



Avec les Nuls, le français devient amusant !

L'essentiel des pièges et difficultés de la langue française

POUR LES NULS

Tout ce qu'il faut savoir sur :

- ✓ **Les astuces pour se perfectionner**
- ✓ **Les trucs à retenir et les erreurs à éviter**
- ✓ **Concordance des temps, difficultés d'accord...**

Le français, c'est important,
je l'ai appris à mes...

dé~~p~~ents ? dé~~p~~ens ?
dé~~p~~end ? dé~~p~~nds ?

Christine Bolton

*Formatrice des professionnels du livre
et de l'écriture*



VISIT...

LANZAROTE
Caliente.COM

***L'essentiel des pièges
et difficultés de la langue
française***

POUR
LES NULS

Christine Bolton

Un ouvrage dirigé par Gilles Guilleron

FIRST
 Editions

L'essentiel des pièges et difficultés de la langue française pour les Nuls

« Pour les Nuls » est une marque déposée de Wiley Publishing, Inc.

« For Dummies » est une marque déposée de Wiley Publishing, Inc.

© Éditions First, un département d'Édi8, 2014. Publié en accord avec Wiley Publishing, Inc.

12 avenue d'Italie
75013 Paris – France

Tél. : 01 45 16 09 00

Fax : 01 45 16 09 01

www.editionsfirst.fr

www.pourlesnuls.fr

ISBN : 978-2-7540-6559-7

ISBN numérique : 9782754069540

Dépôt légal : septembre 2014

Direction éditoriale : Marie-Anne Jost-Kotik

Édition : Laury-Anne Frut, assistée de Sandra Acina

Couverture : KN Conception

Mise en page : Catherine Kédémos

Correction : Valérie Gios

Production : Emmanuelle Clément

Cette œuvre est protégée par le droit d'auteur et strictement réservée à l'usage privé du client. Toute reproduction ou diffusion au profit de tiers, à titre gratuit ou onéreux, de tout ou partie de cette œuvre est strictement interdite et constitue une contrefaçon prévue par les articles L 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. L'éditeur se réserve le droit de poursuivre toute atteinte à ses droits de propriété intellectuelle devant les juridictions civiles ou pénales.

Sommaire

Page de titre

Page de copyright

Introduction

À propos de ce livre

Comment ce livre est organisé ?

Première partie : Sur la trace des adjectifs, adverbess et pronoms

Deuxième partie : Sur la trace des substantifs

Troisième partie : Sur la trace de la phrase et du mot

Quatrième partie : Sur la trace des verbes et constructions verbales

Les icônes utilisées dans ce livre

Première partie - Sur la trace des adjectifs, adverbess et pronoms

Chapitre 1 - Ces drôles de numéraux

Voulez-vous « diver » avec moi ?

Un pluriel en moins de deux

Cardinal ou ordinal ?

Chapitre 2 - Ces adjectifs qui nous en font voir de toutes les couleurs

Où mettre son « s » ?

Des familles de couleur plus ou moins unies ?

Chapitre 3 - Les adjectifs, attribut ou épithète, n'en font qu'à leur tête

Le collectif manifeste

De quoi avons-nous l'air ?

Toujours s'incliner devant un superlatif

Eh bien, on nous a menti !

Demi : on s'en jette un à la demie ?

On se met à nu !

Faites votre possible (pour éviter la faute) !

Ça ne m'est pas du tout égal !

Un adjectif pour deux noms

Ces virgules qui changent l'accord

Le complément de nom

Le quantitatif

Un nom pour deux adjectifs

Chapitre 4 - Les intermittents de l'accord

Même, m'aimes-tu ?

Tout est bien qui commence bien...

Quel que soit le quelque

Comme adverbe

Comme adjectif

Tel que vous

Chapitre 5 - Adjectif verbal ou participe présent ? Dis-moi, qui es-tu ?

Identité, s'il vous plaît !

Ralentir, graphies trompeuses !

Adjectif ou participe ?

Adjectif ou participe ? Non, nom !

Chapitre 6 - Des consonnes, lesquelles redoublent ?

Chez les adverbes

Les adverbes en formation

Tout est dans l'oreille

Chez les verbes

Ceux qui bissent

Les autres sont « grave » !

Chapitre 7 - Relativisons !

Qui est « qui » ?

Les caprices du « dont »

Deuxième partie - Sur la trace des substantifs

Chapitre 8 - Comment ne pas perdre le nord ?

Mettre le cap sur la cap.

Les cas de cap.

Prendre la bonne direction

À quel saint se vouer ?

La côte a la cote

Chapitre 9 - Les accents voyageurs

Jouer du grave et de l'aigu

Les mots ont-ils des frontières ?

L'accent qui fâche

Les circonvolutions du circonflexe

Le tréma parmi les voyelles

Chapitre 10 - Apostrophiez-moi !

Élisons l'élision

« Entre » ou « contre » en union libre

Les liaisons dangereuses

H dans l'Hexagone et Hors de nos frontières

Les interdits

Et le « y » ?

Chapitre 11 - Homonymes et paronymes, ça rime !

Dans la faune des homophones

Homographes & allophones

Paronymes

Antonymes

Chapitre 12 - Unissons-nous

Substantivation

Préfixes

Les démonstratives et les autres

Inversions verbales

Vie privée et vie publique

La div. symbole de l'Administration

Chapitre 13 - Des pluriels singuliers

Pas si communs que ça

Les bi

Les invariables

Les deux-en-un

Mots étrangers sans maux

De l'emphase à l'antonomase

Chapitre 14 - Enfin d'accord avec le complément de nom

« De »

« À »

« En »

« Sans »

« Par »

Chapitre 15 - Les formes féminines

Du féminin au pluriel

Règles

Choisir son camp

Sont féminins

Masculins

Les hermaphrodites

Troisième partie - Sur la trace de la phrase et du mot

Chapitre 16 - « Arrière, anacoluthes ! »

« Anacoluthes, iconoclastes, ornithorynques... »

Barbarismes & solécismes

Pléonasmes

Chapitre 17 - Une ponctuation au point !

Compter les points

Ne plus savoir où se mettre devant une citation

Virgule, le signe qui fait couler beaucoup d'encre

Entre parenthèses ou entre tirets ?

Quatrième partie - Sur la trace des verbes et constructions verbales

Chapitre 18 - Les prescriptions verbales

Une histoire de transitivité, de quoi ?

Chapitre 19 - Les verbes « yéyé »

Les verbes en « ayer », « eyer », « oyer », « uyer »

Un futur incertain

Ce qui est impératif

L'après que

Pas de « pas »

Chapitre 20 - Accordez vos violons

Revoir ses bases

Un participe passé « à tiroirs »

« Être ou ne pas être », la devise des pronominaux

Chapitre 21 - La concordance détend !

La machine à remonter le temps

Ici et maintenant

Retour vers le futur

Deux pépites

Index

Introduction

Vous souhaitez prendre la route qui mène au bien-parler et/ou au bien-écrire ? Elle est souvent semée d'embûches. Si ce n'est la grammaire, la typographie s'en mêle, les virgules s'emballent, la conjugaison chahute la syntaxe, la phrase y perd son latin.

L'essentiel des pièges et difficultés de la langue française pour les Nuls vous guident dans cette jungle linguistique pour parvenir plus vite à destination : la maîtrise du français !

À propos de ce livre

Pour parer à ces obstacles, *L'essentiel des pièges et difficultés de la langue française pour les Nuls* concentre une manne d'informations relatives à la grammaire comme à l'orthographe, la typographie, la conjugaison ou la syntaxe. Le classement s'opère non en fonction de ces thèmes qui cloisonneraient beaucoup trop l'esprit de ce livre, mais selon quatre orientations : les adjectifs, adverbes et pronoms/les substantifs/la phrase et le mot/les verbes et constructions verbales. Au sein de chacune, vous trouverez un sommaire détaillé des sujets traités. Les chapitres sont organisés de façon autonome, ce qui vous laisse toute latitude de naviguer de l'un à l'autre. Les difficultés que suscite la langue constituent la trame de l'ouvrage. Les pièges sont abordés au détour des pages en fonction de leur importance et de leur gravité, certains chapitres peuvent en abriter plusieurs. Faites confiance à vos sens, dites « ouïe » aux mots, vous allez découvrir le rôle de notre oreille dans la grammaire française ! Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter bonne route !

Comment ce livre est organisé ?

Pour circuler aisément dans les vingt et un chapitres que constitue

cet ouvrage, quatre pistes sont destinées à vous orienter.

Première partie : Sur la trace des adjectifs, adverbes et pronoms

La première vous met sur la trace des adjectifs, adverbes et pronoms. Pour savoir de quoi nous « avons l'air » devant les « couleurs », les « nombres », les « pronoms relatifs » et autres délicatesses, laissez-vous guider dans ces premières pages.

Deuxième partie : Sur la trace des substantifs

Le substantif, autrement dit le « nom », tisse le fil conducteur de cette deuxième partie qui vous mène des points cardinaux aux pluriels en passant par le trait d'union. C'est l'occasion de découvrir les nombreuses identités prises par ce « mystificateur » qui n'est autre que le substantif.

Troisième partie : Sur la trace de la phrase et du mot

La troisième partie est consacrée aux figures de style et de syntaxe ; une large part est réservée à la ponctuation, fidèle compagne de la phrase en général et du mot en particulier !

Quatrième partie : Sur la trace des verbes et constructions verbales

La dernière étape du voyage nous conduit chez le verbe et ses multiples facettes. Si le participe passé vous chatouille, tournez ces pages, vous n'en ressortirez pas bredouille !

Les icônes utilisées dans ce livre

Cinq icônes vous assistent dans la navigation de ce livre.



Un élément précédemment énoncé a pu vous échapper, noyé dans

un contexte, cette icône a pour but de le mettre en valeur, elle peut également pointer une information nouvelle.



Attention ! vous alerte sur des particularités qui ne relèvent pas de l'application stricte des règles de grammaire, mais qui, si on les ignore, nous conduisent tout droit à la faute. C'est un « plus », une précision en rapport avec le sujet traité. Il arrive aussi qu'une exception fasse l'objet de l'icône Attention !



L'icône Piège se distingue des quatre autres, elle correspond davantage à une règle de deuxième niveau. Elle absorbe des difficultés complexes, et met l'accent sur les fautes récurrentes, que la simple connaissance des règles ne nous permettrait pas d'éviter.

On rencontre dans l'icône Piège deux sous-parties. Une entité s'adresse spécifiquement aux exceptions, elle en porte le nom ; une autre nommée Difficulté(s) signale des points confus qui paraissent en contradiction avec leurs semblables.



L'astuce donne un angle de vue différent sur une règle. Elle est constituée de petits repères qui nous permettent d'appliquer une règle sans avoir à l'apprendre. Elle peut aussi désigner les éléments du bon usage qui échappent à la règle.



C'est l'icône destinée aux dandys de la langue. Elle touche les points les plus subtils de notre patrimoine lexical. Ce sont les distinctions de l'art du bien-parler, la « dentelle » de la grammaire.

Première partie

Sur la trace des adjectifs, adverbes et pronoms

Chapitre 1

Ces drôles de numéraux

Dans ce chapitre :

- ▶ Voulez-vous « *diver* » (voir sens ci-après) avec moi ?
- ▶ Un pluriel en moins de deux
- ▶ Cardinal ou ordinal ?

Le simple fait de remplir un chèque nous impose de savoir orthographier correctement les nombres, même si la carte bleue résout en grande partie le problème. Dans un CV pour l'indication de l'âge, on peut facilement tricher en l'écrivant en chiffres arabes – rien ne nous empêche de tricher aussi sur l'âge –, mais nos écrits, papier ou mail, étant fort heureusement différents de nos feuilles d'impôts, nous nous devons de savoir écrire en lettres les nombres !

Voulez-vous « diver » avec moi ?

Une grande majorité des termes de typographie sont issus de l'imprimerie au plomb. Le trait d'union n'y échappe pas, et il a gagné de cet héritage son nom de division, plus fréquemment abrégé en div.

Jusqu'à seize, pas de nom composé. Le trait d'union s'impose donc à partir de dix-sept. Tous les nombres jusqu'à cent prennent la division, sauf vingt et un, trente et un, quarante et un, cinquante et un, soixante et un et soixante et onze. En effet, ces termes étant déjà coordonnés par la conjonction, il est inutile de doubler. Quatre-vingt-un et quatre-vingt-onze récupèrent le trait d'union

puisque le « et » a disparu. Au-delà de cent, il ne faut pas de trait d'union.

*Cent quatre films ont été tournés dans la région.
Cette école a recensé trois cent soixante-dix-huit enfants.
J'ai gagné quarante-trois euros au grattage.*



Les nombres de dix-sept à quatre-vingt-dix-neuf prennent un trait d'union, à l'exception de ceux qui s'écrivent avec la conjonction de coordination « et ».

Un pluriel en moins de deux

Les nombres sont avant tout des adjectifs appelés adjectifs numéraux. Bien qu'adjectifs, ces derniers sont invariables, à l'exception de trois.

✓ « Un » fait « une » au féminin.

Je vous accorde une petite pause de vingt et une minutes.

✓ « Vingt » s'écrit avec un « s » dans quatre-vingts uniquement, c'est-à-dire quand il est multiplié et qu'il n'est suivi d'aucun autre adjectif numéral et à condition d'être un cardinal (*voir page suivante*).

Mon grand-père vient de fêter ses quatre-vingts ans. Mais Mon grand-père vient de fêter ses quatre-vingt-un ans.

✓ « Cent » prend la marque du pluriel dans le même cas (précédé d'un nombre le multipliant et suivi d'aucun autre adjectif numéral et en emploi cardinal).

Il est parti près de deux cents jours.

Mais Trois cent vingt espèces ont été recensées.



Si les nombres de votre phrase ne sont plus adjectifs mais exceptionnellement transformés en noms communs, ils restent pratiquement tous invariables, sauf cent et zéro.

Ce pauvre homme a dépensé des mille et des cents pour reconstruire sa maison.

L'élève a récolté trois zéros la première semaine !

Les trente et un invités s'étaient mis sur leur trente et un.



N'est pas pluriel qui veut !

Nous avons vu que « *cent* » précédé d'un nombre le multipliant mais suivi « d'un autre adjectif numéral perdait son « s ».

Si à la place d'un adjectif numéral se trouve un nom commun, « *cent* » repassera au pluriel. Il faut en conclure que, devant millions, milliards et milliers qui sont des substantifs, « *cent* », à condition d'être multiplié, prend obligatoirement la marque du pluriel.

Cette saga lui a rapporté trois cents millions de dollars.

Nous avons vu un peu large, rectifions.

Cette saga lui a rapporté trois cent mille dollars.

« *Mille* » est un adjectif numéral, « *cent* » redevient invariable. Vous remarquerez également le changement de construction : la préposition « *de* » est indispensable entre les deux noms de notre première phrase (*millions* et *dollars*), elle ne figure plus entre l'adjectif « *mille* » et le nom. Grammaire oblige...

Quatre cents milliards, de quoi faire rêver...

Huit cents milliers de manifestants ont défilé aujourd'hui.

Cardinal ou ordinal ?

- ✓ Un nombre cardinal exprime une quantité. Or, les règles relatives au pluriel ne s'appliquent qu'aux nombres cardinaux.

Quatre-vingts étudiants attendaient le professeur dans l'amphithéâtre.

Rends-moi les six cents euros que tu me dois.

✓ Un nombre ordinal indique le rang, l'ordre. « Cent » et « vingt » employés comme ordinaux restent donc invariables même s'ils sont précédés d'un chiffre et suivis d'aucun autre nombre.

L'intrigue du roman se dénoue à la page deux cent.

Il faut entendre la deux centième page, qui se situe entre la page cent quatre-vingt-dix-neuf et la page deux cent un. Il n'est fait allusion qu'à une **seule** page ! De même :

Elle est folle des années quatre-vingt.

Décennie située entre les années soixante-dix et les années quatre-vingt-dix.

L'essentiel pour un Nul pressé

✓ Trait d'union de dix-sept à quatre-vingt-dix-neuf, sauf s'il y a « et ».

✓ « S » du pluriel réservé à « cent » et à « vingt » à deux conditions :

- Être précédé d'un nombre le multipliant
- Et n'être suivi d'aucun autre nombre

Quatre-vingt-douze personnes avaient gagné trois cents euros.

✓ Accord en tant que cardinal, le nombre se doit de correspondre à une quantité donnée.

✓ L'emploi d'un ordinal suppose que notre nombre fasse référence à la position, à l'ordre et n'indique plus un pluriel, d'où l'invariabilité.

Pour cette course, on lui a attribué le numéro trois cent.

Chapitre 2

Ces adjectifs qui nous en font voir de toutes les couleurs

Dans ce chapitre :

- ▶ Où mettre son « s » ?
 - ▶ Des familles de couleur plus ou moins unies ?
-

Maintenant que vous savez écrire n'importe quel nombre en deux temps trois mouvements, il ne vous reste plus qu'à prendre des couleurs pour voir la vie en rose ! Même problématique qu'avec les nombres, quand faut-il un « s » ? Quand devons-nous nous plier au diktat du trait d'union ? Pourquoi certains en prennent et d'autres pas dans une même phrase ?

Où mettre son « s » ?

La plupart des couleurs qui parsèment notre quotidien s'accordent en genre et donc en nombre : beige, blanc, bleu, blond, brun, châtain, glauque, gris, jaune, noir, pers, rouge, roux, vert, violet...

Pour simplifier, on les qualifiera de **classiques**, elles constituent ainsi une première liste.

Ses cheveux châains flottaient sur ses épaules, ses lèvres si rouges, ses mains si blanches...

Nous devons redoubler d'attention pour les autres, celles qui demeurent invariables en toutes circonstances.

Qui se cache derrière ces couleurs ? Si la couleur désigne un minéral, un végétal, un animal, bref si elle fait référence à un élément existant quelconque, alors l'adjectif devient invariable : abricot, ambre, argent, bordeaux, bronze, cerise, chocolat, framboise, marron, miel, moutarde, olive, orange, pistache, rubis, turquoise...

Elles sont regroupées dans une seconde liste à bien distinguer de la première !

Ses escarpins aubergine s'harmonisaient à merveille avec ses tuniques turquoise.

Il faut considérer qu'il s'agit d'une ellipse pour *ses escarpins couleur aubergine, ses tuniques couleur turquoise.*



« Empiffrez »-vous de couleurs

Nous sommes bien d'accord, s'empiffrer s'écrit avec deux *f* ! Pourtant voici un habile repère pour mémoriser les exceptions, parce que oui, exceptions il y a !

Ces six adjectifs (dont les initiales forment le mot **empifr**) s'accordent bien qu'ils renvoient qui à un tissu, qui à une plante, qui à un animal...

Écarlate

Mauve

Pourpre

Incarnat

Fauve

Rose

Ils n'appartiennent à aucune des deux listes ou au contraire aux deux. Peu importe puisqu'ils ne répondent pas à la règle de l'invariabilité.

Des familles de couleur plus ou moins unies ?

Le mariage de deux couleurs, quelle que soit leur origine (faisant référence à un végétal..., à rien ou issu de la série des exceptions [empifr]), les fige, c'est-à-dire qu'aucun des deux adjectifs réunis ne prendra la marque du pluriel ni du féminin !

Elle portait souvent des robes bleu pâle sous sa chevelure châtain clair.

Nous savons désormais que la présence de deux adjectifs de couleur implique l'invariabilité, si curieux que cela paraisse ! Mais que faire du trait d'union ?

Deux possibilités s'offrent à nous :

- ✓ Les deux adjectifs sont dits **classiques**, c'est-à-dire ne désignent pas un fruit, une pierre, un objet, alors ils s'acoquinent par le biais du trait d'union !

Les yeux bleu-vert de Natacha me faisaient vaciller !

La petite chatte gris-noir s'était enfuie depuis deux jours.

- ✓ Si, à l'inverse, les contraires s'attirent, une couleur **classique** s'associe à une autre, extraite de la seconde liste, le trait d'union n'est plus permis.

Quelle palette ce mariage m'offrait : des capelines jaune citron aux coiffes rouge framboise, des étoffes vert olive, des costumes rose saumon, du bleu ciel à l'indigo... l'ivresse !



Vive la polychromie

Méfiez-vous des cravates bleu et vert. Outre que cela n'est pas du meilleur goût, il vous faudra peut-être ajouter la marque du pluriel à ces deux-là. Dans la version invariable (cravates bleu et vert), vous êtes un amateur de cravates bleues certains jours et vertes les autres. Avec l'accord

(cravates bleues et vertes), vous portez des cravates qui mêlent les deux couleurs sur cette petite bande de tissu, allez vite vous faire relooker !

L'essentiel pour un Nul pressé

- ✓ Les adjectifs classiques (bleu, rouge, vert, violet, blanc...) s'accordent en genre et en nombre, rien de très original.

Des pommes vertes et des cerises rouges.

- ✓ Sont invariables les couleurs qui désignent aussi un objet, un légume, un élément...

Quel beau tailleur rouille !

- ✓ L'association de deux couleurs impose l'invariabilité.

Dans la configuration adjectif (1^{re} liste) + adjectif (1^{re} liste), trait d'union obligatoire.

Pour un mariage mixte : adjectif (1^{re} liste) + adjectif (2^e liste), pas de div.

Sa garde-robe est remplie de chemisiers bleu océan.

Chapitre 3

Les adjectifs, attribut ou épithète, n'en font qu'à leur tête

Dans ce chapitre :

- ▶ Le collectif manifeste
- ▶ De quoi avons-nous l'air ?
- ▶ Toujours s'incliner devant un superlatif
- ▶ Eh bien, on nous a menti !
- ▶ Demi : on s'en jette un à la demie ?
- ▶ On se met à nu !
- ▶ Faites votre possible (pour éviter la faute) !
- ▶ Ça ne m'est pas du tout égal !
- ▶ Un adjectif pour deux noms
- ▶ Ces virgules qui changent l'accord
- ▶ Le complément de nom
- ▶ Le quantitatif
- ▶ Un nom pour deux adjectifs

L'épithète qualifie le nom, il est placé à proximité de ce dernier dans un groupe nominal.

*Le jardinier proposait d'alterner massifs **fleuris** et arbres **fruitiers**.*

L'attribut se rapporte aussi au nom mais par l'intermédiaire d'un verbe souvent d'état (sembler, paraître, demeurer, avoir l'air, passer pour, rester ou de l'auxiliaire être).

Cette maison paraît **lumineuse**, elle est bien **orientée** !

L'accord dans les deux cas ne fait aucun doute. Mais la richesse de notre grammaire nous expose à de nombreuses situations où l'adjectif sort de ce cadre. Ce chapitre nous servira donc de guide.

Le collectif manifeste

La notion de collectif désigne n'importe quel terme qui symbolise un ensemble : une majorité, ce groupe, la totalité, un nombre de...

L'accord de l'adjectif est fonction du déterminant (article, démonstratif ou possessif... placé devant le nom pour le déterminer).

✓ Si le collectif est précédé d'un article défini (« le », « la »), d'un démonstratif (« ce », « cette ») ou d'un possessif (« sa », « son », « leur »), l'adjectif, ainsi que le verbe qui suit, s'accorde avec le collectif.

(Pour l'accord du verbe avec deux sujets dont un entre virgules, voir dans ce même chapitre « Ces virgules qui changent l'accord ».)

Cette foule d'étudiants hétéroclite me harcèle de questions.

On préférera la version moins ambiguë :

Cette foule hétéroclite d'étudiants me harcèle de questions.

L'actuelle majorité des éditeurs était représentée au Salon du livre.

Mais La majorité des éditeurs français était représentée au Salon du livre.

La règle porte plus particulièrement sur l'accord du verbe, l'adjectif dépend évidemment du sens qu'il prend, on l'accordera avec le complément pluriel s'il s'y rapporte.

La foule des ouvriers vêtus de bleus de travail ondulait dans le cortège.

Il est d'ailleurs quelquefois impossible de respecter scrupuleusement la règle de l'accord au singulier – ce dernier exemple nous le confirme – et on est alors conduit à proposer deux accords différents dans la même phrase.

✓ En revanche, si le collectif est introduit par un article indéfini

(« *un* » ou « *une* »), nous avons le choix de l'accord entre le singulier du collectif et le pluriel du nom complément.

Une troupe de comédiens nomade(s) sillonnai(en)t la campagne à la recherche d'un théâtre.

Il est conseillé d'unifier l'accord de l'adjectif sur celui du verbe chaque fois que ce sera possible.

Un grand nombre de vestiges anciens ont été retrouvés dans cette région.



Exceptions - Deux pluriels clés

Deux exceptions doivent être relevées : « *la plupart* » et « *une infinité de* », qui exigent le pluriel dans tous les cas.

La plupart des nouveaux restaurateurs proposent des formules à volonté. Une infinité d'exemples contradictoires ont été évoqués lors de la réunion.



Avec « *la plupart* » employé seul, le pluriel est toujours de rigueur.
La plupart sont issus de milieux défavorisés.

De quoi avons-nous l'air ?

A-t-elle l'air satisfait ou satisfaite ? nous demandons-nous.

✓ Si le sujet est une personne, les deux possibilités sont admises. La première construction (accord avec *air*) signifie « avoir une physionomie, avoir une allure ». La seconde (accord avec le sujet), « sembler, paraître ».

Donc si nous sommes le sujet, nous sommes maître de l'accord.

Elle a l'air sérieux (au moment où je la croise).
Elle a l'air sérieuse (d'être sérieuse).
✓ *Avec les choses, seul le second sens est permis.*
Ces fruits ont l'air mûrs.
Ces plantes ont l'air mortes.

Toujours s'incliner devant un superlatif

« *Des plus* », « *des moins* », « *des mieux* » forment la super famille des superlatifs. L'adjectif qui se niche derrière porte la marque du pluriel (et, le cas échéant, du genre aussi). *Cette danseuse est des plus gracieuses.*

On entend « parmi les plus gracieuses ».



I restera invariable avec un sujet neutre (pronom, verbe).
Apprendre cette leçon d'histoire n'était pas des plus facile.
Cela m'est des plus pénible.

Eh bien, on nous a menti !

Ouvrez toutes grandes vos pupilles ! Vous êtes sûr ? S'il y a bien une chose que l'école nous a apprise, c'est qu'un adverbe (la difficulté est qu'il peut aussi être adjectif, tout dépend de sa fonction dans la phrase) ne s'accorde jamais ! Eh bien, on nous a menti !

Il est des situations, certes exceptionnelles, où l'adverbe s'aligne sur l'adjectif. Typiquement ici.

Prenons un adverbe, plaçons-le juste devant l'adjectif, nous constatons alors que les deux s'accordent. Cet héritage nous vient d'un usage ancien où certains adverbes (ou adjectifs employés adverbiallement) « *frais* », « *large* », « *grand* » adoptaient la forme féminine avec un nom du même genre. Le nombre n'avait plus

qu'à suivre. (Il est en effet inconcevable d'accorder au féminin et non au pluriel.)

*Des roses fraîches écloses
Les yeux grands ouverts*

L'usage est resté, mais on ne peut pas considérer comme une faute l'invariabilité de l'adverbe si c'est le choix d'un auteur. *Des fleurs frais cueillies.*

Demi : on s'en jette un à la demie ?

Pour ne pas tomber à demi fou devant les diverses graphies de « *demi* », mieux vaut se repérer un peu dans ses fonctions. « *Demi* » peut être adjectif, nom ou adverbe.

✓ Comme tout **adjectif**, il se rapporte à un substantif (ou nom).

- Cas 1 : S'il est placé **devant**, il se lie à lui par un trait d'union, et les deux éléments forment alors un nom composé. « *Demi* » est toujours invariable dans ce cas !

Ils sont restés dans la demi-obscurité près d'une demi-heure.

- Cas 2 : Après le **nom**, il ne s'accorde qu'en genre.

En effet, « *demi* » évoque la moitié de quelque chose, l'accord au pluriel serait donc ici absurde.

Elle est partie depuis trois heures et demie.

Ce voyage d'études est prévu pour deux ans et demi !

✓ En **adverbe**, il ne s'accorde jamais.

- Il s'unit à l'adjectif par un trait d'union (comme il le fait avec un nom).

On a découvert des corps demi-nus.

La couturière ne travaillait qu'avec des aiguilles demi-fines.

- Il compose la locution « *à demi* » qui n'est pas suivie d'un trait d'union devant les adjectifs.

Cet homme d'affaires avoue être à demi ruiné.

Il n'est qu'à demi fâché !



Cette locution « à demi » peut être employée dans quelques rares cas devant un nom. « Demi » redevient alors adjectif et, comme pour « demi » adjectif (cas 1), est relié au nom par un trait d'union.

Elle avait pris l'habitude de s'exprimer à demi-mot.

Je parlerai à demi-voix pour ne pas prendre le risque de réveiller le petit.

✓ Employé (seul) comme **nom**, il s'accorde sur le modèle de ce à quoi il fait référence.

J'ai commandé des demies de champagne.

« Demie » désigne ici des demi-bouteilles, la bouteille est un nom féminin, « demie » prend la marque du féminin.

À la demie, nous irons boire quatre demis.

Le premier fait allusion à l'heure, le second au litre, même si le demi ne correspond plus aujourd'hui au demi-litre, mais à la demi-pinte.

Ne **dé**missionnons pas devant ces difficultés, allons plutôt le boire (avec modération) !

On se met à nu !

« Nu », semblable à demi, s'accorde placé après le substantif, mais en genre et en nombre, à la différence de demi ! *Pourquoi se promène-t-elle pieds nus ?*

Quand il précède le nom, un trait d'union les unit, et seul le nom s'accorde.

Ne sors pas nu-tête ni nu-pieds, tu vas prendre froid.



Les termes nus-propriétaires et nue-propriété font exception.

La locution « à nu » est figée.

Faites votre possible (pour éviter la faute) !

Nous allons courir le moins de risques possible !

C'est l'usage du superlatif (« *le plus* », « *le moins* », « *le mieux* ») qui pose problème. Généralement, on ne fait pas l'accord de « *possible* » quand il accompagne un superlatif.

- ✓ Le plus (ou le moins) + possible de + nom

Faites le moins possible de fautes.

On entend dans cette construction « *qu'il est possible de faire* », donc pas d'accord possible !

- ✓ Le plus (ou le moins) de + nom + possible

J'ai proposé le plus d'invités possible.

Cette fashionista s'est acheté le plus de robes possible.

L'invariabilité demeure même si l'accord pourrait se concevoir. Dans le premier exemple, il faut comprendre « *qu'il est possible de proposer* », dans le second, « *qu'il est possible d'acheter* ».

- ✓ Le plus (ou le moins) + adjectif ou participe + possible

Là encore, « *possible* » devrait rester invariable.

Prononcez les mots les plus doux possible.

« *Qu'il est possible de prononcer.* »

Cependant certains grammairiens considèrent l'accord non seulement possible, mais souhaitable, pour la raison qu'il faut entendre selon eux « *les plus doux qui soient possibles* ».



Des accords possibles

Nous devons accorder « *possible* » :

- ✓ Quand il est placé en dernière position derrière le nom complément du superlatif.

Ce n'est certes pas le meilleur des gouvernements possibles.

« *Possible* » se rapporte ici à gouvernement, et c'est le

pluriel de l'article qui nous met sur la bonne voie.
✓ « Possible » sans superlatif suit les règles de n'importe quel autre adjectif.
Toutes les éventualités possibles sont à envisager.

Ça ne m'est pas du tout égal !

« Égal » appartient à bon nombre d'expressions : « *n'avoir d'égal que* », « *d'égal à égal* », « *sans égal* ».
On peut retenir que ces expressions peuvent rester invariables. L'orthographe et l'honneur sont saufs. On peut aussi s'y pencher d'un peu plus près et observer les différentes possibilités qui s'offrent à nous.

✓ « *N'avoir d'égal que* » peut également s'accorder avec le premier ou le second élément.

Son humour n'a d'égal que sa finesse d'esprit ou *Son humour n'a d'égale que sa finesse d'esprit*.

On évite l'accord au masculin pluriel. On dira plutôt :
Ses mérites n'ont d'égale que sa générosité.

On pourrait tout autant laisser « égal » invariable.

✓ « *D'égal à égal* »

C'est la seule qui ne varie pas.

Je suis lasse qu'il ne me traite jamais d'égal à égal.

✓ « *Sans égal* »

Au féminin, au pluriel, on peut jouer sur tous les tableaux - invariabilité ou accord avec le nom -, pourvu qu'on n'écorche pas l'oreille ; donc jamais de masculin pluriel !

Elle manifestait une bravoure sans égale.

« *Sans pareil* » suit la même règle (donc peut aussi rester invariable), mais accepte l'accord au masculin pluriel.

La reine portait des bijoux sans pareils.

Un adjectif pour deux noms

Nous attaquons maintenant des histoires de trios infernales (ce sont bien les histoires qui sont infernales, ou plutôt les règles

grammaticales !).

➤ Avec « et »

- Quand un adjectif se situe derrière deux noms, c'est le bon sens qui nous permet de déterminer l'accord.

Le dessert – frugal – se composait d'une corbeille de fruits : pommes, poires et abricots secs.

On imagine aisément que les pommes comme les poires ne sont pas sèches.

Cette rédactrice de mode porte toujours des gants et une écharpe blancs. (1)

Même si l'adjectif blanc se rapporte aux deux substantifs, notre oreille supporte mal le masculin pluriel de l'adjectif derrière un nom féminin. Il est donc conseillé d'inverser les noms.

Cette rédactrice de mode porte toujours une écharpe et des gants blancs. (2)

Mais on risque d'entendre que seuls les gants sont blancs. On peut alors répéter l'adjectif.

Cette rédactrice de mode porte toujours une écharpe blanche et des gants blancs. (3)

Il se peut également qu'elle préfère porter une écharpe (de couleur) et des gants blancs. Et notre exemple (2) ne lève pas l'ambiguïté, à moins de connaître la couleur de l'écharpe et de le préciser...

Cette rédactrice de mode porte toujours une écharpe bleue et des gants blancs.

Les adjectifs de couleur vont décidément nous rendre fous !

- Si l'adjectif est antéposé, c'est-à-dire placé devant deux noms, l'accord se fait généralement avec le terme le plus proche.

C'était un homme de bonne vie et mœurs.

Il n'est pas interdit d'accorder avec les deux termes si le sens de votre phrase le recommande.

Le cellier garde frais les provisions et le vin.

On préférera inverser les provisions et le vin pour l'euphonie (l'harmonie sonore).



« Et » peut se substituer à « ni » dans les propositions négatives.

*Il n'aimait pas les légumes et les fruits. Ou
Il n'aimait pas les légumes ni les fruits. Ou
Il n'aimait ni les légumes ni les fruits.*

✍ « *Ou* »

La conjonction de coordination « *ou* » peut prendre deux sens contradictoires.

- Soit elle signifie « *ou bien* », et les deux solutions proposées sont exclusives, l'adjectif ne peut s'appliquer aux deux noms, il s'accorde alors avec le terme le plus proche. C'est ce qu'on appelle l'accord de proximité.

Prendrez-vous une limonade ou un thé glacé ?

- Soit elle joue le rôle d'un « *et* ». Dans ce dernier cas, l'adjectif porte sur les deux substantifs et prend la marque du pluriel.

Le metteur en scène recherchait une comédienne ou une chanteuse brunes.

Ce qui ne signifie pas forcément qu'il recherche et une comédienne et une chanteuse (mais c'est une des possibilités), il peut rechercher une femme, comédienne ou chanteuse, l'essentiel étant qu'elle soit brune. Et le pluriel donne cette information !

✍ « *Ni* »

« *Ni* » correspond exactement à la forme négative du « *ou* ».

- On peut donc en conclure que, si le « *ni* » a une valeur additive (bien sûr au sens négatif), l'adjectif se met au pluriel.
- *Elle ne possédait ni voiture ni maison luxueuses.*
- Si l'adjectif ne se rapporte qu'à un seul des deux noms, il s'accordera seulement avec ce nom.
- *Ni la photographie ni la toile peinte n'ont retenu l'intérêt du critique.*
- Seule la toile est peinte, d'où l'accord au féminin singulier, mais le verbe porte sur les deux sujets.



« *Ni* » ne doit pas être employé dans une proposition affirmative.

Ces virgules qui changent l'accord

- ✓ L'adjectif suit deux noms non coordonnés, mais reliés par une virgule. Si l'on considère que les noms sont synonymes, on estime alors qu'il s'agit d'un seul concept décrit par différents substantifs et, donc, que le singulier s'impose.

Cette danseuse conquiert le public par son élégance, sa grâce exemplaire.

- ✓ De même, si les noms créent un effet de gradation (succession de termes suggérant une progression.

Il est parfois difficile de distinguer la gradation des synonymes), il faut obéir à la même règle et accorder avec le terme le plus proche.

Il conserva tout entière son honnêteté, son intégrité.

- ✓ Si nous ne sommes ni dans un exemple de gradation ni dans celui de synonymes, l'adjectif se rapportera aux différents noms.

Elle ressent une fatigue, une faim immenses.

- ✓ Il se peut enfin que ledit adjectif ne porte que sur un nom, il s'accordera donc avec ce dernier.

Il prend des cours de chant, de guitare sèche.



L'incise

Avec deux virgules

Lorsque l'on place un nom ou un groupe nominal entre virgules, celui-là ne compte pas dans l'accord :

La petite fille, ainsi que son frère, jouait dans la cour.

Le verbe placé après l'incise (groupe de mots entre deux virgules) snobe ouvertement le mot ou le syntagme placé entre virgules, et il est couvert par la grammaire. Le passage au pluriel serait considéré comme une faute, il vaut mieux alors supprimer les virgules pour mettre le verbe au pluriel.

La petite fille ainsi que son frère jouaient dans la cour.

Elle avait souvent le visage, comme les ongles, très maquillé.

Deux autres situations affolent nos neurones : le complément de nom et le quantitatif !

Le complément de nom

Quand l'adjectif est précédé d'un complément de nom, il est souvent délicat de décider auquel des deux noms s'applique l'adjectif.

Des robes de soie brodées

Des robes de soie verte

Il n'existe pas de règle, aussi, même si tout n'est pas permis, nous ferons appel à notre vieux bon sens. Il arrive aussi que la logique ne parvienne pas à trancher, les deux solutions étant possibles, nous ferons alors un choix arbitraire !

Le quantitatif

➤ Autre source de cauchemar : le quantitatif !

- Avec « *une partie* », nous sommes libres de choisir pour l'une ou l'autre des solutions.

Une partie des pommes était tombée.

Une partie des pommes étaient tombées.

- En revanche, avec « *la plus grande partie* », le quantitatif est alors nettement déterminé, l'accord doit se faire avec lui. Cela rejoint la règle des collectifs, vue en première partie de ce chapitre.

La plus grande partie des affaires a été vendue.

- Si « *la moitié* » correspond précisément à la quantité divisée par deux (12 sur 24 par exemple), l'accord se fait avec le collectif. S'il s'agit d'une quantité approximative, on accorde avec le nom qui suit.

*La moitié des étudiants se sont retrouvés après les examens.
La moitié des blancs d'œufs doit être montée en neige.
Cette règle s'applique aussi au « quart » et au « tiers ».*

- Pour l'adverbe « tant », l'accord se fait plutôt avec le complément de tant.

Tant d'obséquiosité me paraît malsaine.



Point trop n'en faut

« Trop » est de nature adverbiale, mais il adopte une forme nominale lorsqu'il s'associe à un nom.

Le trop de constance qu'il mettait dans cette relation aurait dû nous inquiéter.

Normalement avec « trop », on copie sur « tant » en accordant avec le mot complément.

Trop de rigueur peut devenir inquiétante.

Mais l'accord avec « trop » est admis si on veut mettre l'accent sur la notion d'excès.

Trop de précipitations alerte les météorologues.

Un nom pour deux adjectifs

Les couples à trois font difficilement bon ménage, comme nous venons de le constater, et même en redistribuant les rôles, la complexité reste...

Quand un nom est précédé de deux adjectifs numéraux,

- ✓ si le second numéral est déterminé par un article, on met le singulier parce qu'on estime que le nom est sous-entendu derrière le premier numéral.

Le deuxième (étage) et le troisième étage de la tour Eiffel

Le XIX^e et le XX^e siècle

- ✓ Si un seul article pluriel détermine les adjectifs, le nom se met obligatoirement au pluriel.

Les deuxième et troisième étages de la tour Eiffel

Les XIX^e et XX^e siècles

Et sans article : *XIX^e et XX^e siècle*

Dans les autres cas, c'est le bon sens qui guidera notre crayon :

Les populations française et germanique

Les villes françaises et germaniques

L'essentiel pour un Nul pressé

✓ **Collectif**

« Le » ou « la », « ce » ou « cette », « son » ou « sa » + collectif
→ accord avec le collectif (donc singulier)

Son petit groupe d'élèves est parti en sortie.

« Un » ou « une » + collectif → au choix

Une multitude étonnante de vestiges a été retrouvée (ou ont été retrouvés) dans cette région.

✓ **Avoir l'air**

Si le sujet est une personne, choix de l'accord

Avec un sujet chose, accord avec celui-ci

Cette fleur a l'air fanée.

✓ **Des plus, des moins, des mieux...** + adjectif au pluriel

Elle était des plus belles en ce si beau jour.

✓ **Grand, large et frais et l'usage**

En association avec un adjectif → accord

Des fenêtres larges ouvertes.

✓ **Demi**

Demi + nom = demi-nom (demi reste invariable)

Nom et demi → accord en genre uniquement

Demi seul, en tant que nom, s'aligne sur le genre de l'unité à laquelle il se rapporte.

À sept heures et demie, j'irai acheter des demi-litres de lait.

✓ **Nu**

Même scénario que pour demi, à une seule différence Nu placé derrière le nom s'accorde aussi en nombre.

Elle marchait pieds nus.

✓ **Possible**

Chaque fois que possible est employé avec un superlatif, son invariabilité est possible !

Une seule figure prête à confusion puisqu'elle appelle le

pluriel : superlatif + **des** + nom au pluriel + possibles
Tu es le meilleur des adversaires possibles.

✓ **Égal**

Toutes les locutions avec égal peuvent rester invariables.
Je suis lasse qu'il ne me traite jamais d'égal à égal.

Un adjectif pour deux noms

- ✓ Nom et nom + adjectif → accord selon le sens
- Adjectif + nom et nom → accord de proximité plutôt
- ✓ Nom **ou** nom + adjectif → accord avec les deux si le **ou** a le sens de **et**/accord avec le plus proche si le **ou** signifie soit l'un soit l'autre.
- ✓ Même scénario avec **ni** qu'avec **ou**.
- ✓ Avec virgule, l'adjectif épouse la cause du nom le plus près si les termes expriment une gradation, s'assimilent à des synonymes, ou bien si l'adjectif ne porte que sur le dernier mot. Il prend la marque du pluriel s'il concerne les deux substantifs.
Il s'est abandonné à l'odeur, au fumet agréable du rôti.
- ✓ Avec un complément de nom, le choix de l'accord est fonction du sens.
- ✓ Avec **tant, trop...** on est tentés de s'aligner sur le genre et le nombre du nom qui suit.
Trop de fidélité peut sembler douteuse.

Un nom pour deux adjectifs

- ✓ Le numéral + le numéral + nom → nom au singulier
- ✓ Les numéral + numéral + nom → nom au pluriel
Les quatrième et cinquième candidats.

Chapitre 4

Les intermittents de l'accord

Dans ce chapitre :

- ▶ Même, m'aimes-tu ?
 - ▶ Tout est bien qui commence bien...
 - ▶ Quel que soit le quelque
 - ▶ Tel que vous
-

« **Même** », « *tout* », « *quelque* » et « *tel* », quand ils surviennent au détour de la phrase, nous figent tout net ! Tel adverbe est invariable, tel adjectif s'accorde. On ne peut pas changer systématiquement de tournure pour éluder le problème. Alors autant attaquer de front ces quelques constructions !

Même, m'aimes-tu ?

Quand « *même* » est encadré d'un article et d'un nom, c'est très simple, il s'aligne toujours sur le nom.

Les mêmes erreurs mènent toujours aux mêmes échecs.

S'il perd sa place et se retrouve derrière un ou plusieurs nom(s), c'est le sens qu'il prend qui déterminera son accord. S'il signifie « eux-mêmes », « elles-mêmes » (on remarquera que, accolé à un pronom personnel, il faut lui adjoindre un trait d'union et la marque du pluriel si le pronom est lui-même au pluriel), il est alors adjectif et s'accorde.

Il était la douceur et la gentillesse mêmes.

Les adultes mêmes peuvent jouer à cache-cache.

En revanche, si l'on peut le remplacer par « aussi », il est adverbe et reste invariable.

Elle s'est blessée et a même versé quelques larmes.

Dans la phrase *Les adultes même peuvent jouer à cache-cache*, on pourrait tout autant laisser « même » invariable, considérant qu'il pourrait être remplacé par « aussi ». On constate que certaines phrases présentent un double sens, et que seul le contexte nous permet de décider.



Chaque fois que « même » est adverbe, donc employé dans l'acception d'« aussi », on peut le déplacer dans la phrase sans en changer le sens. S'il peut être remplacé par « eux-mêmes », nous ne pouvons pas le bouger sans modifier la signification de la phrase.

Ils sont infidèles et fourbes même.

Ils sont infidèles et même fourbes.



Vous êtes seul ?

Attention au « vous » de politesse qui s'écrira « vous-même » puisqu'il ne s'adresse qu'à une seule personne, à bien distinguer du « vous-mêmes » qui correspond à un véritable pluriel.

Vous-même, monsieur le président, constatez avec amertume cette situation.

Vous-mêmes, étudiants, défendez vos droits !

Il en ira de même avec le « nous-même » qui, pris dans un sens de généralité pour désigner un groupe, restera au singulier. Ou dans un cas de mégalomanie aiguë !

Nous-même, président,...

Tout est bien qui commence bien...

L'usage, dans notre langue, jouit d'une immense influence sur l'orthographe. Et l'euphonie (l'harmonie sonore) tout particulièrement.

- ✓ Chaque fois que « *tout* » vient amplifier l'adjectif féminin qu'il précède, il a le sens de tout à fait. Si l'adjectif commence par une voyelle ou un « *h* » muet, la liaison se fait naturellement, et l'adverbe « *tout* » reste donc invariable.

La jeune femme tout abandonnée à ses pensées ne remarqua pas l'absence de son amie.

- ✓ Si c'est une consonne ou un « *h* » aspiré, pour flatter l'oreille, nous devons accorder au féminin et féminin pluriel « *tout* » sur le modèle de l'adjectif.

Cette route toute sinueuse s'avère des plus dangereuses.

(Pour l'accord de l'adjectif derrière « des plus », voir le chapitre 3.)

Ces fillettes toutes surprises de voir qu'il n'y avait pas d'école ce matin.

Elle était tout heureuse et à la fois toute honteuse.



Pour savoir si un « *h* » est muet ou aspiré, il suffit de lui mettre un « *l'* » devant. On peut élider (mettre une apostrophe à la place de la voyelle de l'article) quand le « *h* » est muet, on conserve l'article devant un « *h* » aspiré et on ne fait pas la liaison au pluriel.

L'homme (« h » muet) détestait le haddock (« h » aspiré).

- ✓ Avec un adjectif masculin pluriel, « *tout* » ne varie pas.

Ils semblaient tout satisfaits de leur plaisanterie.



La ville forme un tout

Si l'envie vous prend de faire des effets de style et de vouloir mettre tout Paris, tout Rome ou Londres dans une seule phrase, prenez garde. Le peuple d'une ville désigné par le nom de la cité est toujours du masculin.

Tout Paris défilait dans les rues.

Mais le **Tout-Paris** s'est rendu à l'inauguration de sa dernière exposition.

On placera un trait d'union entre tout et Paris (si Paris est la capitale, tout se doit d'en prendre une) quand on crée un nom commun sur le modèle de tire-bouchon).

✓ « *Tout à* » ou « *tout de* » suivent la même règle l'un et l'autre, et bénéficient d'une certaine souplesse, on peut accorder en genre et en nombre comme on peut laisser invariable.

Elle est toute à son ouvrage. Elle est tout à son ouvrage.

Sa lettre était tout de passion. Sa lettre était toute de passion.

On se pliera au diktat de notre ouïe et on choisira plutôt l'accord devant une consonne et l'invariabilité devant une voyelle, mais le tout au singulier !



En effet, au pluriel le sens diffère selon l'accord.

Ses lettres étaient toutes de passion. Toutes ses lettres sont empreintes de passion.

Ses lettres étaient tout de passion. Elles sont enflammées.

✓ « *Tout en* » supporte l'accord uniquement si l'expression se rapporte à un nom féminin singulier.

La mariée portait une robe tout(e) en broderie.

Il ne semble pas concevable de dire *des robes toutes en broderie*, la liaison ne le permet pas.



En larmes

La locution « *tout en larmes* » est figée et ne s'accorde jamais.

✓ « *Tout autre* » échappe à la règle euphonique qui exige de ne pas accorder devant une voyelle.

C'est de nouveau une histoire de sens ! Si « *tout autre* » signifie n'importe quelle autre, tout s'accorde au féminin.

Toute autre difficulté me paraîtrait annexe.

N'importe quelle autre difficulté me paraît annexe.

Inversement dans le sens de tout à fait autre, il reste invariable.

Son projet est tout autre...



On peut déplacer « *autre* » après le nom dans le sens de « n'importe quelle autre ».

Toute difficulté autre me paraît annexe.

Quel que soit le quelque

Qui que vous soyez, quelle que soit votre tournure, quelque interrogation que vous vous posiez, les réponses, pas quelconques, se trouvent dans ces pages. Ici encore le sens est maître de l'accord.

Comme adverbe

✓ « *Quelque* », complétant un adjectif numéral, est employé adverbialement dans le sens d'« environ ». Donc il demeure invariable.

Les quelque cent jours que j'ai passés dans ma résidence d'été...

- ✓ Quand on peut le remplacer par « *si* », il est toujours adverbe et invariable.

Quelque qualifiés que vous soyez tous, il n'embauchera aucun de vous !

Comme adjectif

- ✓ « *Quelque* » prend le sens d'un « certain nombre de », il s'accorde avec le nom.

Venez ramasser quelques pommes dans mon jardin.



Quelque temps signifie un certain temps, qui est du singulier, ne vous méprenez pas sur le « *s* » final de temps !

- ✓ « *Et quelques* »

On rencontre quelquefois cet emploi (notez bien le « *s* ») qui est du langage familier (n'empêche, cela permet de conserver une certaine dignité si quelqu'un avait l'audace de vous demander votre âge). Il n'est admis que derrière un nombre rond et suppose que le nom soit sous-entendu.

Il est âgé de quarante ans et quelques.

Et quelques années...

- ✓ La construction avec « *que* » diffère juste parce qu'elle est composée des deux éléments (« *quelque + que* »).

- **Quelques** prétextes **que** vous avanciez, vous ne couperez pas à cet examen.

L'adjectif s'accorde avec le nom qui suit, et le verbe se met le plus souvent au subjonctif. Il a alors le sens de « n'importe quel ».

Quelque discipline qu'il établisse, il y aura toujours un étudiant pour la transgresser.

Mais l'indicatif n'est pas fautif dans certains cas.

Mangez ces quelques figues que j'ai cueillies pour vous.

- Si « *quel que* » est immédiatement suivi de l'auxiliaire être ou d'un verbe (c'est souvent devoir), il s'écrit en deux mots, le verbe se met au subjonctif, et « *quel* » (rappelez-vous qu'il est ici adjectif) s'accorde sur le sujet (en genre et en nombre).

Quelles que soient ses raisons, elle n'aurait pas dû répondre si

sèchement à sa responsable.

Quelles est au féminin pluriel comme raisons.

Quelles que soient ses paroles, je le suivrai partout !



Il arrive parfois avec la construction en deux mots que « *quel que* » soit immédiatement suivi d'un pronom personnel (il ou elle) au lieu du verbe, ce dernier se positionne alors après le pronom.

Quelle qu'elle soit, je pars.

Quelle que soit l'heure, je pars.

Si le sujet est un pronom, il ne peut se trouver derrière le verbe, on a donc une inversion, mais rien n'est changé à l'accord.



Rappel

✓ Nous avons vu que quand « *quelque* » est suivi d'un adjectif isolé (sans nom), il a la valeur du « *si* » et reste invariable.

Quelque bonnes que soient ses paroles.

✓ S'il est suivi d'un nom, il s'accorde.

Quelques paroles qu'il ait dites.

✓ Si, enfin, il est accompagné d'un adjectif et d'un nom, on se retrouve comme dans le deuxième cas, il s'aligne sur l'adjectif et le nom.

Quelques bonnes paroles que ce soit...

Tel que vous

Pour finir sur ce chapitre, une règle beaucoup plus simple !

✓ « *Tel* » s'accorde avec le nom qui suit, « *tel que* » avec celui qui précède.

De tels comédiens sont bouleversants.

Tel fut son comportement en ce triste jour.

Toutes ces nouvelles matières telles que la physique.



Il faut cependant se méfier des effets de style où les propositions sont inversées...

Tels que les vagues déchaînées, ils se sont emportés très violemment.

La construction « *tels que* » se rapporte au sujet « *ils* ».

✓ « *Tel* » s'accorde dans les expressions « *en tant que tel* », « *tel quel* ».

Les contrôleurs, en tant que tels, sont mal perçus par les usagers des transports.

Je vous restitue vos livres tels quels.

✓ « *Tel ou tel* », « *tel et tel* »

Le nom qui suit est généralement au singulier, mais il est tout à fait envisageable de mettre un pluriel en fonction de ce que l'on veut exprimer.

Telle ou telle secrétaire a battu le record de frappe.

Telles et telles pages de ce livre évoquent l'histoire...

Après « *tel et tel* », même si le nom reste au singulier, le verbe se met au pluriel.

Tel et tel candidat ont passé l'entretien d'embauche.

Avec « *tel ou tel* » (employé seul ou avec un nom singulier), le verbe reste au singulier.

Tel ou tel s'est fait élire maire.



« *Untel* » s'écrit aussi « *un tel* », « *unetelle* » a également deux orthographes (« *une telle* »), mais, M. « *Un tel* » ou « *Untel* » appelle la majuscule. *Idem* pour M^{me} « *Une telle* » ou « *Unetelle* ».
J'ai vu untel et unetelle ensemble.

L'essentiel pour un Nul pressé

Même

- ✓ Article + même + nom → accord avec le nom
Les mêmes histoires
- ✓ Nom(s) + même → accord dans le sens d'eux-mêmes (ou d'elles-mêmes)
- ✓ Invariable si même = aussi
Chante-nous une chanson et même deux !

Tout

- ✓ Tout + adjectif
 - tout s'accorde si l'adjectif commence par une consonne ou un h aspiré.
 - reste invariable si la première lettre de l'adjectif est une voyelle ou un h muet.

Telle une fleur tout épanouie...

- ✓ Tout + nom de ville → l'ensemble reste au masculin singulier.
- ✓ Tout à, tout de, tout en
Les trois expressions peuvent rester invariables.
Ou
Tout à et tout de peuvent s'accorder.
Tout en ne varie qu'avec un sujet féminin singulier.
Tout autre

- accord dans le sens de n'importe quelle autre
- invariable si tout autre = tout à fait autre.

Une tout autre affaire m'aurait intéressé !

Quelque

✓ Quelque = environ → invariabilité de quelque

✓ Quelque = si → *idem*

Quelque bonnes que soient ses paroles.

✓ Suivi d'un nom ou d'un adjectif et d'un nom, il s'accorde.

Quelques paroles qu'il ait dites.

Quelques bonnes paroles que ce soit...

✓ Quel + que + verbe → accord de quel avec le nom et verbe au subjonctif.

Quel que soit ton choix...

Tel

✓ Tel s'accorde avec le nom qui suit.

✓ Tel que avec le nom qui précède.

Les fées telles que Morgane

Chapitre 5

Adjectif verbal ou participe présent ? Dis-moi, qui es-tu ?

Dans ce chapitre :

- ▶ Identité, s'il vous plaît !
 - ▶ Ralentir, graphies trompeuses
-

Ce n'est absolument pas superflu de vouloir distinguer l'adjectif verbal du participe présent, pour la bonne raison que l'un s'accorde (vous l'aurez deviné, c'est l'adjectif !) alors que l'autre – le participe présent – reste invariable. Outre cette difficulté, un autre obstacle se présente : la question de l'orthographe. Doit-on écrire cet emploi « *fatigant* » ou « *fatiguant* » ? Le personnel « *navigant* » ou « *naviguant* » ? Cet orateur « *convaincant* » ou « *convainquant* » ? D'autres (la plupart) ont une graphie commune : *exigeant, hurlant, obligeant, tombant, souffrant*... Nous tâcherons donc d'établir deux séries d'éléments vous permettant d'identifier l'adjectif du participe.

Identité, s'il vous plaît !

Nous savons que le participe présent se termine toujours par « **ant** ». Bien sûr, ce n'est pas un indice suffisant pour déterminer le participe présent. Mais, au moins, si le mot s'achève par « **ent** », cette fois il est sûr que c'est un adjectif et il faut l'accorder. Bon, on progresse. Essayons de lister les informations relatives à l'adjectif.

Il est obligatoirement adjectif et s'accorde :

✓ Chaque fois qu'il peut être remplacé par n'importe quelle épithète.

On appelle épithète un adjectif qui qualifie le nom, il se place avant ou après le substantif selon les cas. (Voir chapitre 3.)

Le comportement extravagant de cet homme avait de quoi inquiéter ses proches.

Le comportement bizarre de cet homme avait de quoi inquiéter ses proches.

Cette entreprise a été plébiscitée grâce aux projets foisonnants qu'elle a menés.

Cette entreprise a été plébiscitée grâce aux projets rentables qu'elle a menés.

✓ Quand il est employé comme attribut. Ce dernier, à la différence de l'épithète, passe par l'intermédiaire d'un verbe (être, sembler, paraître...) pour qualifier le nom.

Ces candidats paraissent compétents.

On pourrait ici aussi proposer un autre adjectif.

Ces candidats paraissent motivés.



L'adjectif verbal exprime alors (dans les deux cas précédents) une qualité ou un état qui s'inscrit plus ou moins dans la durée.

✓ Dernier repère : s'il est précédé d'un adverbe (et non suivi d'un complément d'objet direct), il est encore adjectif (épithète ou attribut).

Des chaudrons bien brillants pendaient au-dessus de la cuisinière. (Emploi épithète)

Ces chaudrons sont bien brillants. (Attribut)



Si vous ne trouvez pas d'adjectifs similaires ou si vous désirez être doublement conforté dans votre choix, féminisez votre mot. Si ça marche, vous êtes dans le camp des adjectifs, et donc il faut accorder !

Ces candidates paraissent compétentes.

Ces casseroles sont bien brillantes.

Il est obligatoirement participe et reste invariable :



- ✓ Dans le cas du gérondif, quand il est précédé de *en*.
En suppliant son responsable, il espérait gagner son estime et une augmentation !
En lavant ses affaires, il montre son autonomie.

Il faut être vigilant (attention, adjectif verbal !) et ne pas confondre le gérondif – *Ils sont venus **en complotant*** (en faisant l'action de comploter) – de l'adjectif verbal précédé de la préposition *en* – *Ils sont venus **en intriguants*** (en tant qu'intriguants). Le dernier exemple marque un état durable, une attitude.

- ✓ S'il est suivi d'un COD (complément d'objet direct).
Traversant la forêt, Blanche-Neige découvrit la maison des sept nains.
- ✓ S'il est suivi d'un COI, d'un CC (complément d'objet indirect/complément circonstanciel de lieu, par exemple) qui crée une entité avec le participe.
Déménageant pour le Midi, il s'allégea de ses vêtements d'hiver.
(Pour l'accent dans la conjugaison, voir chapitre 9.)
- ✓ Lorsqu'il est employé à la forme négative, avec les négations *ne... pas, ne... plus, ne... rien*.
Ne correspondant pas au profil recherché pour ce poste, il envisage de suivre une formation diplômante.
Attention, ici *diplômante* est adjectif verbal, *correspondant* est participe présent !
- ✓ Accompagné d'un adverbe ou d'une locution verbale.
Son coucou volant vite a suscité l'intérêt de la presse locale.
Les cours commençant tout de suite, le programme pourra être traité entièrement.
- ✓ Précédé de *aller* ou de *s'en aller*.
Il s'en allait sifflotant.
- ✓ Enfin, à la forme pronominale... il ne peut que participer !
S'informant sur les démarches à suivre, il visita une grande

partie de l'université.

Se suivant les uns les autres, les invités du cortège ne risquaient pas de se perdre.



En tant que participe, il traduit une action ou un état de courte durée.

Chaque fois qu'il est participe, on peut remplacer ce dernier par le même verbe conjugué précédé de qui.

Le moniteur racontant des histoires à la veillée captivait son auditoire.

Le moniteur qui racontait des histoires à la veillée captivait son auditoire.

✓ Des participes présents hérités du passé, il nous reste quelques expressions : les ayants droit, les ayants cause, les tenants et les aboutissants, toutes affaires cessantes...



Les formules de politesse

On rencontre quelquefois au cours d'une phrase un participe présent qui ne se rapporte pas au sujet de la proposition principale :

Espérant que ma demande retiendra votre attention, veuillez agréer mes salutations les meilleures.

Il faut écrire :

Espérant que ma demande retiendra votre attention, je vous prie d'agréer mes salutations les meilleures.

Le sujet est identique, il n'y a plus de faute de construction. (Voir à ce sujet le chapitre 16.)

Ralentir, graphies trompeuses !

Quelques exemples d'orthographe divergentes entre ces frères ennemis nous aideront à piocher le mot juste entre l'adjectif et le participe, et à bien choisir son équivalent substantivé, qui n'est autre que le nom commun !

Adjectif ou participe ?

Quelques exemples :

Adjectif verbal	Participe présent
------------------------	--------------------------

Adhérent	Adhérant
----------	----------

Affluent	Affluent
----------	----------

Coïncident	Coïncidant
------------	------------

Communicant	Communiquant
-------------	--------------

Convaincant	Convainquant
-------------	--------------

Convergent	Convergeant
------------	-------------

Différent	Différant
-----------	-----------

Divergent	Divergeant
-----------	------------

Émergent	Émergeant
----------	-----------

Équivalent	Équivalant
------------	------------

Excellent	Excellant
-----------	-----------

Fatigant	Fatiguant
----------	-----------

Influent	Influant
----------	----------

Intrigant	Intriguant
-----------	------------

Navigant	Naviguant
Négligent	Négligeant
Précédent	Précédant
Provocant	Provoquant
Somnolent	Somnolant
Suffocant	Suffoquant
Vacant	Vaquant
Zigzagant	Zigzaguant

Adjectif ou participe ? Non, nom !

Soyez vigilant également avec quelques variantes de substantifs : un adhérent, un affluent, un confluent, un équivalent, un expédient, un fabricant (participe : fabriquant), un intrigant, un précédent...

L'essentiel pour un Nul pressé

Dans le doute, souvenez-vous que l'adjectif symbolise plutôt un état, le participe caractérise une action !

Adjectif

- ✓ Quand on peut le remplacer par une épithète.
Ils adoptèrent des comportements étonnants, négatifs et décevants.
- ✓ En tant qu'attribut
Les événements furent surprenants !
- ✓ En composition avec un adverbe
C'était une femme non exigeante.

Participe

- ✓ En gérondif

En apprenant la nouvelle, elle ne put retenir son sourire.

✓ Avec un COD (complément d'objet direct)

Descendant la rue à pied, j'ai découvert un nouveau restaurant.

✓ Avec un COI (complément d'objet indirect ou circonstanciel)

Les convives discutant autour de la table.

✓ Avec une négation

Ne participant plus aux réunions, elle ne renouvela pas son adhésion.

✓ Suivi d'un adverbe

Le spectacle finissant rapidement, nous pourrons nous retrouver pour dîner.

✓ Avec aller ou s'en aller

Ses espoirs s'en allaient diminuant.

✓ À la forme pronominale

Se refusant à toute remarque désobligeante, il préféra garder le silence.

Désobligeante est adjectivé (employé comme adjectif), *se refusant* est au participe présent.

Chapitre 6

Des consonnes, lesquelles redoublent ?

Dans ce chapitre :

- ▶ Chez les adverbes
 - Les adverbes en formation
 - Tout est dans l'oreille
- ▶ Chez les verbes
 - Ceux qui bissent
 - Les autres sont « grave »

Chez les adverbes

Dans la famille des adverbes, qui adopter ? Comment distinguer le redoublant (« *mment* ») de celui qui ne double pas la consonne (« *ment* ») ? Quelle solution choisir devant « *mmant* » et « *mment* » ? Et, cerise sur le gâteau, quels adverbes sont revêtus arbitrairement du beau circonflexe ? Les pages qui suivent devraient nous éclairer sur ce sujet épineux. Une chose est sûre : tous ces adverbes sont invariables !

Les adverbes en formation

Le principe de construction d'un adverbe offre un large choix. Il consiste à greffer un suffixe sur un radical (la racine d'un mot :

« *lait* » dans « *allaiter* »). Les suffixes se placent à la fin d'un mot, lâchement, les préfixes au début de celui-ci, reprendre.

L'adverbe est souvent une forme dérivée de l'adjectif sur lequel s'accroche notre suffixe, « *ment* », « *mment* », ou « *mmant* ». Soit il choisit un adjectif (féminin, masculin, ou invariable en genre), soit il opte pour un nom commun ou un participe passé.

La ville de Paris anciennement appelée Lutèce demeure l'une des plus belles capitales. (Dérivé de l'adjectif féminin *ancienne*.)

On ne dirait pas que cette ravissante petite fille est née prématurément. (Dérivé de l'adjectif masculin *prématuré*.)

Pourriez-vous lui demander aimablement de se joindre à nous ? (Dérivé de l'adjectif invariable en genre *aimable*.)

Cette cuisine sent diablement bon. (Dérivé du nom commun *diable*.)

Cette navigatrice n'est décidément pas faite pour la vie sédentaire. (Dérivé du participe passé *décidé*.)

Il arrive aussi que l'adverbe repose sur un adjectif féminin dont le « *e* » se transforme en « *é* » (*confusément*, *expressément*...).

Ce n'est pas précisément ce qu'il a dit.

Certains adverbes, très usuels, sont issus d'un adjectif qui a disparu de l'usage (*sciemment*, *grièvement*...).

Elle nous a brièvement résumé la situation. (De l'ancien français *brief* qui a donné *bref*.)

Tout est dans l'oreille

✓ Les adverbes qui se prononcent avec le son [a] prennent toujours deux « *m* ». Disons que la sonorité en [a] est l'indice du doublement de la consonne.

Ce top-modèle s'habillait toujours si élégamment.

Il avalait négligemment sa purée.

En conséquence, tous les autres adverbes (son en « *ement* », « *ément* » ou « *ument* ») s'écrivent avec un seul « *m* ».

Reste à déterminer pour les premiers quand le « *a* » dame le pion au « *e* ». Là encore, il suffit de remonter à l'origine du mot, donc à l'adjectif dans la plupart des cas.

✓ La graphie « *amment* » est destinée aux adverbes dont l'adjectif finit par « *ant* ».

Il a brillamment achevé ses études.

Les discours étonnamment optimistes de certains politiques...

Il a plu abondamment ces dernières semaines.

Dans cette dernière série, derrière l'adjectif doté d'une terminaison en « *ant* » (*brillant, étonnant, abondant*) se cache peut-être un participe présent (voir chapitre 5). Mais peu importe, me direz-vous poliment, l'essentiel étant de savoir si notre adjectif a sa terminaison en « *ant* » ou en « *ent* ». Et de construire notre adverbe sur le même modèle !

Vous saviez pertinemment qu'il ne viendrait pas (pertinent).

J'ai récemment visité le Japon (récent).



L'adverbe en « *mmant* », donc avec une prononciation en [a] et construit sur un adjectif en « *ant* », double obligatoirement le m.



Ceux qui portent le chapeau

Le vrai problème se pose avec les adverbes en « *ument* ». Certains sont chapeautés, d'autres non ! L'accent circonflexe que l'on peut observer sur le « *û* » signale la disparition du « *e* ». En effet, comme nous l'avons expliqué au début de ce chapitre, l'adverbe est souvent construit sur l'adjectif féminin. Le « *e* », marque du genre, a progressivement disparu au fur et à mesure qu'il n'était plus prononcé (*polie/poliment*). Pour gaie, nous avons conservé les deux graphies : *gaiement* et *gaîment*. De même, pour nue : *nuement*, *nûment*. En revanche, les autres ont perdu le « *e* », et il n'existe pas de repère qui permette de distinguer les « chapeautés » des têtes nues.

Les chapeautés Les têtes nues

Assidûment

Absolument

Congrûment

Ambigument

Continûment

Éperdument

Crûment

Ingénument

Dûment

Prétendument

Gaîment

Goulûment

Incongrûment

Résolument

Indûment

Nûment



omme *nuement* et *gaiement*, *exquisement* peut s'écrire d'une autre façon : *exquisément*. La version accentuée est plus fréquente.

L'essentiel pour un Nul pressé

✍ Le son [a] détermine le doublement de la consonne **m** :
Ils se sont vaillamment battus.
L'étudiant répondit pertinemment à l'examineur.

✓ Il faut se reporter à l'orthographe de l'adjectif à partir duquel l'adverbe est créé pour choisir la bonne terminaison.

Elle jeta négligemment ses gants sur le bureau. (Construit sur *négligent*.)

Cette journaliste parle couramment quatre langues ! (Construit sur *courant*.)

✓ Tout son autre (que le [a]) nous oriente vers la graphie à une seule consonne (**m**).

Cette groupie suivait aveuglément le moindre déplacement du chanteur.

Il était terriblement ému de votre discours.

La maîtresse se comportait toujours gentiment avec ses élèves.

✓ Se méfier des adverbes en *ument* ou *ûment*, qui prennent arbitrairement ou non l'accent circonflexe. Pas de secret, il faut consulter la liste plus haut, dans l'encadré.

Chez les verbes

La difficulté avec les verbes en « *eter* » ou « *eler* » consiste à repérer ceux qui prennent un accent grave de ceux qui bissent le « *t* » ou le « *l* ». La grande majorité voit sa consonne doubler, mais quelques verbes échappent à la règle.

Ceux qui bissent

✓ Un grand nombre de verbes doublent leur consonne (« *l* », « *t* ») devant un « *e* » muet (« *e* » muet : non accentué, qui peut se prononcer ou non).

Il appelle sa femme tous les midis. Mais *Il appelait sa femme tous les midis.* [Encore un « jaloux » !]

Les enfants ont appris qu'on ne jette pas de papier par terre.

Si, à la conjugaison, le « *e* » muet disparaît au profit d'une syllabe sonore (qui se prononce : *ais, ait, ons, ez...*), la consonne reste simple.

Ici, encore, c'est donc une question d'oreille, enfin de son !

✓ À l'usage, quatre temps sont concernés : le présent de l'indicatif, du conditionnel et du subjonctif, et le futur simple.

Prenons le verbe **jeter** à titre d'exemple :

Présent de l'indicatif

Je jette

Tu jettes

Il jette

Nous jetons

Vous jetez

Ils jettent

Futur simple

Je jetterai

Tu jetteras

Il jettera

Nous jetterons

Vous jetterez

Ils jetteront

Présent du subjonctif

Que je jette

Que tu jettes

Qu'il jette

Que nous jetions

Que vous jetiez

Qu'ils jettent

Présent du conditionnel

Je jetterais

Tu jetterais

Il jetterait

Nous jetterions

Vous jetteriez

Ils jetteraient

Il faut ajouter à ces temps la deuxième personne du singulier de l'impératif qui voit également sa consonne redoublée.

Impératif présent

Jette

Jetons

Jetez

Donc, à l'oreille, nous pouvons facilement repérer si la syllabe est constituée d'un « e » muet, comme dans tous les exemples ci-

dessus, et en conclure qu'il faut doubler notre « t » ou notre « l ». Dans « *nous jetons* », « *vous jetez* », « *que nous jetions* », « *que vous jetiez* », le « e » muet n'est plus, la consonne retourne à sa solitude.

Dans cette catégorie, on recense dans **l'usage courant** :

✓ amonceler, appeler, atteler, cacheter, carreler, chanceler, craqueler, décacheter, déchiqueter, décoller, déficeler, déniveler, dépuceler, désensorceler, dételer, écheveler, emballer, ensorceler, épeler, épousseter, étinceler, étiqueter, feuilleter, ficeler, grommeler, guillemeter, hoqueter, interjeter, jeter, jumeler, marquer, morceler, moucher, museler, niveler, pailletter, parquer, pelleter, piquer, projeter, rappeler, recarreler, rejeter, remballer, renouveler, riveter, ruisseler, tacher, voler.

D'autres **verbes plus spécialisés** nous invitent à consulter le dictionnaire :

✓ agneler, aiguiller, anneler, banqueter, baqueter, bateler, becqueter ou béqueter, bosseler, botter, bourreler, breteler, breveter, briquer, cailletter, canner, capeler, caqueter, chapelier, chevreter, claquer, clavier, cliquer, coller, coquer, cordeler, craquer, créneler, cureter, cuveler, débecqueter, débosser, décapeler, décarreler, déclavier, décliquer, déjeter, démoucher, démuseler, denteler, dépaisseler, dépaquer, détonner, duver, embotter, encliquer, engrumeler, enjaveler, épanner, forger, fuseler, gobeter, greneler, griveler, grumeler, javeler, louver, moleter, muguer, nickeler, oiseler, paisseler, panteler, pommeler, raineter, râter, soucher, souffler, surger, taveler, tromper, valet.



Regrettez d'être interpellé

Interpeller conserve dans toute sa conjugaison les deux « l ». Il ne faut pas l'assimiler au verbe appeler. *Idem* pour

regretter qui garde ses deux « t ». Il suffit d'observer le verbe à l'infinitif pour savoir s'il prend une ou deux consonnes.

Les autres sont « grave » !

Les verbes qui préfèrent mettre l'accent grave devant une syllabe muette se conjuguent sur le modèle de... modeler !

Comme pour la partie précédente, les quatre mêmes temps sont affectés : le présent de l'indicatif, du conditionnel et du subjonctif, et le futur simple.

Présent de l'indicatif	Présent du subjonctif
-------------------------------	------------------------------

Je modèle	Que je modèle
-----------	---------------

Tu modèles	Que tu modèles
------------	----------------

Il modèle	Qu'il modèle
-----------	--------------

Nous modelons	Que nous modelions
----------------------	---------------------------

Vous modelez	Que vous modeliez
---------------------	--------------------------

Ils modèlent	Qu'ils modèlent
--------------	-----------------

Futur simple	Présent du conditionnel
---------------------	--------------------------------

Je modèlerai	Je modèlerais
--------------	---------------

Tu modèleras	Tu modèlerais
--------------	---------------

Il modèlera	Il modèlerait
-------------	---------------

Nous modèlerons	Nous modèlerions
-----------------	------------------

Vous modèlerez	Vous modèleriez
----------------	-----------------

Ils modèleront	Ils modèleraient
----------------	------------------

Ici aussi, on constate que seules les première et deuxième personnes du pluriel des présents de l'indicatif et du subjonctif conservent le « e » muet (donc ne veulent pas d'accent) puisque la syllabe qui suit est sonore (*voir plus haut dans ce chapitre*).

À l'impératif présent, deuxième personne du singulier, prise d'accent obligatoire pour notre verbe « modèle » mais au pluriel « modelons, modelez ».

S'alignent sur cette conjugaison :

- ✓ En « *eler* », aciseler (terme de viticulture), celer (déceler, receler), ciseler, démanteler, écarteler, embreler, s'encasteler, épinceler, geler (dégeler, regeler, congeler, décongeler, recongeler, surgeler), harceler, marteler, peler, receler.
- ✓ En « *eter* », acheter (racheter), bégueter, caleter, corseter, crocheter, émoucheter, fileter, fureter, haleter, rapiéceter.



Il faut considérer cette dernière catégorie comme une exception et s'assurer quand nous rencontrons un verbe en « *eler* » ou « *eter* » qu'il ne figure pas dans cette dernière liste pour lui doubler sa consonne.

L'essentiel pour un Nul pressé

- ✓ Les verbes en *eter* ou en *eler* doublent le « t » ou le « l » devant un « e » muet (donc aux présents de l'indicatif et du subjonctif sauf à nous et vous, au présent du conditionnel et au futur à toutes les personnes. Et aussi à la deuxième personne du singulier de l'impératif présent).

Trop d'insectes volettent autour de nous.

Cette vieille chouette grommelle sans cesse.

- ✓ Font exception à cet usage quelques verbes dont certains, rares, sont propres à un domaine particulier (agriculture, par exemple) :
 - En « *eler* », aciseler (terme de viticulture), celer (déceler, receler), ciseler, démanteler, écarteler, embreler, s'encasteler,

épinceler, geler (dégeler, regeler, congeler, décongeler, recongeler, surgeler), harceler, marteler, modeler, peler, receler.

- En « *eter* », acheter (racheter), bégueter, caleter, corseter, crocheter, émoucheter, fileter, fureter, haleter, rapiéceter.

Eh bien, qu'il gèle sur place !

Achèteras-tu cette maison finalement ?

Chapitre 7

Relativisons !

Dans ce chapitre :

- ▶ Qui est « *qui* » ?
 - ▶ Les caprices du « *dont* »
-

Les pronoms relatifs nous permettent de relier deux propositions qui ont un nom en commun et d'éviter ainsi la répétition de celui-ci. Ils se classent en deux catégories, les formes simples et usuelles (*qui*, *que*, *quoi*, *dont*, *où*...) et les formes contractées (*desquelles*, *duquel*, *auxquelles*, *à laquelle*...). Seules ces dernières s'accordent en genre et en nombre, mais on ne peut les utiliser indifféremment dans n'importe quel cas. Explorons un peu ce nouveau champ.

Qui est « qui » ?

✓ Avec « *qui* », aucune restriction, « *qui* » peut s'appliquer à une personne, un animal, une chose.

Le présentateur qui taquine toujours ses invités anime une nouvelle émission.

Le renard qui manifeste tant de ruse dans les fables de La Fontaine sort toujours vainqueur.

L'eau qui coule de la fontaine est réputée potable !

On se demande souvent quelles sont les règles qui régissent l'emploi de « *ce qu'il* » plutôt que « *ce qui* ».

Eh bien, il n'y en a pas ! On peut faire comme on veut ! Aucune distinction de sens, de grammaire, et même à l'oreille il est

difficile de repérer lequel des deux a été prononcé.
Je ne comprends pas ce qu'il se passe. Ou Je ne comprends pas ce qui se passe.
À moins que la construction soit exclusivement impersonnelle comme avec le verbe falloir, le « *qu'il* » s'imposera alors.
Qu'est-ce qu'il faut comme bûches pour se chauffer.



Si « *qui* » est précédé d'une préposition, le sujet auquel il se rapporte qu'on appelle un « *antécédent* » doit être une personne ou une chose personnifiée. Parmi les prépositions les plus courantes : à, avec, chez, dans, de, derrière, devant, en, par, parmi, pour, près, sans, sous, sur...

Le libraire chez qui je fais mes courses spirituelles...

L'arbre, symbole de vie, devant qui je m'incline révérencieusement...

On ne peut donc pas dire : *la fleur à qui je parle* (à moins d'être dans *Peau d'Âne...*).

Les animaux familiers faisant partie de la famille bénéficient d'un traitement de faveur, ils peuvent faire fonction d'antécédent. Reste à savoir où s'arrête le noyau familial. Des singes ou des souris... La règle ne dit mot !

✓ Les pronoms composés s'adressent indifféremment aux personnes ou aux choses, c'est donc vers eux que l'on se tournera si notre verbe exige une préposition.

Les voyages pour lesquels j'ai dû patienter jusqu'à ma majorité sont mes meilleurs souvenirs.

Les amis sur lesquels je peux compter...

On aurait pu écrire : *Les amis sur qui je peux compter...* Mais non* *Les voyages pour qui.*



La forme simple (sur qui) est considérée comme plus soutenue

que la forme composée (sur lesquels).

✓ Quand deux propositions comportent deux pronoms identiques, on peut faire l'ellipse du second. Si le temps des verbes n'est pas le même dans les deux propositions, certains grammairiens imposent la répétition du pronom. Cette pratique, un peu rigoureuse, est peu suivie dans l'usage.

La comédienne qui chante le blues et danse admirablement le rock and roll.

Les manifestants qui défilaient dans les rues et (qui) s'étaient donné rendez-vous de bonne heure commençaient à se disperser.

Si le second pronom est différent, nous ne pouvons pas en faire l'omission.

Les médecins qui étaient en consultation et dont nous connaissions la renommée s'étaient constitué une belle clientèle.

✓ Après « *qui* », le verbe s'accorde généralement avec l'antécédent. Certaines phrases (avec je, tu, nous ou vous pour sujet) présentent toutefois des équivoques. L'accord est indiscutable quand l'antécédent est un attribut (qui qualifie un sujet ou un complément par l'intermédiaire d'un verbe) déterminé par un article défini (le/la) ou un adjectif démonstratif (ce/cette) ou si l'attribut est un pronom démonstratif (ceux/celle/celui) :

Tu es l'élève qui a les meilleures notes. (Accord avec *l'élève* qui est attribut.)

Vous êtes cet homme qui peut prendre le pouvoir. (Idem avec *cet homme*.)

Nous incarnons ceux qui se sont toujours battus. (Idem avec *ceux*.)

Et également quand la proposition principale est interrogative ou négative sans aucune restriction sur le déterminant :

Êtes-vous une personne qui se froisse facilement ? (Accord avec *une personne*.)

Je ne serai jamais cette esclave qui admet sa soumission. (Accord avec *cette esclave*.)

Si l'attribut est précédé d'un article indéfini, l'usage est hésitant, mais tend toutefois vers l'accord avec l'attribut.

Je suis une professionnelle qui a fait ses preuves.

Les caprices du « dont »

✓ « Dont » peut représenter des personnes comme des choses. Le plus souvent, il peut être remplacé par duquel, de laquelle, de qui, de quoi, desquels... Il équivaut au « de » suivi de l'antécédent.

François Truffaut dont j'ai vu tous les films... (On pourrait tout autant dire *de qui j'ai vu* puisque l'antécédent est une personne...)

Nous avons l'habitude de placer « dont » dans la plupart de nos phrases, mais nous ignorons souvent que certaines restrictions s'appliquent à ce mot magique, que nous employons des fois à tort et à travers.

Il est des constructions un peu alambiquées qui peuvent nous mettre dans un certain embarras.

La voiture à la réparation de laquelle il voue ses week-ends est une antiquité.

Soit vous changez la phrase : *Il voue ses week-ends à la réparation de sa voiture, qui est une antiquité.* Soit vous vous inclinez devant la lourdeur de la première phrase, cette dernière reste cependant correcte.

L'antécédent du pronom *de laquelle* est *voiture*, le pronom en est donc séparé par le mot *réparation*.

1) Avec ce schéma (antécédent + préposition et nom + pronom relatif), l'emploi de « dont » est proscrit. On le remplace par *de laquelle*, *duquel* ou *de qui* (si l'antécédent est une personne pour ce dernier).

Le tableau à la restauration duquel il travaille était exposé au Louvre.



Comment avoir la certitude que cette phrase est juste, que le pronom relatif est le bon ? Il suffit de la remettre dans le bon ordre :

Il travaille à la restauration du tableau et ce tableau était exposé au Louvre. Le *à la* était bel et bien dans notre phrase initiale, la préposition sur laquelle se construit le pronom (pour éviter la répétition de tableau) est « *du* ». On sait qu'une restriction nous interdit l'emploi de « dont », il faut donc choisir « *du* », et opter

pour la forme composée (puisque l'antécédent est une chose, on ne saurait dire « *de qui* »), avec un antécédent masculin singulier (*tableau*), ce sera forcément duquel.

2) « *Dont* » ne peut pas dépendre d'un complément introduit par une préposition.

**Le propriétaire dont j'ai roulé sur les fleurs n'était pas content.*

Phrase fautive

Cela signifie : *J'ai roulé sur les fleurs du propriétaire.*

La préposition « *sur* » dépend de l'antécédent « *propriétaire* », on ne peut donc pas user du « *dont* » dans la phrase. Il faudra donc dire :

Le propriétaire sur les fleurs duquel (ou de qui) j'ai roulé n'était pas content.



Il faut toujours partir du complément pour construire sa phrase : sur les fleurs.

De même, il serait fautif d'écrire :

**L'Administration dont j'ai accédé aux plus hautes fonctions...*

On corrigera par :

L'Administration aux plus hautes fonctions desquelles j'ai accédé...



Impossible de remplacer *desquelles* par *de qui* dans notre précédent exemple. Ce pronom relatif précédé d'une préposition ne peut se rapporter qu'à une personne. Ce que n'est pas l'Administration.

3) Autre restriction : si un possessif est en rapport avec l'antécédent, « *dont* » ne peut être envisagé dans la phrase !

**Le fils dont je reçois ses amis est de passage dans la région.*

Phrase fautive

Le possessif « ses » est bien en rapport avec l'antécédent « fils ».

La solution, ici, est simple, on change le possessif !

Le fils dont je reçois les amis est de passage dans la région.

Rezardez le château dont on aperçoit le donjon.

Et non : **Regardez le château dont on aperçoit son donjon.*

4) Enfin, on ne peut concevoir de mariage possible entre « dont » et le pronom « en ».

**Les femmes dont j'en admire l'élégance.* Association inimaginable.

Mais il est juste de dire : *Les femmes dont j'admire l'élégance.*



Dont est obligatoire si l'antécédent est ce, cela, ceci, rien. Il peut avoir pour vocation de ramasser toute la proposition précédente.

C'est ce dont j'ai le plus besoin.

Il fumait cigarette sur cigarette, ce dont je n'avais pas pris conscience auparavant. « Ce » se rapporte dans ce dernier exemple à toute la proposition.



Un pronom peut en cacher un autre

« Dont » et « où »

« Dont » s'emploie pour exprimer la descendance et l'origine sociale.

Les Valois dont il descendait ...

« D'où » est plutôt réservé au lieu et au temps.
Je me suis précipitée dans la cuisine d'où émanait une étrange odeur.
C'est l'heure où la nuit tombe.
Le village d'où je viens organise des festivals de rue comme on n'en voit plus.
« Où » peut s'accompagner ou non d'une préposition (où, d'où), comme on le remarque dans les exemples précédents. **Il ne peut avoir pour antécédent qu'un nom de chose.**



Nous nous abstiendrons de mettre un *là* (il est question d'adverbe et non de musique, l'accent le prouve) entre la préposition « *de* » et le pronom relatif « *où* ».

La station d'où nous sommes sortis est une phrase correcte, mais il est impossible de s'exprimer convenablement avec **La station de là où nous sommes sortis*.

Cela vaut pour d'autres prépositions : ne pas employer *jusque là où* mais *jusqu'où*.

Ne pas tomber dans le piège du *C'est là où*, qui relève du langage populaire. Pencher plutôt pour *C'est là que*.

« *Où* » manifeste son exigence : il s'associe avec peu de prépositions : *de, par, jusque, quelquefois pour*.

Jusqu'où irez-vous dans la provocation ?



La combinaison « *vers où* » semble bien malheureuse, on s'épargnera de l'utiliser.

Il faut éviter d'employer « *où* » quand il se rapporte à la situation.

Ne pas dire **L'état de fatigue où je suis* mais *L'état de fatigue dans lequel je suis*.

✓ « Que »

« Que » est le pronom relatif que l'on emploie quand l'antécédent est complément d'objet direct, c'est-à-dire quand le pronom relatif n'est pas construit sur une préposition.

*Roxane lave les fraises pour le déjeuner. Les fraises sont le **COD** de laver.*

Les fraises que Roxane lave pour le déjeuner.

Si le verbe exige une préposition (penser à quelqu'un), le pronom ne sera pas « que » et il se construira sur la préposition indissociable du verbe.

Les desserts auxquels elle pense...

✓ « Dont » et « que »

Deux verbes similaires par le sens se conjuguent avec des prépositions différentes : « rappeler » est un verbe transitif direct, c'est-à-dire qu'il a un complément d'objet direct, comme manger.

Je mange une pomme. Le COD est une pomme. Si la pomme devient sujet, il faudra dire La pomme que je mange est d'un rouge éclatant.

On reproduit le schéma grammatical avec se rappeler :

L'histoire que je me rappelle puisque Je me rappelle l'histoire et surtout pas Je me rappelle de l'histoire. Cette fréquente erreur vient de l'analogie avec « se souvenir ». Ce dernier, en revanche, se construit obligatoirement avec « de ».

L'épisode dont je me souviens est celui du singe qui s'échappe du zoo.

Parce que je me souviens de l'épisode ! Dans le même esprit, on ne dira pas :

**Je m'en rappelle. « En » signifiant « de cela », cela reviendrait à dire : Je me rappelle de cela.*

Il faudra corriger pour : *Je me le rappelle ou je m'en souviens.*



Attention toutefois à certaines phrases où « se souvenir » constitue le verbe de notre proposition relative mais où la préposition « de » figure déjà dans la phrase. Dans ce cas, c'est le « que » qui sera préféré, pour éviter une grave faute de syntaxe.

*C'est **de** son sourire charmeur qu'elle se souvient.*

Si l'on remet la phrase dans l'ordre, on obtient :

*Elle se souvient **de** son sourire charmeur.*

Avec la phrase fautive : **C'est de son sourire charmeur dont elle se*

souvient. La remise en ordre supposerait **Elle se souvient de de son sourire*, puisque le « *dont* » est la contraction de « *de* ».

Sur le même principe, on peut dire :

La solitude dont il est jaloux... (puisque'il est jaloux de la solitude).
(Pour les règles de l'élision avec « *puisque* », voir chapitre 10.)

Mais on dira :

C'est **de** la solitude **qu'il** est jaloux... (le « *de* » est déjà dans la construction de la phrase, on sollicitera donc le « *que* » pour éviter la répétition du « *de* »).]



✓ « *Où* » et « *que* »

Si l'on joue la carte de l'élégance, on préférera l'emploi de « *que* » à « *où* » dans des phrases semblables à cet exemple :

Un jour que je ne travaillais pas...

C'est-à-dire quand le nom est une indication de temps et qu'il est précédé d'un article indéfini (un, une, des).

Avec un article défini, on emploiera plutôt « *où* » :

Le jour où je ne travaillais pas...

La version avec « *que* » et article défini nous bascule dans la langue littéraire !

Le jour que je ne travaillais pas.

✓ L'expression **c'est à toi** exige l'emploi de « *que* » pour éviter la répétition inévitable du « *à* » (c'est à lui à qui je m'adresse/ou auquel je m'adresse) qui est fautive. Il faudra donc dire :

C'est à toi que je m'adresse.

Gardons à l'esprit que « *dont* » est la contraction de « *de* ».

Même procédé avec **pc'est de lui**. Pour ne pas alourdir avec une redite (c'est de lui dont je parle), on préférera :

C'est de lui que je parle.

Seul « *que* » est autorisé.



Avec les prépositions « *parmi* » et « *entre* », nous sommes contraints de recourir à la forme composée

lesquelles, lesquels. Impossible de placer un « qui » ici ! Cette association m'a permis de faire de nouvelles connaissances parmi lesquelles j'ai choisi mon témoin de mariage.

✓ « *Lequel* »

« *Lequel* » concurrence « *qui* », les deux pouvant s'employer indistinctement. Mais, dans certains cas, « *lequel* » permet d'éviter une ambiguïté.

Il faut repeindre la façade qui jouxte le bâtiment, lequel date un peu.

Avec « *qui* », nous n'aurions aucun moyen de savoir qui, de la façade ou du bâtiment, date un peu. Évidemment, avec deux noms féminins (ou masculins), le problème demeure.

Il faut repeindre la façade qui jouxte la maison, laquelle date un peu.

Il présente également l'avantage de nous épargner la répétition du « *qui* » !

✓ « *Quoi* »

Ne peut se rapporter qu'à un nom de chose.

Les enfants ont préparé le petit déjeuner, ce à quoi je ne m'attendais pas.

Notre « *quoi* » se rapporte ici à toute la proposition *Les enfants ont préparé le petit déjeuner*. Il est d'usage de le faire précéder du démonstratif « *ce* ». « *Quoi* » ne s'emploie plus aujourd'hui que pour un sujet neutre.

Quelque chose à quoi je ne crois plus.

Mais contre quoi je me suis cogné ?

Mais on peut rencontrer au cours de nos lectures des phrases dans lesquelles « *quoi* » se réfère à un sujet nettement déterminé, puisque c'était l'usage jusqu'au XVIII^e siècle.

L'essentiel pour un Nul pressé

✓ **Qui** → a pour antécédent une personne, un animal, une chose...

Les enfants observent le singe qui grimpe à l'arbre.

Mais **préposition + qui** → antécédent : une personne ou une chose personnifiée

Les touristes à qui la guide commente l'histoire de la ville.

✓ **Lequel, laquelle, lesquelles** → personne, animal, chose (aucune restriction)

Préposition + lequel (féminin, pluriel...) → antécédent : personne, animal, chose...

Donc préposition + pronom avec un antécédent animal ou chose → choix de la forme composée

Les dauphins avec lesquels les animateurs font leur show.

Pas de distinction entre **ce qu'il** et **ce qui** sauf avec le verbe falloir (emploi de « *ce qu'il* » obligatoire).

J'ignore ce qu'il te convient le mieux/J'ignore ce qui te convient le mieux.

Sais-tu ce qu'il faut apprendre pour demain ?

La répétition du pronom n'est indispensable que si l'on change de pronom.

Les artistes qui sculptent le sable et dont l'art relève d'un minutieux apprentissage...

Les artistes qui sculptent le sable et invitent les enfants à les rejoindre dans leur création.

✓ **Pronom personnel (je, tu, nous, vous) + verbe + attribut** → accord avec l'attribut dans 4 cas :

- L'attribut est précédé d'un article défini

*Nous sommes **les** historiens qui ont révolutionné la vision du XX^e siècle !*

- L'attribut est précédé d'un adjectif démonstratif

*Tu es **cette** spécialiste de la biodiversité qui a écrit de précieux ouvrages.*

- L'attribut est un pronom démonstratif

*Je veux être **celle** qui remportera la victoire !*

- Si la phrase est interrogative ou négative

Vous n'êtes pas un homme qui fuit ses responsabilités.

Serez-vous le candidat qui gagnera le premier prix ?

✓ **Où** (employé avec ou sans préposition) → antécédent : chose

Les vacances où je me suis le plus amusée sont celles que j'ai passées dans la maison de ma grand-mère à La Rochelle.

✓ **Dont** → antécédent : personne, animal, chose

Les affaires dont je m'occupe sont à la limite de la légalité.

Les cas où dont est interdit

- antécédent + préposition et nom + pronom relatif

On le remplace par *de laquelle, duquel* ou *de qui*.

Le port au manège duquel travaille le forain organise une épreuve sportive.

Et non **Le port dont le forain travaille au manège...*

- Si la relative comporte une préposition

Ce magistrat de l'honnêteté duquel je doute bénéficie toujours de l'immunité.

Et non **Ce magistrat dont je doute de l'honnêteté...*

- Avec un possessif se rapportant à l'antécédent

Ces mannequins dont je photographie les tenues ont une ligne parfaite.

Et non **Ces mannequins dont je photographie leurs tenues...*

- Avec *en* dans la phrase

Ces bijoux dont j'admire l'éclat sont trop coûteux.

Et non **Ces bijoux dont j'en admire l'éclat...*

✓ **Que**

Pronom relatif utilisé quand le verbe n'exige aucune préposition

La maison que j'ai achetée aurait besoin d'être rénovée.

*C'est à lui **que** je parle.*

*C'est de lui **que** je parle.*

Ces deux constructions exigent le *que*.

✓ **Lequel**

S'emploie à la place de *qui*

- Évite une répétition du pronom

- A l'avantage de ne pas présenter d'ambiguïté

Incline-toi devant cette déesse qui est honorée dans tout le monde grec, laquelle s'est montrée généreuse envers son peuple.

✓ **Quoi** → antécédent : sujet neutre

À quoi me suis-je heurtée ?

Deuxième partie

Sur la trace des substantifs

Chapitre 8

Comment ne pas perdre le nord ?

Dans ce chapitre :

- ▶ Mettre le cap sur la cap.
- ▶ Les cas de cap.
- ▶ Prendre la bonne direction
- ▶ À quel saint se vouer ?
- ▶ La côte a la cote

Est-il plus grave de perdre le nord ou de perdre le Nord ? L'expression courante qui signifie « perdre la tête » s'écrit sans majuscule à nord. Avec la capitale, majuscule en jargon de typographe, nous perdrons la région nord de la France. Ce chapitre nous permet donc de naviguer entre direction et région et de nous repérer dans ce labyrinthe géographique.

Mettre le cap sur la cap.

On distingue les régions par la **capitale**. On place en effet la majuscule chaque fois que l'on désigne la région géographique et non la direction.

J'ai quitté le Nord à la suite d'une mutation. (La région nord. Les points cardinaux sont en **minuscules**, employés en adjectifs.)

Elle redoute les hivers rigoureux de l'Est.

Le Grand Palais abrite une exposition sur la magnificence des bijoux de l'Orient.

De même que les noms de pays prennent la **capitale**, les noms de populations aussi :

Les Orientaux, les Européens, les Asiatiques, les Austro-Hongrois, les Allemands...



Cap. ou pas cap. ?

Les noms de populations perdent leur **majuscule** (mais non leur superbe) quand ils sont employés en adjectif et non plus en nom commun :

Les sportifs nord-américains sont montés sur le podium.

Les estampes orientales sont consultables à la bibliothèque d'Istanbul.

Il partit à la découverte des us et coutumes anglais.

Les cas de cap.

Capitale également pour désigner une unité géographique bien définie : le Pacifique Sud, la mer du Nord. La capitale joue en effet un rôle déterminatif, le mot « capé » (avec capitale) indique un lieu géographique unique.

Cette auteure raconte ses voyages, de l'Amérique du Nord à l'Asie du Sud-Est, peu de pays lui sont encore inconnus.

Certains noms consacrés par l'usage prennent toujours une **capitale** : l'hémisphère Nord, l'hémisphère Sud, le pôle Nord et le pôle Sud, la gare de l'Est, la gare du Nord.



Le « de » n'anoblit pas toujours !

Si le nom du pays, ou de l'entité supérieure, suit le nom de la région, ce dernier perd sa **capitale**, puisque l'élément déterminant est repris par la **majuscule** du nom propre.

Le nord de la Bretagne regorge de paysages sauvages.

L'ouest de la France possède un littoral d'une exceptionnelle richesse.

Si nous parlions de l'Ouest, vu qu'il s'agit de la région, la **capitale** s'imposerait, mais le complément *de la France* nous contraint à baisser la capitale à Ouest.

Nous pouvons en conclure que la région suivie de la préposition « de » et d'un nom géographique reste en **minuscules**.

Mes voisins passent leurs vacances dans le nord de l'Italie.

Mais De retour d'Italie, j'ai pu constater que le Nord était plus industrialisé que le Sud.

Prendre la bonne direction

Si les points cardinaux désignent la direction, cette fois ils resteront en **minuscules**.

La maison est orientée plein sud.

Ma tante habite désormais la côte ouest, mais elle a passé vingt ans dans la banlieue nord.

Il faut lire que la maison est orientée en direction du sud, que ma tante habite la côte qui est en direction de l'ouest, que la banlieue est en direction du nord...

Ces règles s'appliquent aussi à *midi* et à *centre* :

La terrasse est exposée au midi. (La direction.)

*Le Centre a essuyé de nombreux orages ces dernières semaines.
(La région.)*

*Cette dame ne renoncerait pour rien au monde à son séjour dans
le midi de la France. (Région aussi mais suivie du complément
déterminant de la France.)*



Les points cardinaux désignés par leur abréviation s'écrivent en **capitales** avec un point (abréviatif).

Le nord (N.), le sud (S.), l'ouest (O. ou quelquefois W.), l'est (E.).

Dans les bulletins de météo marine, on peut observer les vents N.-O. (nord-ouest), S.-E. (sud-est), N.-N.-E. (nord-nord-est), etc.

À quel saint se vouer ?

Le mot saint ne prend pas de capitale **si** l'on parle du personnage, en revanche, nous en mettrons une au nom propre.

Il ignorait que saint François avait fondé l'ordre des Franciscains.

Il étudiait les écrits de saint Thomas d'Aquin.



Saint Louis

Une exception porte sur le roi **Saint Louis**. Louis IX, plus connu sous son surnom, a bien été canonisé après sa mort, mais sa sainteté était déjà admise de son vivant. Les deux **capitales** relèvent ici de la règle typographique des

surnoms, où l'usage est de mettre des **majuscules** aux adjectifs et aux noms.

C'est à Saint Louis que nous devons la Sorbonne.

Lorsqu'on emprunte le nom d'un saint pour baptiser une église, une école, une rue, un bâtiment public, ou encore pour désigner une fête du calendrier, nous distinguons graphiquement la dénomination de son auteur en insérant un trait d'union entre le mot saint et le nom propre, et les deux éléments prennent la **capitale**.

Le jour de la Saint-Jean, je me rends à l'église Sainte-Marie.

Je vais prendre de nouvelles fonctions au lycée Saint-Louis.

Elle vient d'emménager rue Saint-Benoît.

Certains saints sont passés dans le langage courant (d'où les **minuscules**) :

Des saint-jacques, des saint-bernard, du saint-émilion, des saint-honoré...

On constate l'invariabilité de ces noms composés.

Et pour ce qui relève de la sphère religieuse, on trouve souvent la **capitale** :

Le Saint-Esprit, l'Esprit-Saint, l'Écriture sainte, le Saint-Père, le Saint-Siège, la Sainte Vierge...

La côte a la cote

Les côtes françaises désignées par un nom complément présentent la particularité de prendre deux **capitales**, mais si la côte est suivie d'un adjectif, seul le mot côte prend une **majuscule**.

Je pars m'installer sur la Côte d'Azur.

Mes cousins habitent sur la Côte basque.

L'agence organise des excursions sur la Côte de Granit rose.

L'essentiel pour un Nul pressé

- ✓ Les points cardinaux employés pour désigner une région **prennent une capitale.**

Le Sud m'évoque ces villages endormis à l'heure de la sieste, ces terrasses ombragées...

Capitale également aux noms de populations.

Les Britanniques sont attachés au royaume.

Majuscule enfin dans le cas d'une dénomination géographique précise.

Il entreprit de traverser le Pacifique Sud.

- ✓ Pour indiquer une direction, **minuscule.**

Il roule vers le nord sans but précis !

Minuscule de rigueur aussi quand le point cardinal désigne une région, mais qu'il est suivi de la préposition **de** et d'un complément géographique.

Son voilier est immatriculé dans l'un des ports de l'ouest de la France.

- ✓ **Saint**

Le personnage du saint mettra une **capitale** à son nom, mais saint reste minuscule.

Il prétend avoir lu tous les épîtres de saint Paul.

L'emprunt de son nom destiné à nommer une institution, un lieu public, une fête du calendrier... Deux **capitales** et un trait d'union.

Nous nous retrouvons tous les ans à la Saint-Patrick.

- ✓ **Côte**

Côte + Nom → deux capitales

De nombreux citadins se retrouvent l'été sur la Côte d'Amour.
(La Baule)

Côte + adjectif → capitale à côte uniquement

Au programme : char à voile sur les plages de la Côte fleurie.
(Deauville)

Chapitre 9

Les accents voyageurs

Dans ce chapitre :

- ▶ Jouer du grave et de l'aigu
- ▶ Les mots ont-ils des frontières ?
- ▶ L'accent qui fâche
- ▶ Les circonvolutions du circonflexe
- ▶ Le tréma parmi les voyelles

Ces petits complices des lettres qui nous compliquent bien la vie s'appellent des signes diacritiques. Même s'ils revêtent un certain cachet, ils ne sont pas là que pour faire joli ! Soit ils donnent une information phonétique, soit ils distinguent des homographes (mot de même orthographe mais de sens différent, *voir chapitre 11*). Ce chapitre va donc nous mettre les points sur les « i ».

Jouer du grave et de l'aigu

L'accent aigu se place devant une syllabe sonore ; l'accent grave s'impose devant une syllabe muette. Une syllabe muette est constituée d'une ou de deux consonnes et d'un « e » non accentué (« *te* », « *re* », « *che* », « *se* »...), une sonore doit s'entendre, comme son nom l'indique, et sera donc composée d'une ou de deux consonnes et d'une autre voyelle (« *cha* », « *ta* », « *mi* », « *po* », « *nu* », « *sy* »...) ou du « e » accentué (« *é* », « *è* », « *ê* », « *ë* »). L'accent aigu indique un son fermé [é] alors que le grave, un son ouvert [è].

Les géomètres enseignèrent le théorème aux élèves.

Hélène ne se désespère pas devant la difficulté de son devoir et persévère.

Dans *persévère*, l'accent aigu de « sé » se justifie par la syllabe accentuée « vè » tandis que la finale « re », étant muette, requiert l'accent grave de « vè ».



Difficulté - Vers une simplification ?

Un certain nombre d'exceptions ont progressivement disparu de notre lexique. Enfin pas tout à fait disparu. On les trouve encore dans les dictionnaires, mais il est admis de les écrire selon les règles énoncées ci-dessus.

« *Céleri* » ou « *crémerie* » s'orthographiaient avec deux aigus malgré la présence de la syllabe muette. Nous pouvons aujourd'hui écrire : « *cèleri* » ou « *crèmerie* » ou conserver l'orthographe d'origine, les deux sont permis. *Après avoir acheté du céleri en prévision du dîner, je m'apprêtais à entrer dans la crémerie.*

Il en est de même avec le célèbre « événement » qui peut aujourd'hui suivre la règle et s'orthographier « évènement », *idem* avec « allègement » ou « allègement »...

Il est fortement recommandé d'adopter une unification dans son texte, et de s'y tenir si plusieurs occurrences d'anciennes exceptions se présentent.

Parmi ces exceptions qui n'en sont plus, quelques-unes prennent ou non l'accent : « assener » ou « asséner », « receler » ou « recéler », « refréner » ou « réfréner »...



Exceptions - Ne séchez plus !

Deux termes échappent à cet assouplissement : « *sécheresse* » et « *médecin* », qui maintiennent l'accent aigu devant la syllabe muette.

Le jardinier s'inquiétait pour ses plantations devant la persistance de la sécheresse.



Ni grave ni aigu devant deux « *m* », deux « *t* », deux « *s* »...

Chaque fois qu'un mot abrite une consonne double, le « *e* » qui précède ce doublement reste **toujours** muet ! C'est le doublement de la consonne qui crée le son.

Son ennemi cesse de mener une vie errante et emménage rue des Pâquerettes.



Les rebelles

Tous les mots construits sur l'élément « *télé* » prennent deux accents aigus, sauf « *télescope* » et tous ses dérivés (« *télescoper* », « *télescopage* »...) qui n'en ont qu'un, et sauf « *télex* ».

Il impressionna tout son entourage avec ce stylo télescopique.

Attention à « *Cedex* » qui, lui, n'en prend pas puisque c'est l'acronyme (sigle que l'on peut prononcer comme un mot simple) de Courrier d'entreprise à distribution exceptionnelle.

Le mot « *repartie* » qui se prononce [répartie] s'écrit sans

accent aigu. *Barthélemy a le sens de la repartie.*

Nos prénoms qui peuvent prendre toutes les variantes possibles ont pour origine l'orthographe des saints. C'est vers eux qu'il faut se tourner pour adopter la graphie originelle !

(Pour l'accord de possible, voir chapitre 3.)

Le mot « *féerique* » s'écrit avec un seul accent aigu malgré la prononciation. Il est construit sur le mot « *fée* ».

Quelle démonstration féerique c'était, on aurait cru un vrai conte de fées !

Remarquez le pluriel (obligatoire) de fées dans « *conte de fées* ». Même si votre conte n'en compte qu'une !

Les mots ont-ils des frontières ?

- ✓ Quand un mot emprunté à une langue étrangère est adopté dans notre langue, il rentre dans les dictionnaires, on considère alors qu'il est « *francisé* ». Il faut en déduire que, normalement, il prend les accents et la marque du pluriel.

Ces allégros de Mozart me touchent particulièrement.

Il faut rester vigilant devant cet usage qui ne se vérifie pas toujours. Certains mots francisés, donc recensés dans les dictionnaires, ne prennent ni accent ni « s » : des « *requiem* » (mot issu du latin), mais des « *revolvers* » (mot issu de l'anglais : pas d'accent mais pluriel). Les « *Vénézuéliens* » (nom francisé) héritent donc des accents et du pluriel, alors qu'ils sont issus du « *Venezuela* », dont le nom qui n'a pas été francisé reste figé (mais il se trouve dans les dictionnaires aux noms propres). Devant une telle complexité, la prudence est de vérifier avant d'envoyer sa missive ! Si le mot n'est pas référencé dans les dictionnaires, il faut le mettre en italique pour indiquer qu'il n'est pas encore francisé.

- ✓ Pas d'accent sur « *a fortiori* », « *a posteriori* », « *a priori* ». Ni sur « *ça* » quand il est la contraction de cela. Mais méfiez-vous de l'expression « *çà et là* » (avec deux accents).



Les originaux

Les mots en « ète », comme « *poète* », « *prophète* », voient l'accent changer à la forme féminine. La finale masculine est constituée d'une syllabe muette qui explique la présence du grave, mais la forme féminine transforme la dernière syllabe qui devient sonore, l'accent se mue alors en aigu !

La poétesse prouva ses talents de prophétesse.

Quelques familles de mots présentent des variantes. Certains sans accent voient leurs parents en prendre :

Discret → *discrétion* ; *rebelle* → *rébellion* ; *serein* → *sérénité* ; *tenace* → *ténacité*...

Le verbe « *créer* » présente la particularité d'avoir deux aigus à la suite au participe passé : « *créé* ».

Il a créé cette maquette de toutes pièces.

La maquette qu'il a créée.

La coexistence des trois « e » est non seulement possible mais obligatoire dans le cas d'un participe passé féminin.

Au passé simple, nous verrons l'aigu flirter avec le circonflexe.

Nous créâmes, vous créâtes...

Et plus surprenant, la troisième personne du pluriel fait cohabiter un aigu et un grave.

Très inventifs, ils créèrent des jouets pour les enfants.

Le présent n'exige qu'un seul accent.

Ce garçon est très doué, il crée des manèges électroniques.

Dans la langue littéraire, on rencontre quelquefois cette construction qui figure un présent de l'indicatif (et ne concerne que la première personne du singulier) :

Osé-je ? Puissé-je ?

Cet usage repose sur une condition : le verbe doit se terminer par un « e » muet. On inverse alors le pronom et le verbe et on place un accent aigu sur le « e » qui, comble de la grammaire, se prononce [è].



De nos jours, on accentue les majuscules. Même si la presse ne suit pas forcément cette pratique, c'est ce que nous nous efforcerons de faire dans nos textes.

Émile et Édith ont choisi l'Égypte comme destination. Être ou ne pas être...

✓ L'accent grave n'est pas réservé à la voyelle « e ». On ne doit pas l'omettre sur le « à » dans :

« çà », « en deçà de », « déjà », « au-delà », « holà », « là », « voilà ». On le rencontre aussi sur le « ù » dans « où ».

Aigu

Allégresse

Extrémité

Réglementation

Réglementer,
réglementaire,
réglementation
(contre toute logique)

Répréhensible...

Grave

Allègrement

Complètement

Grossièreté

Règle et règlement

Sèchement...

L'accent qui fâche

Les verbes du premier groupe qui passent pour être d'une grande simplicité ont leur faille, eux aussi. Il faut distinguer deux

ensembles.

- Les verbes sans accent à l'infinitif (peser, mener, lever...) prennent un accent grave à la conjugaison devant une syllabe muette. Cela nous intéresse

Au présent de l'indicatif

Je lève

Tu lèves

Il lève mais

Nous levons

Vous levez

Ils lèvent

Au futur

Je lèverai

Tu lèveras

Il lèvera

Nous lèverons

Vous lèverez

Ils lèveront

À l'impératif présent

Lève

et au présent du subjonctif

Que je lève

Que tu lèves

Qu'il lève mais

Que nous levions

Que vous leviez

Qu'ils lèvent

et au conditionnel présent

Je lèverais

Tu lèverais

Il lèverait

Nous lèverions

Vous lèveriez

Ils lèveraient

Levons

Levez

En principe, cette série ne pose pas de problème.

- ✓ Les verbes qui ont déjà un accent aigu à l'infinitif (céder, célébrer, régner...) transforment l'accent aigu en accent grave devant une syllabe muette **finale** uniquement.
Donc le même schéma se présente

**Au présent de
l'indicatif**

Je règne

Tu règnes

Il règne

Nous régnons

Vous régnez

Ils règnent

**et au présent du
subjonctif**

Que je règne

Que tu règnes

Qu'il règne

Que nous régnions

Que vous régniez

Qu'ils règnent

À la différence qu'avec nous et vous l'accent aigu se maintient, mais le vrai changement porte sur le futur et le conditionnel présent :

Au futur

**et au conditionnel
présent**

<i>Je régnerai</i>	<i>Je régnerais</i>
<i>Tu régneras</i>	<i>Tu régnerais</i>
<i>Il régnera</i>	<i>Il régnerait</i>
<i>Nous régnerons</i>	<i>Nous régnerions</i>
<i>Vous régneriez</i>	<i>Vous régneriez</i>
<i>Ils régneront</i>	<i>Ils régneraient</i>

La syllabe muette n'étant pas finale, le verbe conserve son accent aigu à toutes les personnes.

À l'impératif

Règne

Régnons

Régnez

Les circonvolutions du circonflexe

Le circonflexe chapeaute toutes ces dames, les voyelles, à l'exception du « y ».

✓ Couramment surnommé le « flexe » par les ouvriers du livre, il a pour principale vocation de signaler une lettre disparue, essentiellement le « s » (voir chapitre 6). Dans « forêt », l'accent nous informe que l'ancienne graphie était « forest », on a conservé le « s » dans certains dérivés comme « déforestation », même origine pour « hôpital » qui est issu d'« hospital », et que nous retrouvons dans « hospitaliser », « hospitalisation », « bâton » descendant de « baston », qui nous a laissé le familier « bastonner », etc.

C'est un honnête homme qui a bon goût !

La grande majorité des flexes informe donc de l'évolution du mot.

(Pour l'accord avec les collectifs, voir chapitre 3.)

- ✓ Une autre fonction consiste à distinguer des homographes (mots de même orthographe mais de sens différents).

La voisine du deuxième étage a dû vendre sa voiture.

On peut observer dans cet exemple la contraction de la préposition « de » et de l'article « le » en « du », à distinguer du participe passé « dû » du verbe devoir qui prend un flexe uniquement au masculin singulier, puisque, si l'on passe au féminin ou au pluriel, l'ambiguïté disparaît ! Il en va ainsi du participe passé « crû » de croître pour le différencier du « cru » de croire, ou encore du substantif « boîte » à ne pas confondre avec le verbe conjugué « boîter » (de boiter), l'adjectif « sûr » de la préposition « sur », la « tâche » à accomplir de la « tache » du vêtement...

Le réalisateur qui n'aimait pas trop rôder dans les bars décida de rentrer pour roder son spectacle.

Ce marin bien hâlé tentait de haler son ancre.

Même scénario ici, le chapeau mentionne un sens différent.

- ✓ À l'oral, il informe sur la prononciation de la voyelle qui doit être allongée.

La pâaaaale et frêeeele jeune fille lâaaaacha son ballon dans les airs.



Quelques mots nous posent souvent problème quant à ce fameux flexe. Un repère mnémotechnique peut nous éviter de faire un faux pas.

Le chapeau de la cime est tombé dans l'abîme et est remonté sur le faîte.

Impossible d'oublier ainsi la graphie de « cime » et d'« abîme » !

Certains verbes sont déjà dotés du flexe à l'infinitif : paraître, disparaître, comparaître, connaître, naître...

Lors de la conjugaison, l'accent apparaît, disparaît... Donc pour s'y retrouver dans ce petit jeu de cache-cache, il suffit de repérer la réapparition du « t » devant la syllabe finale pour savoir que le « i » placé devant se revêt de l'accent.

Tu connaîtras demain la solution de ce problème de mathématiques.

Il naît plus de filles que de garçons.

C'est la troisième personne du singulier, au présent de l'indicatif, qui est concernée, ainsi que toutes les personnes du futur et du conditionnel présent.

Il paraîtra simplement, puis réapparaîtra cette fois en costume d'apparat afin de ménager ses effets.

Le magicien disparaîtrait de la scène s'il n'avait oublié la formule magique.

À cela s'ajoute la troisième personne du singulier, toujours au présent de l'indicatif de plaire, déplaire, complaire.

Ce restaurant me déplait, j'éviterai d'aller y dîner.

Pouvez-vous me raccompagner, s'il vous plaît ?



Toujours dans la série des verbes, une constante à garder à l'esprit : tous les verbes, quel que soit leur groupe, prennent un accent circonflexe aux première et deuxième personnes du pluriel au passé simple. Certes, on ne parle pas tous les jours au passé simple... mais il arrive qu'on l'écrive.

Avec élégance, nous cédâmes nos places à ces femmes enceintes.

Vous jetâtes vos affaires sur le canapé.

Une exception quand même : le verbe « *haïr* » qui conserve son tréma, même avec nous et vous au passé simple.

Nous haïmes recevoir des ordres de ce grossier personnage.



Ça s'en va et ça revient !

✓ Les pronoms « *nôtre* » et « *vôtre* » sont nantis du flexe.

Amicalement vôtre.

Regardez cette maison sur la colline, c'est la nôtre.

À ne pas confondre avec les adjectifs « *notre* » et « *votre* » qui n'en ont pas.

Votre Cloclo, c'était aussi le nôtre !

« Même si tu revenais

Je crois bien que rien n'y ferait

Notre amour est mort à jamais

Je souffrirais trop si tu revenais »

✓ Certaines familles constituent de véritables pièges.

Pourquoi le « *fantôme* » porte le chapeau quand son dérivé

« *fantomatique* » l'a perdu ? Un « *symptôme* » n'est pas

« *symptomatique* ». Le repère repose là encore sur la

syllabe muette. C'est en effet la syllabe muette (« *me* »)

qui détermine l'accent circonflexe de la voyelle qui précède

(« *arôme* » mais « *aromatique* »).

Il a osé nous servir ces mets si infâmes, qui traînaient dans la cuisine depuis plusieurs jours !

Ce comportement relève de l'infamie.

De même la « *grâce* » comme la « *disgrâce* » ont l'honneur du chapeau, ainsi que la locution « *grâce à* ».

En revanche, perte de cet attribut pour les dérivés «

gracier », « *disgracier* », « *gracieux* », « *disgracieux* », «

gracieusement »...

Fait exception à la règle le mot « **diplôme** » qui voit son dérivé « **diplômant(e)** » garder son flexe.



Tous les mots composés avec le suffixe « *iatre* » n'ont jamais d'accent circonflexe : « *pédiatre* », « *psychiatre* », « *gériatre* »...

Son médecin l'a adressé à un pédopsychiatre.

Attention, en revanche, à ne pas l'oublier sur le suffixe « *âtre* », « *blanchâtre* », « *verdâtre* ».

Le teint rougeâtre de ces personnages évoque des scènes champêtres, chères à ce peintre.

Le tréma parmi les voyelles

Le tréma, signe composé de deux points juxtaposés, se positionne sur les voyelles « e », « i », « u » pour indiquer que la voyelle qui précède doit être prononcée séparément. Il a la fonction d'un « h » qui séparerait deux voyelles.



Le tréma se place toujours sur la deuxième voyelle (sauf les noms propres qui échappent à toutes les règles : *Dürer*, *Brontë*, *Louÿs*, jusqu'à se poser sur le « y » !).

Mon aïeul s'est installé aux Caraïbes pour ses affaires.

Ces païens ont fait un acte héroïque en s'enfuyant en canoë.

Deux exceptions, l'une avec le mot « *ïambe* » qui peut aussi s'orthographier « *iambe* » et qui signifie « *pied composé de deux syllabes* » en poésie cette fois. L'autre avec la série l'« *ouïe* », les « *ouï-dire* », et le verbe « *ouïr* » qui voient leur tréma déplacé sur la troisième voyelle ! Même punition pour le dérivé « *inouï* » (*in* + *ouïr*).

C'est inouï ce glaïeul en plein champ de maïs.



On ne l'entend plus !

La prononciation de certains noms propres ignore totalement la présence du tréma et de la lettre sur laquelle il s'assied.

M^{me} de Staël (prononcez Stal) a tenu un salon littéraire et politique à la fin du XVIII^e siècle.

Connaissez-vous le Carnaval des animaux de *Saint-Saëns* (prononcez Sans) ?



Un dérivé d'un nom (commun ou propre) en « ë » transforme son tréma en aigu (« *canoë* »/« *canoéistes* », « *Israël* »/« *Israélite* »).
Les peintres préraphaélites se sont inspirés des précurseurs de Raphaël.



On l'entend !

Vous pourrez jouer les caïds si vous le placez bien sur le « ë » des adjectifs « *ambiguë* », « *contiguë* », « *exiguë* »... pour que la prononciation soit identique à la forme masculine (« *ambigu* », « *contigu* », « *exigu* »...) et ne s'aligne pas sur des noms comme « *géologue* », « *astrologue* »... Dans ce cas particulier, la voyelle accentuée ne se prononce pas.

Ce qui justifie sa présence au féminin (singulier ou pluriel) exclusivement.

Sa voix aiguë me parvenait telle une sonnerie stridente.

Les substantifs en héritent sur le « i » : « *ambiguïté* », « *exiguïté* », « *contiguïté* ».

On retrouve une construction similaire avec certains noms communs : la « *ciguë* ».

En son temps, Socrate fut condamné à boire la ciguë...

Beaucoup de noms propres d'Extrême-Orient sont dotés de consonances qui sont des invitations aux trémas : Saigon, Hanoi, Shanghai..., mais qui n'en ont pas. Taïwan, Thaïlande et Thaï en sont pourvus.

Il prend le premier avion pour Taipei, capitale de Taïwan.

Quelle coïncidence de s'être retrouvés en Thaïlande.



Le tréma ne se place jamais dans l'association « *ei* » (« *absentéisme* », « *cunéiforme* », « *homogénéité* »),

« kaléidoscope »...).

J'ai rencontré une pléiade de romanciers dans ma vie.

Ce laïc revendiquait son athéisme.



Le verbe « *haïr* » (dont nous avons déjà parlé précédemment dans ce chapitre) est un électron libre. Il ne suit pas les règles de conjugaison traditionnelles. L'accent circonflexe fidèle aux première et deuxième personnes du pluriel au passé simple est détrôné par le tréma qui ne quitte son « *i* » qu'aux trois premières personnes du présent de l'indicatif ainsi qu'à la deuxième personne du singulier de l'impératif. *Je ne te hais point.*

L'essentiel pour un Nul pressé

✓ **Accent aigu** devant une syllabe sonore

C'est avec une grande sérénité qu'elle vit ses rêves se concrétiser.

✓ **Accent grave** (sur le « *è* ») devant une syllabe muette

J'aère la maison et je chasse la poussière avant de nettoyer l'orfèvrerie.

Deux exceptions à retenir (qui conservent l'aigu) : « *médecin* » et « *sécheresse* ».

La sécheresse de cet été a engendré de nombreux dégâts dans les cultures.

Jamais d'accent devant un doublement de consonnes.

Devant l'enneigement du chalet, les habitants se sont emmitouflés pour sortir.

- Sur le « *a* » de « *ça* », « *en deçà de* », « *déjà* », « *au-delà* », « *holà* », « *là* », « *voilà* »...
- Sur le « *ù* » de « *où* »

✓ **Mots étrangers**

- soit ils sont francisés (quand on les trouve dans les dictionnaires), accent + marque du pluriel, mais attention à cet usage flottant.

- soit ils ne sont pas francisés (non référencés dans les dictionnaires), ni accent ni pluriel mais italique pour marquer leur appartenance à une langue étrangère.

Les fashionistas étaient venues présenter quelques spécimens de leur collection.

- ✓ Au sein d'une même famille des variantes existent : bref/brièveté, pleine/plénitude, reproche/irréprochable...
- ✓ Avec les verbes du premier groupe

- Sans accent à l'infinitif → prennent un grave à la conjugaison devant une syllabe muette
Je te mènerai au sommet de cette montagne avant la fin du jour.

- Avec un aigu à l'infinitif → changent l'aigu en grave uniquement devant une syllabe muette finale, donc conservent l'aigu au futur et au conditionnel.

Il céderait bien son affaire pour partir s'installer en province.

✓ **Le circonflexe**

- signale la disparition du « **s** » (arrêt/arrestation)

Le prochain arrêt n'est autre que le terminus.

- distingue les homographes

Près du mur de la propriété, je cueillais ce coing mûr à souhait.

✓ **Le tréma**

- Toujours placé sur la deuxième voyelle !

Cette mosaïque de faïence représentant des Naïades est une pure splendeur.

- Sur le *ë* dans *ambiguë, contiguë, exigüë* pour éviter le son [gue].

Chapitre 10

Apostrophez-moi !

Dans ce chapitre :

- ▶ Élisons l'élision
- ▶ « *Entre* » ou « *contre* » en union libre
- ▶ Les liaisons dangereuses
- ▶ H dans l'Hexagone et Hors de nos frontières
- ▶ Les interdits
- ▶ Et le « y » ?

Nous avons l'habitude de glisser une apostrophe devant tout mot commençant par une voyelle si celui-ci est précédé d'un article défini ou de la préposition « *de* ». Fi du « *la* » ou du « *le* », quand le « *l'* » s'impose, du « *de* » remplacé par « *d'* ». Mais si une conjonction ou un adverbe s'empare de notre mot et évince l'article défini ou la préposition, nous nous retrouvons démunis.

Nous vivons aussi des instants de panique, quand en pleine réunion, le nom qui vous inspire commence par un « *h* ». Est-il aspiré, muet ? Dit-on l'handicap ou le handicap, l'happy end ou le happy end, l'hiéroglyphe ou le hiéroglyphe... ? Ce chapitre vous livre les recettes du bien-parler.

Élisons l'élision

L'élision est la suppression de la dernière voyelle du mot devant la voyelle ou l'« *h* » muet du mot suivant.

L'ornithologue dont l'étude de l'amazone à front bleu a fait grand

bruit vient de publier l'ouvrage en question.

- ✓ Le « *h* » a la particularité d'être une « lettre double », muette ou aspirée. La première ne se prononce pas, comme si elle n'existait pas à l'oral et exige l'élision.

L'homme aux cheveux blonds...

On prononce [*l'omme*].

La seconde devrait normalement s'accompagner d'une aspiration, elle équivaut à une consonne en ce sens qu'elle ne supporte pas l'élision. Cette distinction est signalée dans tous les dictionnaires, soit par un astérisque devant le mot, soit par une apostrophe placée dans la partie phonétique.

Le héros du film danse admirablement le hip-hop. (« *H* » aspiré pour les deux.)

L'hermine ne craint pas le hibou. (« *H* » muet pour le premier, aspiré pour le second.)

Le handicap de ce pays est son retard technologique. (« *H* » aspiré.)

C'est le happy end le plus larmoyant que j'ai vu. (« *H* » aspiré.)



Un couple de légende

« *Héros* » portant un « *h* » aspiré ne doit pas être précédé de l'apostrophe alors que sa compagne légendaire l'« *héroïne* » est dotée d'un « *h* » muet.

C'est plutôt la chienne l'héroïne dans Belle et Sébastien.

- ✓ L'usage est plutôt défavorable à l'élision devant une lettre simple.

Le « o » peut s'écrire de multiples façons selon le sens qu'on lui donne.

Mais si celle-ci est définie par un élément précis, on adoptera alors la forme élidée.

L'« è » ouvert peut être prononcé de différentes manières selon

la région où l'on a grandi.

Certaines conjonctions s'élident, selon des restrictions.

✓ « *Lorsque* » et « *puisque* » doivent abandonner leur « e » devant : « *il(s)* », « *elle(s)* », « *on* », « *en* », « *un(e)* ». C'est une faute d'ignorer l'apostrophe dans ce cas.

Lorsqu'elle a découvert cet héritage inespéré, elle est tombée en pâmoison.

Puisqu'en Amérique elle est plus célèbre, pourquoi reviendrait-elle en France ?

✓ « *Quoique* » s'aligne sur ses camarades « *lorsque* » et « *puisque* », mais se montre plus capricieux en excluant « *en* ». Élision devant « *il(s)* », « *elle(s)* », « *on* », « *un(e)* ».

Quoique lasse de sa promenade à bicyclette, elle s'attaqua à la préparation du dîner.

Quoiqu'on mange du fromage, nous ne ferons pas l'impasse sur le dessert.



Pas de couac

« *Quoique* » peut s'écrire en un mot, comme dans nos exemples précédents. Il signifie alors « *bien que* », et c'est en le remplaçant par ce dernier que l'on aura la certitude de la bonne graphie.

Quoique rebelle, l'étudiant a regagné sa salle de cours.

« *Quoi que* » séparé en deux mots a le sens de « *quelle que soit la chose qui* » (pour l'accord de *quel que*, voir chapitre 4).

Quoi que les gens disent, elle ne vendra pas son terrain.

✓ Si notre phrase suppose la graphie en deux mots, la question de l'élision est simplifiée. C'est le « *que* » qui déterminera s'il y a élision ou non et non plus l'entité « *quoi que* ». Or, avec « *que* », le « e » s'incline toujours devant l'apostrophe en cas de voyelle ou d'« *h* » muet.

*Qu'elles se préparent leur goûter seules.
Je regrette, il n'est pas plus octogonal qu'hexagonal !*



Les deux constructions (« *quoique* » et « *quoi que* ») exigent le subjonctif.

Quoiqu'il remportât la victoire, il ne manifesta pas sa joie.

Quoi que nos voisins fassent pour se racheter, nous ne leur pardonnerons pas.

Au « *que* » s'ajoutent toute une série de petits mots derrière lesquels (*pour l'accord du verbe derrière un collectif, voir chapitre 3*) on élidra si le mot suivant commence par une voyelle ou un « *h* » muet : « *je* », « *me* », « *te* », « *se* », « *le* », « *la* », « *de* », « *ne* », « *ce* » et « *jusque* ».

J'espérais qu'Aurore s'absorberait dans sa lecture.



« *Ç* » se substitue donc au « *c'* » devant la voyelle « *a* ».
Ç'aurait été dommage de louper ce feu d'artifice.
Mais C'eût été un comble qu'ils refusent notre invitation.
Ç'a eu des conséquences sur son activité.
C'en est fini.

Ç'allait être ma fête.

Cette élision est souhaitable devant les **temps composés** du verbe être (« *a été* », « *avait été* », « *eut été* », « *aura été* », « *aurait été* », « *eût été* »), devant avoir, en et aller.

✓ « *Parce que* » n'admet l'apostrophe que devant « *à* », « *il(s)* », « *elle(s)* », « *on* », « *en* », « *un(e)* ». Il faut cette fois considérer l'entité « *parce que* » indissociable.

Je l'ai suivie jusqu'en Islande parce qu'elle voulait visiter ce pays magique.

✓ L'adverbe « *presque* » ne consent à perdre son « *e* » que dans

la formation de « *presqu'île* ».

La presqu'île de Crozon où je passe mes vacances d'été a subi beaucoup d'intempéries.

✓ « *Quelque* », tout aussi exigeant que « *presque* », ne s'élide que devant « *un* » ou « *une* ».

(Pour l'accord de *quelque*, voir chapitre 4.)

Avez-vous aperçu quelque chose ou quelqu'un ?

Quelque enlevé que soit son allégo, ce n'est pas le morceau que je préfère.



Au pluriel, « *quelques-uns* » comme « *quelques-unes* » troquent l'apostrophe pour un trait d'union.

✓ « *Si* » ne présente aucune difficulté puisqu'il s'élide uniquement devant « *il* ».

S'il apprend la nouvelle, je crains des représailles.

« **Entre** » ou « **contre** » en union libre

Un certain nombre de mots, substantif ou verbe, s'acoquinent avec les prépositions « *entre* » ou « *contre* » pour créer des composés.

✓ Avec « *entre* », la tendance est de plus en plus pour la soudure : « *s'entrechoquer* », « *s'entrecroiser* », « *s'entremettre* », « *s'entretenir* »...

Les politiques se sont longuement entretenus avant de parvenir à un accord.

- On remarquera que le mot accompagnateur débute par une consonne. Une autre solution consiste à relier les deux éléments par la divine div. (trait d'union) :

« *s'entre-déchirer* », « *s'entre-détruire* », « *s'entre-dévorer* », « *s'entre-haïr* », « *s'entre-heurter* », « *entre-temps* », « *s'entre-*

tuer ».

Ces deux amis ont fini par s'entre-déchirer pour cette femme.

- Si « entre » est suivi d'une voyelle, son « e » peut être absorbé par cette voyelle : « s'entraccuser », s'entradmirer », « s'entraider », « s'entrouvrir »...

Laisse la fenêtre entrouverte en sortant.

- Enfin, quelques-uns remplacent le « e » par l'apostrophe : « s'entr'aimer », ou « entr'apercevoir » (qui s'écrit aussi « entrapercevoir »), « s'entr'égorger » (qui s'orthographie aussi « s'entre-égorger ou s'entrégorger »).

En tant que témoin, j'ai le droit de voir, au moins d'entr'apercevoir, ta robe de mariée.

Cet usage de l'apostrophe un tantinet désuet tend à se perdre, la composition elle-même laisse progressivement sa place au verbe seul : « aimer » pour « s'entr'aimer », « avertir » pour « s'entr'avertir », « appeler » pour « s'entr'appeler », les dictionnaires récents ne mentionnent même plus les deux derniers.

✓ Avec « contre », à la différence de son prédécesseur, le « e » ne s'échange plus (comme il a pu le faire) contre l'apostrophe. En revanche, il peut être remplacé par la voyelle du mot qui se greffe à la préposition : « contralto », « contravis », « contrescarpe », « contrordre ».

Le contremaître joue de la contrebasse en contrebass de la place de la Contrescarpe.

Les autres composés de « contre » :

- si le deuxième élément commence par une voyelle, ils adoptent le trait d'union : « contre-allée », « contre-attaque », « contre-emploi », « contre-enquête », « contre-espionnage », « contre-exemple », « contre-expertise », « contre-ut »...

Une contre-attaque me semble fortement contre-indiquée dans ta situation.

(Pour l'accord des noms composés, voir chapitre 13.)

- si c'est une consonne, on observe soit la div. sur le modèle de la voyelle, soit la soudure.

« Contrebalancer », « contrecarrer », « contrechamp », « contre-courant », « contre-culture », « contrefaçon », « contre-filet »...

Ce cinéaste s'est spécialisé dans les contre-plongées.



La locution « *par contre* » est critiquée, il faut l'employer justement, ou alors l'éviter. « *Par contre* » introduit une proposition qui doit venir en opposition à ce qui vient d'être dit.

Je me suis lancé dans une grande aventure professionnelle qui exige de grandes ressources technologiques, par contre j'y ai investi tout mon capital.

Si l'on ne maîtrise pas bien la nuance, on a toujours la possibilité de lui substituer d'autres locutions : « *en revanche* », « *au contraire* », « *mais* »...

Les liaisons dangereuses

Nous avons abordé le problème de l'élision que l'on rencontre avec le « *h* » (*voir le début de ce chapitre*), il s'avère être indissociable de celui de la liaison. Il est interdit de faire des liaisons (donc à l'oral) avec des termes commençant par un « *h* » aspiré. Quelques générations se souviennent peut-être des haricots verts que l'on ne prononce surtout pas des *zaricots*, avec lesquels on a pu nous marteler la tête.

J'ai entendu des hérissons crier cette nuit, c'est fou le bruit qu'ils peuvent faire !

Des humains (prononcez zumains) sont partis en expédition sur Mars.

De même, il est fautif de ne pas faire les liaisons avec l'« *h* » muet comme nous les faisons avec les voyelles.



Quelques rares mots – mais ils ont le mérite d'exister – ne posent pas de problème de liaison ou d'élision. Le hiatus ou la hyène, que l'on ne s'autorise pas à écrire ou à prononcer *l'hiatus ou *l'hyène,

sont en réalité dotés d'un « *h* » muet, mais l'usage nous a tellement conditionnés au son avec « *h* » aspiré que personne ne s'aventurerait à une prononciation avec élision ou liaison. On serait pourtant tout à fait en droit de le faire. Hiéroglyphe subit le même sort, et l'usage là encore favorise la version non élidée.



Le huis clos a été demandé. (« *H* » aspiré, pourtant le terme « *huisserie* » est issu de l'« *huis* », et tous deux prennent un « *h* » muet.)

H dans l'Hexagone et Hors de nos frontières

Nul doute sur les règles d'élision concernant les mots français commençant par un « *h* », mais quelle attitude adopter devant un nom propre français et, à plus forte raison, étranger ?

Point d'astérisque ni d'apostrophe dans la partie noms propres des dictionnaires, aussi que faire de *home sweet home* ?

Pour les noms propres français, là encore, le choix nous est donné :

Le règne d'Henri IV ou le règne de Henri IV.

Mais aucune élision n'est permise devant les noms étrangers commençant par un « *h* ».

L'art de Hopper vient d'être salué et honoré dans une magnifique exposition parisienne.

Elle n'ignorait rien des intrigues de Hollywood.

Il est aussi impératif de respecter une unité de présentation dans un même texte. En d'autres mots, si des noms français et étrangers cohabitent, nous nous plierons aux exigences requises pour les noms étrangers.

La popularité de Henri IV est restée dans les esprits tout comme le mystérieux revirement de Henri VIII d'Angleterre.



Jamais d'élision devant l'initiale d'un prénom.
As-tu déjà lu la poésie de A. Rimbaud ?

Les interdits

- ✓ Pas d'élision devant un nombre, qu'il soit écrit en chiffres ou en lettres (un, huit et onze).

Mon voyage dure moins de une heure. Si surprenant que cela paraisse !

Je viens de ramasser une pièce de 1 € (ou 1 euro).

Cette règle est à respecter scrupuleusement.



Elle bénéficie cependant d'une ouverture...

Si le nombre écrit en lettres exclusivement est suivi d'une décimale, il est alors permis et d'usage d'élider.

Mon rendez-vous ne prendra pas plus d'une heure et demie.

- ✓ On ne peut pas élider devant les dérivés de ces mêmes nombres (« huitième », « onzième »...) ni devant « énième ».

C'est la huitième fois que je lui téléphone aujourd'hui.

Cette comédienne en est à la onzième représentation.

Ces castings n'en finissent plus, envoyez le énième candidat.



Deux exceptions : le « *bouillon d'onze heures* » (breuvage empoisonné) que je vous déconseille de boire en guise de tisane et, plus poétique, la « *dame-d'onze-heures* » qui n'est autre qu'une plante qui s'ouvre en fin de matinée...

- ✓ En revanche, les mots « *oui* », « *uhlan* » (lancier dans certaines armées étrangères), la « *une* » du journal et « *ululer* » (« *ululement* ») ne doivent pas s'élider. L'ancienne graphie « *hululer* » avait hérité d'un « *h* » aspiré.

Et le « y » ?

C'est encore une histoire de prononciation.

Chaque fois que le « y » est suivi d'une consonne, il supporte l'élision, la voyelle étant par nature plus capricieuse ne l'admet que dans trois cas : « yeux », « yeuse » et « yèble » (petit sureau).

Une paire d'yeux a croisé mon regard quand je me reposais sous l'yeuse (chêne vert).

Il préfère le yachting au trekking.

C'est une grande amatrice d'ysopets (recueil de fables au Moyen Âge), qu'elle lit en dégustant le yassa mitonné par sa voisine.



Exception - À l'étranger ?

Les noms étrangers commençant par un « y » suivent la même règle que le « h », à l'exception d'« York », qui mystérieusement appelle l'apostrophe...

Pouvez-vous me donner le cours du yen ?

Élisabeth d'York était la mère de Henri VIII d'Angleterre.

Quel délice, ce jambon d'York !



Certains substantifs français dont la première lettre est une voyelle peuvent choisir entre les deux formes, c'est le cas de l'« ouate » ou de la « ouate », de l'« ouistiti » ou du « ouistiti »...

On recense plus d'une vingtaine d'espèces de ouistitis.

À l'usage, on observe davantage l'élision devant « ouate » que devant « ouistiti ».

✓ Devant les titres d'œuvres, il est conseillé d'élider.

Une nouvelle adaptation d'Autant en emporte le vent vient

L'essentiel pour un Nul pressé

- ✓ L'élision correspond au placement de l'apostrophe en lieu et place de la voyelle finale d'un mot devant un autre mot commençant par une voyelle ou un « h » muet.

De nombreuses espèces d'orchidées sont menacées.

Je déteste les films d'horreur.

- ✓ **Lorsque** + **puisque** → élision devant « il(s) », « elle(s) », « on », « en », « un(e) ».

Lorsqu'on a commencé à parler de lui, il n'avait tourné que trois films.

Puisqu'elle accepte de venir dîner, je vais lui préparer son plat préféré.

- ✓ **Quoique** devant « il(s) », « elle(s) », « on », « un(e) ».

Quoique = bien que quoi que = quelle que soit la chose qui...

Quoiqu'on soit plus fauchés que lui, nous l'avons invité au restaurant.

- ✓ **Parce que** devant « à », « il(s) », « elle(s) », « on », « en », « un(e) ».

Elle a organisé une grande fête parce que aujourd'hui c'est son anniversaire !

- ✓ **Presque** devant « presque-île ».

Sa mixture, je l'ai presque avalée tout rond !

- ✓ **Quelque** devant « un » ou « une ».

Quelque odieux qu'il soit, je ne peux refuser de le recevoir.

- ✓ **Si** devant « il(s) ».

S'il commençait les cours un peu plus tôt, je pourrais le déposer en voiture.

- ✓ Avec **entre**, si le mot suivant débute par une voyelle, soit elle absorbe le « e » de la préposition et les deux éléments sont soudés, soit le « e » d'« entre » disparaît au profit de l'apostrophe.

Nous cherchons des bénévoles pour notre comité d'entraide.

S'ils pouvaient s'entr'aimer un peu plus, nous aurions moins d'arbitrages à gérer.

Avec une consonne, on constate la soudure ou le trait d'union.

Entre-temps, les invités étaient arrivés.

Les fils des cannes à pêche s'étaient entremêlés, un vrai cauchemar !

- ✓ Avec **contre**, devant une voyelle, soit la voyelle du mot

suivant avale la finale de « *contre* », soit la div. relie les deux mots.

Il a émis un contravis.

Le contre-amiral porte des contre-épaulettes.

La consonne, elle, sera collée à « *contre* » ou précédée d'un trait d'union.

C'est à contrecœur que le contre-ténor avait accepté ce concert.

✓ La **liaison** doit être traitée comme l'élision, c'est-à-dire qu'elle est obligatoire devant un « *h* » muet au même titre qu'une voyelle et ne pas se faire devant un « *h* » aspiré comme s'il s'agissait d'une consonne.

Sortie du hammam, la harpiste (« h » aspiré) eut des hallucinations (« h » muet et liaison « des zallu »).

✓ Les **noms propres** français commençant par un « *h* » acceptent l'élision, mais elle n'est nullement obligatoire. Si c'est un nom étranger, l'apostrophe est persona non grata !

✓ **Interdiction** d'élider devant « *un* », « *huit* », « *onze* » et devant leurs dérivés, devant « *oui* », « *une* » (du journal), « *uhlan* » et « *ululer* ».

C'est la huitième année consécutive que je participe au tournoi.

✓ Le « **y** » admet l'apostrophe quand il est devant une consonne ainsi que devant « *yeux* », « *yèble* » et « *yeuse* ». Devant toute autre voyelle, élision interdite ! (*Pour l'accord de tout, voir chapitre 4.*)

Le yin et le yang ne sont pas toujours en harmonie dans chaque personnalité.

✓ Devant un titre d'œuvre, il est conseillé d'élider.

Elle ne se lasse pas d'Un homme et une femme et le regarde en boucle.

Chapitre 11

Homonymes et paronymes, ça rime !

Dans ce chapitre :

- ▶ Dans la faune des homophones
- ▶ Homographes & allophones
- ▶ Paronymes
- ▶ Antonymes

Non, les homonymes et les paronymes n'ont de commun que la rime ! Les homonymes qui se subdivisent en deux catégories sont constitués de mots de même son ou de même orthographe. Les paronymes désignent des éléments presque homonymes mais pas tout à fait...

La grande famille des homonymes représente l'entité supérieure. Elle regroupe des mots qui peuvent se prononcer de la même façon - les **homophones** - ou qui s'écrivent à l'identique - les **homographes** -, mais tous possèdent un sens différent. « Homo », préfixe issu du grec *homos*, signifie « semblable ». Essayons de déchiffrer un peu nos semblables si distincts !

Dans la faune des homophones

- ✓ Les homophones désignent les mots de sonorité analogue : « *saint* », « *ceint* », « *sein* », « *sain* », « *seing* » et de sens différent.

Tout à fait **sain** d'esprit, le **saint** homme **ceint** de la couronne apposait son **seing** en regardant le **sein** de La Liberté guidant le peuple accrochée dans son bureau !



On remarque l'accord au féminin du participe passé. L'usage tend à accorder l'adjectif, le participe ou le verbe qui suit un titre d'œuvre, en fonction du genre et du nombre de celui-ci. Dans le cas où il semble difficile de les déterminer, le masculin correspondant au neutre français est admis.

✓ « Au », « eau », « haut », « ô », « oh », « ho », « aulx » (pluriel d'« ail »), « os » (au pluriel puisque au singulier le « s » s'entend), là encore, ont la particularité de s'orthographier différemment.

Elle semble avoir perdu ses repères depuis quelque temps.

Les trappeurs ne savaient comment faire sortir l'ours de son repaire.

C'est sans aucun scrupule qu'elle a laissé sa chambre sens dessus dessous.



L'expression « sens dessus dessous » s'écrit bien « sens ».

Homographes & allophones

✓ Les homographes, eux, ont pour caractéristique de s'écrire de la même façon :

J'ai oublié de te poster le poster de Marilyn.

Les religieuses du couvent couvent une grippe.

Il est vrai que le soleil se lève à l'est !

Le président a ouvert la séance. Les deux directeurs

nouvellement arrivés président l'assemblée.

Ces homographes qui se distinguent par une prononciation différente s'appellent également des allophones.

Les homographes peuvent donc être homophones.

Mon cousin vient de tuer le cousin, cet insecte à longues pattes, qui se nichait dans le rideau de ta chambre.

Ou allophones :

Pourquoi faudrait-il se fier à cet énergumène si fier ?



Si l'oreille ne discerne aucune nuance, il s'agit d'homographes qui sont homophones : le possessif « *son* » et le substantif « *son* ».

Son lecteur émet un son d'une pureté incroyable.

Aucun moyen de distinguer l'un de l'autre, ce ne sont plus des allophones. On peut aussi y ajouter le verbe être conjugué : « *sont* ». Mais *exit* homographes, on retourne chez les homophones.

Paronymes

➤ On appelle paronymes des termes proches en sonorité, qui peuvent être facilement confondus et employés l'un pour l'autre : « *proscrire* » et « *prescrire* », « *capiteux* » et « *captieux* », « *conjecture* » et « *conjoncture* », « *perpétrer* » et « *perpétuer* », « *circonscrire* » et « *circonvenir* », « *éluder* » et « *élucider* », « *réprimer* » et « *réprimander* », « *session* » et « *scission* »...

« *Suggestion* » et « *sujétion* » bien que très proches ne se prononcent pas pareillement, ils sont donc paronymes et non homophones.

➤ Quelques exemples nous permettront de mieux cerner l'essence du paronyme (ou les sens, et là c'est un homonyme homophone).

Cet éminent professeur savait que le conflit était imminent.

*Il manifestait une certaine inclination pour l'écriture.
L'inclinaison du voilier ne laissait rien augurer de bon quant à son imminent naufrage.
L'« inclinaison » s'emploie au sens propre, l'« inclination » au sens figuré.
Il a provoqué une collision sur l'autoroute. (« Choc »)
Les lords ont fomenté une collusion avec le confident de la reine. (« Entente secrète »)*

Antonymes

✓ On ne peut faire l'impasse sur les antonymes, précieux compagnons de route, qui nous offrent une palette de mots de sens opposé. Ce sont donc des contraires, qui doivent répondre à une exigence, être de même nature, un adjectif pour un adjectif, un nom pour un nom....
L'antonyme de « parler » → « se taire »
De « disponible », « engagé » → « indisponible »
L'antonyme peut être le même mot doté d'un préfixe ou un élément totalement autre.

L'essentiel pour un Nul pressé

- ✓ Homophones → mots de même sonorité mais de sens différent.
Sans mentir, je **sens** bien qu'il est sur le point de **s'en** aller.
Cent euros offerts pour tout don de **sang** !
- ✓ Homographes → mots de même orthographe mais de sens différent.
La côte **est est** touchée par un nouvel ouragan.
La **dame** de pique **dame** le pion au valet.
- ✓ Homographes non homophones = allophones.
Est-ce que tu **lis** le slogan sous la fleur de **lis** ?
- ✓ Homophones et homographes participent d'une même et grande famille, les **homonymes**.
- ✓ Paronymes → mots de prononciation semblable.
Le Dauphin apprend l'histoire auprès de son **précepteur**.
Le moment est venu de rendre des comptes à son **percepteur**.
- ✓ Antonymes = contraires.

« *Sédentaire* » et « *nomade* » sont des antonymes.

Chapitre 12

Unissons-nous

Dans ce chapitre :

- ▶ Substantivation
- ▶ Préfixes
- ▶ Les démonstratives et les autres
- ▶ Inversions verbales
- ▶ Vie privée et vie publique
- ▶ La div. symbole de l'Administration

Avant le trait d'union de notre clavier d'ordinateur, l'écriture manuscrite usait déjà du trait en bout de ligne pour signaler la coupure des mots. C'est de cette pratique qu'est né le mot « division » (« *div.* ») qui est aujourd'hui synonyme de notre inestimable allié, le trait d'union.

Il joue un rôle essentiel dans la graphie des nombres (*voir le chapitre 1 à ce sujet*) et dans les noms composés (*voir le chapitre 13*).

Il occupe de multiples fonctions : indication typographique des inversions verbales ou des expressions démonstratives, mais aussi de la nature des noms communs, repère dans le langage administratif, mais c'est surtout son usage dans les préfixes qui suscite de vives inquiétudes. C'est sur ces derniers sujets que ce chapitre met l'accent.

Substantivation

Qu'est-ce que ce mot savant ? C'est tout bonnement la fabrique des noms communs. Prenons la locution « *face à face* ».

Les journalistes ont organisé un duel télévisé où les candidats seront face à face.

Si l'on substantive cette construction, autrement dit si on la transforme en nom commun, il est indispensable de placer des traits d'union entre les différents éléments.

Un face-à-face des deux politiques est annoncé pour l'émission de ce soir.

Et si on se préparait un petit tête-à-tête entre amoureux ?

Mais

Je suis convoquée pour un entretien professionnel, je redoute que ce soit en tête à tête...

Le sujet de philo du bac portait sur la non-violence.

Il se définit comme un militant non violent.



Il arrive aussi que la div. permette de distinguer deux locutions de sens différent.

Je vous ordonne de quitter cette entreprise sur-le-champ.
(Immédiatement)

C'est sur le champ de bataille qu'ils ont noué leur amitié.
(Sens propre)



Exception - Un petit creux ?

Un mot, un seul, ne se plie pas à cette règle typographique : petit déjeuner.

Le petit déjeuner n'est pas « divé » (c'est-à-dire n'a pas de trait d'union) bien que ce soit un substantif. Curieusement, c'est le verbe qui hérite du trait d'union.

Je petit-déjeune toujours d'un bol de céréales avant de commencer la journée.

Même si l'on crée un néologisme de fantaisie en guise de groupe nominal, il ne faut pas omettre ce petit indicateur.

La femme-au-chat était de tous les cocktails.

Préfixes

Le préfixe est un élément chargé de sens qui se lie au radical (racine d'un mot) pour former un mot. À l'origine, les préfixes se plaçaient systématiquement avec un trait d'union, tel un témoignage de la constitution du mot. Puis, le temps entérinant la construction, celle-ci perd progressivement la trace de sa formation, et les deux éléments n'en font plus qu'un. C'est ainsi que de nombreux mots adoptés par l'usage ont fini par s'écrire en un seul mot alors que d'autres pour lesquels l'usage s'est montré moins généreux continuent de s'orthographier « divés ».

Quand on observe attentivement chaque cas de préfixe, on en conclut une grande complexité, le trait d'union se place devant certaines voyelles pour les préfixes « *infra* », « *intra* », « *supra* » et « *ultra* », mais ce ne sont pas les mêmes pour « *anti* » et « *anté* », ni pour « *micro* »...

Comme nous nous faisons un devoir d'unifier une présentation dans un texte, il semble judicieux d'adopter une ligne de conduite applicable à tous les préfixes.

La distinction, comme on a tendance à le penser, ne repose pas sur le principe simpliste du trait d'union devant une voyelle et de

la soudure devant une consonne.

- ✓ La **soudure** s'impose chaque fois que possible, que ce soit devant une consonne ou une voyelle !

Le siège archiépiscopal vient d'être pourvu.

- ✓ Le **trait d'union** se glisse entre le préfixe et le mot dans les cas suivants :

- **Si le son de la dernière syllabe du préfixe se modifie lors de la soudure.** Le préfixe « *micro* » associé à un nom commençant par un « *i* » génère le phonème « *oi* » (phonème : son d'une unité lexicale).

Nous sommes alors obligés d'insérer un trait d'union pour éviter un changement de prononciation. Nous obtiendrons donc la « *micro-injection* » (terme de biologie) ou la « *micro-informatique* ». Ce sont bien les voyelles qui posent problème, mais certaines ne modifient pas les phonèmes existants, et nous collons alors les deux éléments. « *Antialcoolique* », « *antiéconomique* », « *macroévolution* » (terme de biologie), « *mégaoctet* », « *microampère* », « *radioactif* »...

La recherche en cosmétologie a fait des progrès considérables sur les antioxydants.

C'est un spécialiste de la chirurgie intraoculaire.

Mais C'est un documentaire sur la vie intra-utérine du fœtus.

Pour échapper au phonème « *trau* ».

De même si le mot reproduit la même voyelle que la finale du préfixe : « *anti-infectieux* », « *micro-ondes* », « *micro-ordinateur* »...



Exceptions - Les latins et les autres

Quelques exceptions figurent dans le paysage de la division, là où on ne s'y attendrait pas.

« **Intra-muros** », du fait de son origine latine, s'équipe d'un trait d'union devant la consonne.

« **Ultra-petita** », de source latine également, s'écrit avec trait d'union. C'est un terme du langage juridique qui signifie « au-delà de ce qui a été demandé ».

Le préfixe « **cardio** » s'agglutine ou non selon le sens de son acolyte. Si les deux éléments désignent des organes, ils doivent s'unir par la div. « *Cardio-pulmonaire* », « *cardio-rénal* »...

L'hypertension artérielle est la plus fréquente des maladies cardio-vasculaires.

Si l'on ne fait référence qu'au cœur, on colle l'ensemble. « *Cardiotonique* », « *cardiorespiratoire* »...

Son médecin lui a prescrit une cardiographie.

« *Cardio-training* » adopte le trait d'union parce que le préfixe s'associe à un mot étranger. La langue est encore timide dans la mixité linguistique.

Super exige le trait d'union dans quatre cas spécifiques

Le super-huit (format de film),

Le super-géant (épreuve de ski),

Le super-léger (boxe et judo),

Le super-lourd (boxe).



Les préfixes ne varient jamais dans l'accord du nom composé.
(Voir le chapitre 13.)

• **Si le préfixe est accolé à un nom propre, trait d'union impératif**, d'autant que ce dernier portera une capitale (majuscule) initiale.

Un Néo-Zélandais conversait avec un Néo-Calédonien.

Ces deux gouvernements se sont ligüés pour mener une politique anti-Occident (attention à l'homophone antioxydant, voir chapitre 11).

Ils sont parvenus à établir un mini-État dans cette principauté.



L'institution étatique s'écrit toujours avec une majuscule, et, en ce sens, on l'assimile pratiquement à un nom propre.

Déjà athlétique à l'école, il était considéré comme un super-Tarzan.

- **Div. si le préfixe s'associe à un nom composé.**

Le navire était équipé de grenades anti-sous-marines.

C'est un nouveau système anti-pince-doigts.

Il n'est pas réellement natif de la région, je le considère comme un pseudo-Franc-Comtois. (On cumule ici nom composé et nom propre !)

- **Lorsque l'on crée un composé de circonstance**, le trait d'union indique que l'entité n'est pas homologuée dans les dictionnaires.

Pourquoi as-tu fait l'acquisition d'une machine ultra-compliquée ?

Elle est en congé de maladie, une pseudo-grippe, je pense !

- Si la construction relève d'un registre familier, on évitera de lier les deux éléments, on pourra choisir la division ou la séparation en deux mots, cette dernière semblera de meilleur goût.

L'information transmise aux services concernés était archi fausse (archi-fausse).

C'est super chouette (super-chouette) de me tenir compagnie.

À plus forte raison, si l'adjectif employé seul est déjà familier.



Le tréma à la rescousse

On fait quelquefois appel au tréma dans la soudure d'un préfixe et d'un autre mot. Ce tréma permet de dissocier la prononciation des deux syllabes : « *thermoïonique* » (terme de physique) et d'éviter le phonème « oi ».

Ils ont été arrêtés et coïnculpés, ce n'est certes pas une coïncidence.

Les démonstratives et les autres

Le trait d'union requiert deux conditions ici : il doit être précédé d'un nom ou d'un adjectif déterminé par un démonstratif (« ce », « cet », « cette », « ces ») et suivi d'un adverbe « ci » ou « là ».

Cette voiture-là me fait rêver depuis bien longtemps.

Ces deux-là préparent un mauvais coup.

C'est ce gâteau-ci que je voudrais.

On devine « *plutôt que celui-là* ». En l'absence de véritable opposition, l'usage favorise l'emploi de « *là* ».



Normalement la nuance qui distingue « *ci* » de « *là* » est d'ordre spatiotemporel. « *Ci* » désigne quelque chose de proche, « *là* » de plus éloigné.

Je préfère ce livre-ci à cette brochure-là. (Le livre est plus proche que la brochure.)

Les deux adverbes sont couramment utilisés sur le modèle de « *ceci* » et « *cela* ». Le premier (« *ceci* ») doit être employé pour annoncer quelque chose, le second (« *cela* ») pour reprendre ce qui vient d'être dit.

Racontez ceci à vos amis : « Je ne serai jamais des vôtres ! »

Je renoncerai à tout pour elle, dites-lui bien cela.

C'est en raison de cette subtile distinction qu'il ne faut surtout pas dire « *ceci dit* » après avoir achevé la narration d'un fait, mais « *cela dit* ».

C'est donc cette proposition-là que je lui ai faite. (Sous-entendu celle que je viens d'expliquer.)

Le trait d'union s'impose dans toutes les expressions suivantes : « *ci-après* », « *ci-contre* », « *ci-dessous* », « *ci-dessus* », « *ci-devant* », « *ci-joint* », « *celui-ci* », « *celle-ci* », « *celui-là* », « *celle-là* », « *ceux-là* », « *de-ci* » indissociable de « *de-là* », *idem* avec

« *par-ci* » et « *par-là* »... (Ces dernières expressions fonctionnant par paire sont généralement séparées d'une virgule.) Et « *là-bas* », « *là-dedans* », « *là-dessous* », « *là-dessus* », « *là-haut* », « *jusque-là* », « *par-delà* », « *par-dessus* », « *par-dessous* », « *par-devers* »...



Là contre et *là même* n'en prennent pas.



Les petites expressions avec « *au* » et « *par* » s'écrivent avec div. : « *au-delà* », « *au-devant* », « *par-dedans* », « *par-dehors* »..., mais sans avec la préposition « *en* » : « *en dedans* », « *en dehors* », « *en dessous* », « *en dessus* »...

Inversions verbales

✓ Il est d'usage dans une inversion verbale de relier le verbe à son pronom par un trait d'union.

Viendras-tu dîner ce soir ?

Dans la vraie vie – en dehors de la littérature – il est rare de respecter cette construction inversée qui est l'apanage de la forme interrogative. Aujourd'hui, à l'oral, on adopte le plus souvent la forme affirmative en y mettant le ton pour formuler notre question.

Pour une harmonie dans la liaison, on est quelquefois contraints de placer un « *t* » euphonique, qui n'a aucune autre fonction. Il doit être entouré de traits d'union.

Rompra-t-elle son contrat ?

✓ Au mode impératif :

Rappelle-toi les consignes de l'exercice.

Couvre-la bien pour qu'elle ne prenne pas froid.

- Après un verbe, les pronoms personnels compléments (« *le* », « *la* », « *les* », « *lui* ») lui sont reliés par une div., exactement comme dans le cas d'une inversion verbale.

Dites-le-lui, s'il vous plaît !

- Si les deux pronoms dépendent tous les deux de l'impératif, deux traits d'union.
- Si le second dépend d'un infinitif, un seul trait d'union entre l'impératif et le premier pronom.

« *Rendez-les-nous* », « *prends-le-leur* »...
Laisse-le nous emmener en voiture.



Pour savoir quand placer le ou les trait(s) d'union, il suffit de remettre la phrase au présent de l'indicatif. Les pronoms situés devant le verbe conjugué se rapportent à celui-ci et devront être reliés par un trait d'union au verbe. Ceux qui sont placés derrière n'en prendront pas.

Venez nous l'expliquer de vive voix. → *Vous venez nous l'expliquer de vive voix.*

Donne-le-moi. → *Tu me le donnes.*

Tenons-nous-en là. → *Nous nous en tenons là.*

Laissez-la venir. → *Vous la laissez venir.*

✓ Avec un verbe pronominal, le pronom se place immédiatement après le verbe et il lui est rattaché par la div.

Amusons-nous avant qu'il ne soit trop tard.

✓ Si le verbe est suivi de l'un des pronoms « *en* » ou « *y* », il se reliera au verbe par la div.

Cueilles-en, vas-y, prends-en !

(Pour l'ajout du s, voir le chapitre 19.)

Il est impératif que les pronoms personnels « *en* » ou « *y* » soient bien compléments du verbe et non suivis d'un infinitif. Sinon, plus de div.

Allons y goûter. « *y* » est complément de « *goûter* ».

Partez en acheter.



Un combat perdu d'avance

Lorsqu'on rencontre l'apostrophe, le trait d'union disparaît.
Va-t'en.

Donne-m'en.

Mets-t'y est une forme juste, mais on évitera de l'employer pour ne pas choquer l'oreille, on choisira plutôt *Mets-toi là*.

On élide donc aussi les pronoms « *me* », « *te* », « *le* », « *la* » devant « *en* » et « *y* » sauf si ceux-ci dépendent d'un infinitif.

Envoie-la y acheter des provisions.

Vie privée et vie publique

✓ La typographie impose les traits d'union entre les différents éléments des noms de rue, comme pour les stations de métro. Ces indications n'apparaissent pourtant pas sur les plaques, qui ne sont que rarement corrigées. Mais vous pourrez l'observer dans votre hebdo favori, à la rubrique *Où déjeuner ?* ou *Week-end à la campagne...*

Nous avons passé trois jours merveilleux au Domaine des oiseaux, 18 route du Moulin-de-La-Ronce, à Crécy-la-Chapelle.

La rue Neuve-des-Boulets est fermée à la circulation.

Il s'est aménagé un loft rue du Faubourg-Saint-Antoine.

Pouvez-vous m'indiquer l'itinéraire de Barbès-Rochechouart à Notre-Dame-des-Champs ?



Quand un nombre figure dans un nom de rue, plusieurs cas se présentent.

✓ C'est une date, le nombre s'écrit en chiffre arabe

Ils défilaient de la rue du 14-Juillet à la rue du 8-Mai-1945.

✓ C'est un numéro d'ordre de souverain, on se plie au romain.

Ce chanteur descend toujours dans un célèbre hôtel de la rue Pierre-I^{er}-de-Serbie.

✓ Ce n'est ni une date ni un numéro d'ordre, le nombre passe aux lettres.

Il joue dans un petit théâtre de la rue des Cinq-Diamants.

✓ Le nom de baptême d'un établissement public est souvent emprunté à un personnage illustre. Pour éviter une éventuelle équivoque avec ladite personne, on insère un trait d'union entre le prénom et le nom ou entre les éléments de l'entité (école, lycée, hôpital, église, théâtre, stade...).

Il suit des études musicales au collège Henri-Matisse.

L'Hôtel-Dieu de Paris est le plus vieil hôpital de la capitale.

(Pour la graphie de « saint », voir chapitre 8.)

La div. symbole de l'Administration

✓ Les départements, les villes et villages, lieux-dits, toutes dénominations reconnues officiellement par l'Administration sont estampillés par la marque du trait d'union.

Les Hauts-de-Seine et la Seine-et-Marne dépendent de la région Île-de-France.

Il quitte les Bouches-du-Rhône pour les Pyrénées-Orientales afin de s'adonner à sa passion, l'escalade.

Connaissez-vous les remparts de La Charité-sur-Loire, bien connue pour son Festival du mot ?

✓ Les communautés d'agglomérations n'échappent pas à la règle.

A-t-on créé un gentilé pour les habitants de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ?

(Gentilé : dénomination des habitants d'un lieu.)

✓ À ces divisions administratives françaises se joignent les anciennes provinces françaises et les entités étrangères (pays, État, province...) dont le nom est francisé. Toutes les divisions administratives se soumettent à cette règle.

Je suis le descendant d'un croisé du Bas-Languedoc, région où l'on entend encore un peu parler la langue d'oc de nos jours.

La « Nouvelle-Calédonie », les îles du « Cap-Vert », la « Forêt-Noire », le cap de « Bonne-Espérance »...

Les New-Yorkais connaissent une criminalité endémique.

Le principe même de la francisation induit le placement d'un trait d'union, au même titre que lors d'une substantivation (*voir le début de ce chapitre*).

✓ Certains noms géographiques désignant un lieu bien déterminé s'orthographient aussi avec un trait d'union.

Le « Mont-Blanc », le « Mont-Saint-Michel »...

L'essentiel pour un Nul pressé

✓ **Création d'un nom** à partir d'une locution quelconque → trait d'union.

De magnifiques trompe-l'œil décorent les murs du quartier du conservatoire.

✓ **Préfixes** : soudure devant une consonne comme devant une voyelle, sauf

- Si le **son de la syllabe se modifie** au contact de la voyelle finale du préfixe.

Le médecin a diagnostiqué une auto-intoxication. (Pour éviter le son « toin ».)

- Si le préfixe est suivi d'un **nom propre** :

Par sa gestuelle, ce comique est considéré comme un mini-Charlot.

- S'il se lie à un **nom déjà composé**.

Ce grand tableau lui servait de super-pense-bête.

- Si l'on **invente un nom** composé pour la circonstance.

Ce n'est pas hyper-simple de venir chez toi.

✓ Quand le déterminant est un **adjectif démonstratif** (« ce », « cet », « cette » ou « ces »), trait d'union entre le substantif et l'adverbe « ci » ou « là » qui le suit.

Cette espèce-là est en voie de disparition.

✓ Dans les **inversions verbales**, div. obligatoire entre le verbe et le pronom.

Prendrez-vous un dessert et un café ?

✓ À **l'impératif**, entre le verbe et le ou les pronom(s) complément(s).

Cette rose, offre-la-lui !

✓ **Noms de rue et établissements publics** → div.

Nous sommes installés rue Fort-du-Sanctuaire, près de la basilique Notre-Dame-de-la-Garde.

➤ Qui dit **division administrative** dit div.

Je quitterais bien Saint-Pierre-des-Corps pour Saint-Pierre-et-Miquelon.

Chapitre 13

Des pluriels singuliers

Dans ce chapitre :

- ▶ Pas si communs que ça
- ▶ Les bi
- ▶ Les invariables
- ▶ Les deux-en-un
- ▶ Mots étrangers sans maux
- ▶ De l'emphase à l'antonomase

S'il suffisait d'ajouter un « s » aux noms pour passer au pluriel, ce chapitre n'aurait pas lieu d'être. Plusieurs règles viennent contredire notre pluriel classique. À cela s'ajoute la difficulté que représentent les noms composés, le choix du pluriel des mots étrangers, et les particularités des noms propres qui ne sont pas toujours invariables.

Pas si communs que ça

La terminaison des noms détermine le type de pluriel à adopter. C'est donc le moment de réviser ses classiques parmi les familles suivantes.

- ✓ Les noms en « **al** » font tout simplement « *aux* ».
Les piédestaux étaient faits de métaux lourds.
J'ai préparé des bocaux de confiture.



La matière doit normalement être indiquée par la préposition « de » plutôt que « en », mais c'est plutôt cette dernière qui s'est imposée par l'usage.

Je me suis acheté un pantalon en cuir.

« *Je me suis acheté un pantalon de cuir* » conviendrait mieux.



Exception - Les « als »

Une série de substantifs ne suivent pas la règle grammaticale et se contentent juste du « s » : « *aval* », « *bal* », « *bancal* », « *cal* », « *carnaval* », « *caracal* », « *cérémonial* », « *chacal* », « *choral* », « *festival* », « *narval* », « *nopal* », « *pal* », « *récital* », « *régal* ».

Ces chacals nous ont attaqués avec des bancals. (Sabre)

« *Chacal* » employé ici au sens figuré devient très péjoratif. L'attaque est plus incisive que les dents du vrai chacal.



Des mots jouissent du privilège des deux pluriels : « *étal* », « *val* », « *idéal* ». L'usage conseille toutefois « *étals* » pour éviter la confusion avec l'« *étau* » (« *étaux* »). Le pluriel « *vals* » l'emporte également, excepté dans les expressions figées ou les lieux :

Par monts et par vaux

Les Vaux-de-Cernay

Les deux pluriels se rencontrent pour « *idéal* ».

Ces jeunes ingénieurs n'ont pas les même idéaux.

Ces jeunes ingénieurs n'ont pas les mêmes idéals.

Mais le premier prévaut souvent, en substantif comme en

adjectif.

- ✓ Les noms en « **au** », « **eau** » et « **eu** » prennent un « x » au pluriel.

*Ces jumeaux aux cheveux blonds ont envoyé leurs vœux.
J'aperçois les bateaux au bout du chenal.*



Exception - Les « **aus** » et les « **eus** »

Les mots suivants ignorent le pluriel réglementaire des mots de la même famille pour le « s » traditionnel :
« *landau* », « *sarrau* », « *bleu* », « *émeu* », « *pneu* »,
« *lieu* ».

J'ai pêché plusieurs lieux, lors de mon séjour en Alaska.



« *Camaïeu* » profite indifféremment des deux pluriels
« *camaïeux* » ou « *camaïeus* ».

Cet artiste est connu pour ses camaïeux (ou camaïeus).

Parmi ces homophones, distinguez bien le poisson
« *lieu(s)* » de la mesure « *lieue(s)* » et du « *lieu(x)* »
géographique.

*Nous ignorions tout, nous étions à cent lieues de cette
histoire !*

Il n'y a aucune âme qui vive à plusieurs lieues à la ronde.

- ✓ Les noms en « **ou** » suivent le pluriel classique du « s ».
C'est chez les fous que l'on mange la meilleure soupe aux choux.
Le cirque présente un nouveau numéro avec des sapajous.



Exception - Les « **oux** »

« Bijou », « caillou », « chou », « genou », « hibou », « joujou », et « pou » ont adopté le « x ».
La petite s'est blessée aux genoux en tombant.

- ✓ Les noms en « **ail** » ne se démarquent pas du pluriel français, « s » d'usage.
Il pense remettre cette boîte sur les rails.



Exception - Les « **aux** »

« Bail », « corail », « émail »*, « fermail », « soupirail », « travail »*, « vantail » et « vitrail » se singularisent par un pluriel en « aux ».
La tour de la Lanterne de La Rochelle recèle de magnifiques vitraux.
* Voir la partie « Les bi » qui complète la particularité des deux pluriels.



Certains noms peuvent se satisfaire du simple « s » ou se soumettre à la règle de sa famille. C'est le cas du mot « *ail* », pluriel en « *ails* » ou « *aulx* » si l'on veut faire « *vieilli* ».



Les noms terminés au singulier par « s », « x » ou « z » ne changent pas au pluriel.

C'est un conte avec des sorcières, un loup, des puits...

Il m'a emmenée à la chasse aux perdrix.

Je ne supporte plus les gaz d'échappement des voitures.

Les bi

Des substantifs ont la chance (?) de posséder deux pluriels.

- ✓ Avec « *aïeul* », on opère une distinction sémantique entre les deux.

Ses aïeuls célèbrent leurs 100 ans ce week-end. (Sens de grands-parents)

Mlle Samty partit sur la route de ses aïeux. (Sens d'ancêtres)

- ✓ « *Ciel* » présente plusieurs définitions pour chaque pluriel.

- « *Ciels* » est d'usage dans les domaines de la peinture, du dessin, de la météorologie, du climat et de l'aviation, mais aussi en astrologie.

Il peint des ciels plutôt orageux.

Nos régions connaîtront des ciels couverts à pluvieux...

Au cours de l'émission, il a évoqué son voyage sous les ciels torrides des tropiques.

On parle également des « *ciels* » en astrologie et dans les composés « *ciels de lit* », « *ciels de carrière* ».

- Les « *cieux* » s'appliquent aux autres pays (*s'en aller vers d'autres cieux*), ils désignent l'espace des astres (en termes d'astronomie), le paradis (en termes religieux)...

Notre Père qui êtes aux cieux... ou Invoquer les cieux.

C'est la voûte des cieux qui vous servira de guide.

- ✓ Le radical du mot « *œil* » se transforme jusqu'à devenir « *yeux* » au pluriel, cela concerne autant notre vue que notre

jardin.

On peut tailler à deux yeux les rosiers peu vigoureux.

On conserve « œils » dans les compositions (linguistiques et non plus florales) : « œils-de-bœuf »

(lucarne), « œils-de-chat » (pierre), « œils-de-perdrix » (durillon)...

Et en typographie, on parle de l'œil d'un caractère ou des œils (« partie supérieure du bloc de plomb du caractère »).

✓ « *Email* » offre lui aussi deux possibilités au pluriel.

La version « *émaux* » est plutôt réservée aux bijoux, blasons, poteries. Les « *emails* » se destinent davantage à la peinture pour carrosserie de voiture ou aux vernis à ongles ainsi qu'aux dents (si toutefois on doit user du pluriel, ce qui paraît rare).

✓ Le « *travail* » passe aux « *travaux* », mais s'il s'agit de l'instrument permettant de ferrer les chevaux, ce sera des « *travails* ».

Les vétérinaires se servent également de travaux pour soigner les animaux de grande taille.

Les invariables

✓ Les notes de musique ne prennent jamais la marque du pluriel, en revanche, elles s'écrivent en italique (donc en romain dans une phrase en italique, comme ci-dessous).

Reprends la gamme, do, ré, mi, fa, sol, la, si, do.

✓ Les adverbes qui, par nature même, sont invariables le restent s'ils sont substantivés.

Je n'en pouvais plus de ses pourquoi, de ses comment !

✓ « *Soir* » et « *matin* » placés derrière un nom de la semaine occupent une fonction adverbiale et ne s'accordent pas.

Nous jouons au tennis tous les mercredis soir.

Les jours de la semaine ainsi que les mois varient comme les saisons.

Les juillet et les août nous apportent des étés de plus en plus caniculaires.

✓ Le « moi » substantivé reste unique en termes de grammaire, donc invariable !

Connaissez-vous les différents moi de votre personnalité ?



Difficulté - Le pluriel qui vient du passé

Certains mots autrefois séparés ont conservé au pluriel une trace de leur graphie. Les « *bonshommes* » correspondent aux « *bons hommes* » d'avant. Attention à l'adjectif identique, qui employé au pluriel s'aligne sur n'importe quel autre adjectif. C'est la même histoire avec « *gentilshommes* » issus de « *gentils hommes* » ou « *mesdemoiselles* », « *mesdames* », « *messieurs* ».

J'admirais les airs bonshommes de tous ces gens qui défilaient main dans la main.

Ces chevaliers, marquis et barons sont bien dignes d'être des gentilshommes.

Les deux-en-un

Tout est dans la nature... des mots. C'est en effet cette dernière qui détermine l'accord ou non des éléments qui entrent en composition. Selon la règle, « seuls les noms et les adjectifs prennent le pluriel ». Ce qui élimine d'emblée les adverbes, les verbes, les prépositions... Mais une restriction vient nuancer la règle en ajoutant... « sauf si le sens s'y oppose ».

✓ Dans la série **nom + nom**, normalement l'accord ne fait aucun doute.

Des Bateaux-Mouches aux wagons-citernes, des portes-fenêtres, des choux-fleurs...

Dans « *porte-fenêtre* », le premier élément est bel et bien un nom et non un verbe, d'où l'accord.

Mais *des timbres-poste, des stations-service, des soutiens-gorge.*

Ce sont des timbres de la poste, des stations qui offrent du service, des vêtements qui sont des soutiens (nom) pour la gorge... une pure question de sens !

✓ **Nom + adjectif** → accord des deux éléments.

Des procès-verbaux, des rouges-gorges, des coffres-forts, des hauts-fourneaux, des hauts-reliefs...

Mais *des haut-parleurs* (le sens est « qui parle haut »). C'est alors un emploi adverbial.

✓ **Adverbe + nom** ou réciproquement → seul le nom prend le « s ».

Des avant-postes, des arrière-gardes, des arrière-grand(s)-mères...



Les *avants-centres* ont l'honneur d'un pluriel aux deux éléments, « *avant* » étant considéré comme un nom dans cet emploi.

Dans les composés masculins avec « *grand* », tous les éléments s'accordent sauf « *arrière* ».

Des grands-pères, des arrière-grands-pères, des grands-oncles...

Au féminin, *grand* ne s'accordant pas en genre peut aussi rester invariable en nombre, mais la tendance est plutôt pour l'accord.

Des grand(s)-mères, des grand(s)-tantes, des grand(s)-voiles...

✓ **Verbe + nom** → même scénario, le verbe est invariable.

Des garde-robes, des porte-serviettes, des couvre-lits, des brise-glace...

Mais *des coupe-gorge* (où l'on se fait couper la gorge), *des réveille-matin* (verbe [se] réveiller au matin [adverbe], réveil tend à supplanter la forme composée), *des abat-jour* ...



Difficultés - Des verbes pas comme les autres

« *Garde* » présente une particularité (comme « *porte* », « *aide* », « *pince* »...), il peut être verbe ou substantif ; de sa fonction dépend l'accord.

Les « *gardes-malade(s)* » sont à différencier des « *garde-robes* » puisqu'ils désignent des personnes qui s'occupent d'un ou de plusieurs malades. Le pluriel du dernier mot est donc lié au sens. De même, le bateau affecté à la surveillance des côtes calquera son pluriel sur le singulier : des « *garde-côtes* » alors que les gardiens seront des « *gardes-côtes* » (« *garde* » redevient ici un substantif).

Des aides-soignants mais des aide-mémoire.

Des pincés-monseigneur mais des pince-nez.

Attention « *garde champêtre* » et « *garde forestier* » s'écrivent sans div. Les deux s'accordent au pluriel.

Au singulier, certains de ces noms composés (avec verbe) ont déjà leur complément au pluriel. Le pluriel sera alors identique au singulier.

Un compte-gouttes, un porte-bagages...

✓ **Verbe + verbe** → aucun accord possible !

Des pousse-pousse, des va-et-vient, des laissez-passer, des savoir-faire...

✓ Une **préposition** dans la composition ? Accord du premier élément.

Des cous-de-pied, des arcs-en-ciel...



Les *pot-au-feu* ne varient pas pour une raison euphonique (imaginez une liaison avec un « s »), tout comme les « *coq-à-*

l'âne » !

✓ **Mot invariable + substantif**, le nom s'accorde, en principe.

Des contre-attaques, des micro-ordinateurs, des Anglo-Saxons, mais des après-midi ...

Le préfixe est, par définition, invariable.

✓ Les **expressions** sont toujours invariables.

Des pince-sans-rire, des on-dit...

✓ **Mot d'origine étrangère** dans la composition → il ne s'accorde pas.

Des ex-voto (deux éléments latins), des post-scriptum (deux éléments latins), des vice-rois (premier élément latin)...

Mots étrangers sans maux

L'italique constitue l'identité des noms étrangers. Si ces derniers ne figurent pas dans nos dictionnaires, c'est-à-dire s'ils ne sont pas francisés, ils ont l'obligation d'être mis en italique.

Mais qu'ils soient ou non référencés ne change en rien le pluriel. Reste à savoir lequel proposer...

Normalement, nous avons le choix entre le pluriel de la langue du mot et le français. Peut-être est-il bon de rappeler le principe d'unification dans un texte. Il faut respecter le choix de départ sur toutes les pages.

✓ Les mots d'origine latine sont souvent francisés, on peut donc en déduire qu'ils devraient normalement se doter d'accents (selon la prononciation) et adopter le pluriel français. Mais la réalité prouve que ce n'est pas si simple, et il convient de jouer la prudence en s'assurant de la bonne orthographe dans les dictionnaires.

*C'est le plus beau des **requiem** que j'aie jamais entendus.*
(Cas d'invariabilité et pas d'accent)

*Elle prétend avoir vérifié tous les **folios**.*

*Notre imprimeur nous a envoyé les **in-folio** et les **in-quarto**.*

« *Folio* » ne varie pas en composition.

Les locutions « *a fortiori* », « *a posteriori* », « *a priori* » sont

francisées et s'écrivent en romain la plupart du temps. On évitera de les accentuer.

Le substantif « *a priori* » est invariable.

*Avoir des **a priori**.*

Les noms « *maximum* », « *minimum* », « *optimum* » doivent changer de terminaison quand ils sont employés en adjectif : « *maximal* », « *minimal* », « *optimal* ». Comme substantif, l'usage hésite entre le pluriel latin et le français, *des minima* ou *des minimums*...

C'est sans conteste la solution optimale.

Des albums, des alléluias, des pensums, des quorums, des sanatoriums, des référendums, des spécimens... mais des errata, des desiderata...

On constate que certains substantifs ont conservé le pluriel latin tandis que d'autres ont été francisés avec le pluriel français.

✓ Une certaine souplesse s'offre à nous pour tous les noms issus des autres langues (anglais, allemand, espagnol, italien...), nous pouvons opter pour le pluriel de la langue ou pour le français.

- Les **barmen** ont servi aux **ladies** des **sandwiches**. (Pluriel anglais)

*Les **barmans** ont servi aux **ladys** des **sandwichs**.* (Pluriel français)

- *Franz Schubert a composé de célèbres **lieder**.* (Pluriel allemand)

*Franz Schubert a composé de célèbres **lieds**.* (Pluriel français)

- *Hernan Cortes est l'un des plus grands **conquistadores** espagnols du XVI^e siècle.* (Pluriel espagnol)

*Hernan Cortes est l'un des plus grands **conquistadors** espagnols du XVI^e siècle.* (Pluriel français)

- *Elle raffole de **spaghetti**, de **gnocchi** et de **tagliatelle**.* (Pluriel italien)

*Elle raffole de **spaghettais**, de **gnocchis** et de **tagliatelles**.* (Pluriel français)

Aucune obligation en faveur de l'un plutôt que l'autre si ce n'est que le pluriel étranger appelé « savant » peut passer pour précieux dans certains cas.

- *C'est l'auteur de **scenarii** de qualité.* (Pas d'accent dans la version italienne)

*C'est l'auteur de **scénarios** de qualité.*

L'adjectif « *touareg* » invariable en nombre puisqu'il correspond déjà au pluriel possède un singulier de radical différent, « *targui* ». L'usage n'ayant pas retenu ce dernier, c'est souvent la forme « *touareg* » qui répond aussi au singulier. On rencontre quelquefois (à tort) en substantif « *Touaregs* ».

*J'ai été frappée par la beauté des vêtements **touareg**.*

De l'emphase à l'antonomase

Ce qui distingue en partie les noms propres des autres, c'est qu'ils sont par essence invariables. Et pourtant, dans certaines situations le pluriel leur est imposé.

- ✓ Les noms de populations (substantif avec majuscule) opèrent une distinction (exactement comme les noms communs) entre le singulier et le pluriel.

*Les **Américains** ont remporté de nombreuses victoires lors des J.O.*

*Un joueur **américain** s'est blessé dans l'épreuve d'athlétisme.*

- ✓ Un certain nombre de familles qui se sont illustrées dans l'histoire bénéficient d'un traitement de faveur en prenant la marque du pluriel :

les Antonins, les Bourbons, les Capets, les Césars, les Condés, les Constantins, les Curiaces, les Flaviens, les Gracques, les Guises, les Horaces, les Montmorencys, les Paléologues, les Plantagenêts, les Ptolémées, les Scipions, les Sévères, les Stuarts, les Tarquins et les Tudors.

Le pluriel repose sur une condition : il doit désigner l'ensemble des membres de la famille.

*Les **Gracques** n'étaient pas très amis avec Émilien, l'un des **Scipions**.*

- ✓ Certaines figures de style jouent un rôle dans le pluriel des noms propres.

- L'emphase consiste à placer un article pluriel devant un nom afin de nommer la personne dans un style ampoulé. Pas de pluriel au nom dans cet emploi.

*Les **Breton**, les **Desnos**, les **Éluard** sont quelques-uns des représentants du surréalisme.*

- Cette forme doit être distinguée graphiquement de

l'antonomase, figure de style qui consiste à désigner un (ou des) individu(s) par le nom d'un personnage célèbre ou par un nom commun qui prend une valeur de nom propre.

*Ce sont les **Tartuffes** de l'Administration.*

*Inutile de prononcer son nom, je parle de **l'Avare**.*

*Tous ces **bons Juans** qui courent les villages.*

La capitale et la marque du pluriel (dans le cas d'un article pluriel) sont d'usage dans l'antonomase.

*Les **Goliaths** sont toujours vaincus par les **Dauids**.*



Difficulté - « Antonomase, antonomase, est-ce que j'ai une tête d'antonomase ? »

Si l'antonomase porte sur un nom composé, on évitera le pluriel, du fait du singulier de l'article ou de la structure du nom.

*On ne trouve pas des **La Fontaine** à foison dans la littérature française.*

*Ils se font appelés les **Robin des bois** des temps modernes.*

Les antonomases courantes sont assimilées à des noms communs et peuvent s'écrire en minuscules.

*Il adorait jouer les **hercules**.*

✓ Les lieux géographiques ne prennent la marque du pluriel que s'il existe une réelle pluralité.

*J'aime me ressourcer dans l'une des îles des **Canaries**.*

*Peut-on dire qu'il existe deux **France**, celle des riches et celle des pauvres ?*

*L'étudiant est parti à la découverte des deux **Amériques**.*



Difficulté - Dans les villes

Les villes ne suivent pas cette règle et ne supportent aucun pluriel même si deux agglomérations portent le même nom.

*De laquelle des deux **Vienne** reviens-tu ?*

✓ Les œuvres d'art désignées par le nom de leur auteur restent invariables. C'est un raccourci de langage.

*Ce petit musée abrite deux **Corot**, trois **Watteau** et deux **Rembrandt**.*

On entend deux peintures de Corot, trois tableaux de Watteau et deux toiles de Rembrandt.

*Sa bibliothèque comptait des **Molière**, des **Racine**, des **Corneille**.*

✓ Quand les sujets ou les personnages représentés désignent les œuvres elles-mêmes, on leur attribue capitale et pluriel.

*Vous pourrez admirer des **Jupiters**, des **Dianes**, des **Apollons**.*



Exceptions - Des sujets religieux

Pas de majuscule pour ces trois exceptions : « *christ* », « *pietà* » et « *madone* ».

*Il peint des **Enfants Jésus** et des **christs** en croix.*

*Sais-tu combien de **madones** Raphaël a-t-il peint ?*

Mais Elle implore chaque jour la **Madone**.

« Croix » ne prend la capitale initiale que si elle correspond au véritable instrument du supplice.

La précision du trait de toutes ces **Descentes de Croix** me fascine.

Le mot « *pietà* » est toujours invariable.

Les **pietà** des peintres de la Renaissance sont particulièrement émouvantes.

On essaie de se souvenir que c'est une double exception !

Les noms déposés ne se mettent pas au pluriel, la capitale témoigne de la marque officielle.

Si tu n'avais pas bu tous ces **Ricard**, tu n'aurais pas détruit les trois **Renault**.

L'essentiel pour un Nul pressé

Noms communs

✓ noms en « **al** » pluriel en « *aux* ».

Il a quitté le boulevard des Maréchaux.

Sauf « *aval* », « *bal* », « *bancal* », « *cal* », « *carnaval* », « *caracal* », « *cérémonial* », « *chacal* », « *choral* », « *festival* », « *narval* », « *nopal* », « *pal* », « *récital* », « *régail* » en « *s* ».

✓ noms en « **au** », « **eau** » et « **eu** » pluriel en « *x* ».

Ces insectes sont de véritables fléaux pour les cultures.

Sauf « *landau* », « *sarrau* », « *bleu* », « *émeu* », « *pneu* », « *lieu* » en « *s* ».

✓ noms en « **ou** » pluriel en « *s* ».

Ces voyous se sont emparés de nos sous.

Sauf « *bijou* », « *caillou* », « *chou* », « *genou* », « *hibou* », « *joujou* », et « *pou* » en « *x* ».

✓ noms en « **ail** » pluriel en « *s* ».

Pouvez-vous refermer les portails en sortant ?

Sauf « *bail* », « *corail* », « *émail* », « *fermail* », « *soupirail* », « *travail* », « *vantail* » et « *vitrail* » en « *aux* ».

✓ Prendre garde à ces noms à double pluriel et à double sens (ou plus) : « *aïeul* », « *ciel* », « *œil* », « *émail* », « *travail* ».

Noms composés

Nom + nom = accord

Nom + adjectif et vice versa = accord

Nom + adverbe et vice versa = accord du premier

Verbe + nom = accord du second

Verbe + verbe = invariabilité

Des chefs-lieux, des basses-cours, des nouveau-nés (nouveau est ici adverbe), *des porte-parapluies, des faire-valoir.*

Noms étrangers

✓ Latins → soit pluriel français, soit pluriel latin, soit les deux, soit invariabilité

Des mémentos, des stimuli, les maximums ou les maximas mais *des credo*

✓ Pour les autres langues → au choix entre le pluriel de la langue et celui du français

Des penalties ou des penaltys

Noms propres

✓ Certaines familles princières ou dynasties prennent la marque du pluriel (*voir liste plus haut dans le chapitre*).

✓ Pluriel d'émphase → capitale mais pas de « s »

Les Platon, les Socrate ont marqué la philosophie.

✓ Antonomase → capitale + pluriel

De nombreux Hercules arpentaient les plages.

✓ Noms géographiques → pluriel si réelle pluralité

Géographiquement peut-on distinguer deux Mexique ?

✓ Noms d'œuvres d'art → invariabilité

Il possède deux Matisse et trois Schiele !

✓ Sujet de l'œuvre → capitale et pluriel

Ses Èves et ses Adams semblaient chétifs.

✓ Noms déposés → capitale et invariabilité

Les Jeep ont pris une sérieuse avance !

Chapitre 14

Enfin d'accord avec le complément de nom

Dans ce chapitre :

- ▶ « *De* »
- ▶ « *À* »
- ▶ « *En* »
- ▶ « *Sans* »
- ▶ « *Par* »

Un complément de nom est un nom qu'on accole à un autre pour lui donner plus de précision (dans « *un pot de confiture(s)* », « *confiture(s)* » est le complément de « *pot* »).

On sèche souvent sur le nombre du complément, et aucune règle de grammaire ne vient à la rescousse de notre désarroi. On pourrait s'arrêter là et, de rage, jeter des « *coups de pied* », se dire qu'on est « *peu de chose* » ou bien se montrer plus positif, se dire que « *tout compte fait* » nous pouvons reprendre la situation « *en main* » en feuilletant les pages de ce chapitre, qui nous donne quelques repères avec (ou sans) ces prépositions.

Les compléments de nom constituent de véritables pièges quant à l'accord. Ils varient en fonction des prépositions qui les introduisent.

« **De** »

✓ Écrit-on « *deux sortes de mémoire* » ou « *deux sortes de mémoires* » ?

L'usage – toujours et encore – nous donne un indice précieux. Si le complément est un nom concret, on tend plutôt vers le pluriel, s'il relève du domaine abstrait ou si c'est un indéénombrable, on le laisse au singulier. Il faut ajouter que le sens n'y est pas pour rien non plus ! Cette astuce vaut aussi pour ses homologues : « *espèce* », « *genre* », « *type* »...

Dans notre exemple, les deux accords sont possibles selon qu'il s'agit de mémoires d'ordinateur ou de mémoire humaine.

« *Les diverses espèces d'oiseaux* »...

✓ Si « *de* » introduit une comparaison, le complément reste au singulier, si c'est une distinction entre deux éléments, l'usage penche pour le pluriel, mais le singulier est admis. S'il est question d'un grand nombre (notion de quantité), le pluriel s'impose.

« *Des mots de même nature* », « *des personnes de même nationalité* », « *des enfants de taille identique* »...

« *Deux phrases de sens opposé(s)* ».

« *Des boîtes de différente(s) grandeur(s)* », « *des vêtements de différentes couleurs* ».

Le magasin proposait des robes de tailles et de formes variées.

✓ Vous prenez des bains (ou des douches) dans la « *salle de bains* » conçue à cet effet, mais vous enfileriez votre « *maillot de bain* » sur la plage pour aller prendre un bain (un seul à la fois), et en sortant votre « *peignoir de bain* ». Pour ceux qui préfèrent la montagne, vous irez en cure dans une « *ville d'eaux* », et, avec un peu de chance, vous aurez dans votre chambre une « *salle d'eau* » pour faire un brin de toilette. À la mer ou à la campagne, le soir pour vous divertir, vous fréquenteriez une « *salle de spectacle* », certains opteront pour une « *salle de concerts* », d'autres une « *salle de bal* », les plus studieux se tourneront vers une « *salle d'étude* ou de conférences » avec un « *maître de conférences* » avec lequel vous échangerez des « *poignées de main* ».

✓ « *Changer de mains* »...

✓ Les « *nids* » au sens propre, pour désigner la demeure de l'oiseau, appellent un complément au singulier, « *des nids de pie* ». Au sens figuré, pluriel, des « *nids de serpents* », des « *nids de vipères* » pour le repaire peu fréquentable...

Les « *nids de guêpes* » ou « *nids de fourmis* » sont évidemment au pluriel.



Les « *nids* » avec trait d'union portent sur des éléments bien éloignés de l'ornithologie. On appelle « *nid(s)-de-pie* » le poste d'observation érigé sur le mât d'un bateau et « *nids-de-poule* » les trous de la route, qui sont de véritables dangers pour les deux-roues. Les « *nids-d'oiseau* » des orchidées, le « *nid-d'abeilles* » une broderie, etc.

- ✓ Des « *peaux de lapin* » (une seule espèce), mais des « *peaux de bêtes* » (plusieurs espèces).
- ✓ Un « *garçon de course* » monte un « *cheval de course* », de même un « *pilote de course* », le « *garçon de courses* » correspondrait à notre coursier.



- Les « *champs* », comme les écuries de courses ».
- ✓ On escalade la « *chaîne de montagnes* », mais on habite un « *pays de montagne* ».
 - ✓ Il a souvent joué des « *rôles de gangsters* », mais elle a souvent joué des « *rôles de mère* ».
 - ✓ Un « *corps de métier* », des « *corps de métiers* ».



Difficulté - Dans tous « ces » états

Ne confondez pas les « *grands corps de l'État* » que sont le Conseil d'État, la Cour des comptes... et les « *corps d'état* », les métiers du bâtiment.

- ✓ « Chance » : *Il y a « peu de chances » qu'elle ait son diplôme.* (On entend peu de probabilités.)

- ✓ « *De tout temps* » : singulier.
- ✓ Des « *prises de vue* » en photo ne sont pas identifiables aux « *prises de vues* » en cinéma.
- ✓ « *De couleur* », expression toujours au singulier. Des « *crayons de couleur* », du « *linge de couleur* », des « *gens de couleur* », mais **exceptions** pour le « *marchand de couleurs* » et la « *boîte de couleurs* ».
- ✓ Un « *conte de fées* ».
- ✓ Le « *pain d'épice(s)* » avec ou sans « s » selon que l'on insiste sur le concept de l'épice ou sur les épices utilisées.
- ✓ Les « *jaunes d'œufs* » ou les blancs, mais un « *jaune d'œuf* » !
- ✓ Du « *sucré de betterave, d'orge, de canne, de fruits* ».



Solide et liquide

Avec les confitures et assimilés (compote, marmelade, pâte), le complément se met au pluriel : « *confiture de cerises* », « *marmelade d'oranges* », « *pâte de coings* ».

Avec le liquide (gelée, jus, liqueur, sirop), le complément est singulier. « *De la gelée de groseille* », « *du jus d'orange* », « *du sirop de fraise* ». Mais *jus de fruits* !

- ✓ Des « *numéros de pages* ».
- ✓ Des « *taux d'intérêt* », des « *centres d'intérêt* ».
- ✓ Un « *carnet de commandes* », un « *carnet de chèques* ».
- ✓ Des « *chefs d'entreprise* », des « *chefs d'équipe* », des « *chefs d'orchestre* ».
- ✓ Un « *rapport de force* », ce sont des rapports qui s'appuient sur la force. « *À bout de forces* ».
- ✓ Un « *appel d'offres* ». On insiste sur l'aspect nombrable, comme dans les « *créations d'emplois* » ou les « *suppressions d'emplois* ».
- ✓ « *Zone d'activité* », c'est la notion générique qui prime,

« À »

En l'absence de règle, des exemples pêle-mêle :

- ✓ « *De la pâte à choux* », « *à beignets* », « *à crêpes* » mais « *à tarte* », rien de plus logique.
- ✓ « *Une roue à aubes* ».
- ✓ « *Réclamer à cor et à cri* » : terme de la chasse à courre.
- ✓ « *Prendre à témoin* », on considère ici l'emploi adverbial, mais « *sans témoins* », « *appel à témoins* » → expressions figées.
« *Prendre pour témoin(s)* » selon le sens et « *des appartements témoins* ».
- ✓ « *Couler à flots* », mais « *un navire à flot* », « *un bassin à flot* ».
- ✓ « *Du gibier à poil ou à plume* », on imagine plutôt la matière que la quantité.
- ✓ « *Aller à pied* ». Le pied est vu comme moyen de locomotion.
« *Un va-nu-pieds* » s'aligne sur nu-pieds (*voir le chapitre 3*).
- ✓ « *Être battu à plate couture* » : singulier. À l'origine, les tailleurs « battaient » (écrasaient) la couture du tissu... mais « *sous toutes les coutures* ».
Une intuition cependant, le singulier apporte une notion de généralité, d'uniformité que ne transmet pas le pluriel !
- ✓ Être « *à couteaux tirés* ».
- ✓ « *Une brosse à dents* », « *une boîte à gants* ».
- ✓ « *À coups de* », expression toujours au pluriel ! « *À coups de canon, de pied* mais *de roquettes* ». On distingue l'engin (canon) au singulier des projectiles (roquettes) au pluriel. Le « *coup de pied* ou *de poing* » se justifie par le sens. On ne peut donner un ou des coup(s) qu'avec un pied ou un poing à la fois.
« *À coup sûr* » figé au singulier !
- ✓ « *Du papier à lettres* », « *du papier à cigarettes* ».

« En »

- ✓ La « *mise en bouteille* » dépend de son environnement... On lira sur l'étiquette qu'un vin est « *mis en bouteille* » au château, de même on commandera du vin « *en bouteille* », mais l'opération industrielle de la « *mise en bouteilles* » exigera le « s » !
- ✓ La « *mise en boîte* » reste « singulière », que ce soit au propre ou au figuré.
- ✓ Les serveurs « *en veste blanche* » côtoient des femmes « *en robe du soir* ».



Difficulté - La qualificatif met un « S »

Très souvent, quand le complément (ou le nom) est qualifié par un adjectif, il passe au pluriel.

Des serveurs « *en vestes blanches toutes tachées* » côtoient des femmes « *en robes du soir décolletées* ».

- ✓ Raconter une scène « *en détail* » (on entend « *dans le détail* »), singulier aussi pour l'expression « *au détail* ».
- ✓ Un château « *en ruine* » (à l'état de ruine), « *tomber en ruine* », « *menacer ruine* ».
- ✓ Une maison « *en flammes* », « *être tout feu, tout flamme* ».
- ✓ Ils y sont allés « *en personne* », expression adverbiale donc invariable.
- ✓ Marcher « *en zigzag* ».
- ✓ Une route « *en lacet* ».
- ✓ Tracer « *en pointillé* ».
- ✓ « *Entrer en fonctions* » à distinguer de « *être ou rester en fonction* » (en activité).
- ✓ Butiner « *de fleur en fleur* », mais « *de villages en cités* », le pluriel est de rigueur si l'on met deux mots différents.
- ✓ Une prairie « *en fleurs* », diverses espèces occupent la prairie.

Un arbre « *en fleur* » signifie en floraison.

✓ « *En couleurs* » l'expression veut le pluriel : « *télévision en couleurs* », « *photos en couleurs* » mais **exception** pour l'expression « *haut en couleur* ».

Des personnages hauts en couleur.

« *Haut* » s'accorde comme adjectif, « *couleur* » est invariable.

✓ Être « *en relation* » avec quelqu'un, mais obtenir quelque chose « *par relations* ».

✓ Sourcils « *en accent circonflexe* », en forme de..., c'est le modèle.

✓ « *Prendre en main* », « *preuve en main* », remettre « *en main(s) propre(s)* », « *en bonnes mains* », « *en mains sûres* »...

✓ « *En termes de* » pluriel obligatoire ! « *Au terme de* » dépend du sens. *Au terme de la période* (à la fin de)...

Aux termes du contrat (selon les termes)...

✓ Du sucre « *en morceaux* ».

✓ Du blé « *en sacs* », « *en épi* ».

✓ Du pain « *en tranches* ».

✓ Des épinards, du céleri « *en branches* » mais l'oiseau vole « *de branche en branche* ».

✓ De l'or « *en barre* ».

✓ Des militaires « *en civil* ».

✓ Prendre « *en traître* », locution adverbiale, donc invariable.

« **Sans** »

Attention à ne pas tenir un raisonnement qui nous mènerait sur une fausse route. Ce n'est pas parce que « *sans* » signifie « l'absence de » que le singulier s'impose. On décrit un ciel « *sans nuages* » parce qu'il y a rarement un seul nuage dans le ciel. La logique s'oriente donc plutôt vers le nombre du nom, comme si la préposition ne figurait pas dans la phrase.

✓ « *Sans tambour ni trompette* », (singulier aussi pour les freins à tambour, à disque).

✓ Une ambition « *sans bornes* ».

✓ Se rendre « *sans condition* », « *mettre en condition* ».

✓ Voyager « *sans encombre* », « *sans bagages* » au sens propre, mais *Il part sans bagage dans la vie*. Et aussi « *plier bagage* ».

✓ « *Sans façon* », « *de toute façon* », mais « *sans plus de*

façons ».

Une personne sans façon (qui ne fait pas de manières).

- ✓ « *En tout cas* » singulier comme « *en tout genre* ».
 - ✓ « *Sans aucuns frais* », « *aucuns* » ne prend aujourd'hui la marque du pluriel que devant un nom qui n'a pas de singulier.
 - ✓ « *Sans couleur* » au singulier comme avec « *de* ».
 - ✓ Un couteau « *sans manche* », une robe « *sans manches* », question de sens !
 - ✓ Une femme « *sans enfants* » parce qu'elle est susceptible d'en avoir plusieurs !
 - ✓ Un homme « *sans scrupule* », ce n'est pas qu'il ne peut avoir qu'un scrupule, c'est plutôt là encore une notion générique, de même « *sans regret* ». Mais un homme « *sans principes* ».
 - ✓ Une dictée « *sans fautes* », on rencontre peu souvent une seule faute dans une dictée. Mais faire un « *sans-faute* » ou venir « *sans faute* ».
- (Pour le trait d'union aux noms communs, voir le chapitre 12.)*
- ✓ Un homme (ou une femme, pas de sectarisme) « *sans passions* » ou « *sans soucis* », mais un débat « *sans passion* ».
 - ✓ Une étoffe « *sans couture* » sur le modèle de « *à plate couture* ».
 - ✓ « *Sans ménagement* », « *sans preuve* ».

« **Par** »

Chaque fois que l'on peut le remplacer par « *pour chaque* », c'est le singulier qui s'impose.

- ✓ 10 euros « *par verre* » → pour chaque verre du service.
- ✓ Menu à 50 euros « *par personne* » → pour chaque personne.
- ✓ Gagner 24 000 euros « *par an* » → pour chaque année.
- ✓ Des œufs « *par douzaines* » → on ne peut dire « pour chaque douzaine ».
- ✓ Classer « *par rubriques, par matières, par séries* » → en revanche, si l'on peut remplacer « *par* » par « *en* », pluriel de rigueur.
- ✓ « *Par groupes de 6* » → en groupes de 6.
- ✓ Au pluriel « *par moments* », « *par endroits* ».



Difficulté - Les raccourcis

- ✓ On rencontre de plus en plus des compléments qui ne sont pas reliés au nom par une préposition.

Des congés formation, les pauses café...

Des diabolos menthe, des spécialités maison...

On opère un raccourci de langage en supprimant la préposition d'origine. On évitera le trait d'union qui n'aurait aucun sens dans cette construction et, si l'on veut garder un registre de langue soutenu, on réintégrera la préposition. Le sens suppose un singulier.

Des congés de formation, les pauses pour le café, des diabolos à la menthe, des spécialités de la maison...

- ✓ Des pochettes surprises, des cas limites, des paquets cadeaux...

Le pluriel du complément intervient quand on peut dire « *des pochettes qui sont des surprises* », « *des cas qui sont des limites* », « *des paquets qui sont destinés aux cadeaux* »...

L'essentiel pour un Nul pressé

- ✓ « **De** » accord au pluriel avec un complément concret.

Invariabilité avec un complément abstrait.

Il existe diverses espèces de peur.

Si l'on insiste sur une généralité ou sur des éléments comparables → singulier.

Avec la notion de variété → pluriel.

Des bagages de forme comparable.

- ✓ « **À** » singulier ou pluriel selon les expressions souvent figées. Une certaine logique dans certains cas...

Une brosse à chaussures, une nappe à carreaux.

À coups redoublés.

Se tenir à carreau.

✓ « **En** »

Globalement ce n'est pas parce que le nom passe au pluriel que le complément devient pluriel. Mais si un adjectif vient qualifier l'entité et que le nom est au pluriel, le complément se met au pluriel.

J'ai acheté une robe en coton.

J'ai acheté des robes en coton.

J'ai acheté des robes en cotons brodés.

✓ « **Sans** »

C'est la logique ici qui est reine.

C'est une relation sans nuage.

Une histoire sans paroles.

✓ « **Par** »

« Par » = « pour chaque » → singulier.

Chambre à 45 euros par nuit.

« Par » = « en » → pluriel.

Du lait par packs de 6.

Chapitre 15

Les formes féminines

Dans ce chapitre :

- ▶ Du féminin au pluriel
- ▶ Règles
- ▶ Choisir son camp
- ▶ Les hermaphrodites

L'avantage du féminin réside dans ses exceptions. Pour une fois !

Des règles régissent le genre des noms, mais les exceptions étant fort nombreuses, cela nous offre une souplesse avec laquelle s'amuser, tout en restant respectueux des formes féminines !

Du féminin au pluriel

De nombreuses possibilités existent.

- ✓ En principe le féminin des noms se construit par l'ajout du « e » à la forme masculine.

Un avocat → Une avocate

Un député → Une députée

Un magistrat → Une magistrate

Un général → Une générale

- ✓ On remarque parfois le doublement de la consonne devant ce « e ».

Un pharmacien → Une pharmacienne

Un Bourguignon → Une Bourguignonne

Un colonel → Une colonelle

Un muet → Une muette

✓ Une variante consiste à modifier la finale « e » + consonne (« et », « er ») en « è » + consonne + « e » (« ète », « ère »).

Un préfet → Une préfète

Un conseiller → Une conseillère

Un charcutier → Une charcutière

Chez les adjectifs aussi :

Discret, inquiet → Discrète, inquiète

Autrefois les femmes de préfet, amiral, ambassadeur... pouvaient porter le titre de leur mari. La préfète désignait donc l'épouse du préfet, l'ambassadrice celle de l'ambassadeur..., cet usage explique en partie l'actuelle réticence de certaines femmes à féminiser leur fonction.

✓ Le « c » final d'un substantif (ou d'un nom propre) peut se transformer en « que » ou être conservé devant « que ».

Un Turc → Une Turque

Frédéric → Frédérique

Un Grec → Une Grecque

✓ Le « e » final du masculin se mue en « esse ».

Un maître → Une maîtresse

Un prince → Une princesse

Un comte → Une comtesse

✓ Le « eur » se change en « resse ».

Un chasseur → Une chasseresse (ou une chasseuse)

Un vengeur → Une vengeresse

Un enchanteur → Une enchanteresse

Ce féminin nous transporte dans un registre poétique.

Règles

✓ Les noms masculins avec une finale en « eur » font leur féminin en « euse » à condition d'avoir un participe présent de même radical.

*Un vendeur **vendant** → Une vendeuse*

*Un acheteur **achetant** → Une acheteuse*

*Un coiffeur **coiffant** → Une coiffeuse*

✓ Les noms en « teur » qui perdent leur « t » au participe présent font leur féminin en « trice ».

Un moniteur → Une monitrice

Un facteur → Une factrice

Un acteur → Une actrice

Certains exemples n'ont aucun verbe qui leur corresponde.
D'autres perdent seulement le « t » à la forme verbale.

*Un directeur **dirigeant** → Une directrice*

*Un correcteur **corrigeant** → Une correctrice*

*Un rédacteur **rédigeant** → Une rédactrice*

Mais les exceptions sont légion.

*Un sculpteur **sculptant** devrait faire son féminin en sculpteuse plutôt que *sculptrice*.*

*L'inspecteur **inspectant** devrait avoir pour homologue une inspecteuse et non une *inspectrice*.*

Selon la règle, il semble tout à fait justifié de proposer « *autrice* », féminin qui est suggéré par certains dictionnaires.

Mais l'usage en a décidé autrement et a entériné « *auteure* ».

On trouve couramment dans la presse « *écrivaine* ». Le sujet se prêtant à la polémique, il n'est pas considéré comme une faute de laisser le mot au masculin « *un auteur* ». Mais un problème se présente rapidement pour les autres accords de la phrase :

Un(e) auteur rompue à l'exercice de l'écriture ? si l'on parle d'une femme... Pourtant personne ne sera choqué de lire : Agatha Christie était une romancière hors pair !

Les féminins en « *eure* » sont tout à fait admis. Libre à chacun de les utiliser ou non.

Un professeur → Une professeure

Un procureur → Une procureure

Le langage juridique a son propre féminin en « *esse* ».

Un bailleur → Une baillesse

Un demandeur → Une demanderesse

Un défenseur → Une défenderesse



Difficulté - Genre déesse (plutôt des « *esse* »)

Le féminin des noms en « *ète* » permute son [è] en [é] et fait sa finale en « *esse* ».

Un poète → Une poétesse

« *Poétesse* » est quelquefois considéré comme un mot péjoratif.

Un prophète → Une prophétesse

✓ À cette série de féminins s'ajoutent les noms épiciques, c'est-à-dire ceux dont l'orthographe ne varie pas d'un genre à l'autre !

Un maire → Une maire

Un artiste → Une artiste

Un journaliste → Une journaliste

C'est le cas pour un grand nombre de noms d'animaux.

Un crocodile mâle → Un crocodile femelle

Une souris mâle → Une souris femelle

✓ Des noms changent complètement de radical à la forme féminine.

Un homme → Une femme

Un garçon → Une fille

Un mâle → Une femelle

Un empereur → Une impératrice



Difficultés - Attention aux formes

Certains noms prennent des formes différentes selon le sens.

« *Hôte* » qualifie autant la personne qui reçoit que celle qui est reçue ; son alter ego féminin « *hôtesse* » ne concerne que celle qui offre son hospitalité...

Un « *serviteur* » est au service de quelqu'un, la « *servante* » est attachée aux travaux domestiques...

« *Enquêteur* » présente deux féminins :

L'enquêteur fait équipe avec une nouvelle enquêteuse.

Les enquêtrices tentaient d'attraper les badauds pour les soumettre à l'épreuve du sondage.

Certains noms masculins n'ont toujours pas d'équivalents féminins :

« *successeur* », « *vainqueur* », « *imposteur* », « *médecin* », « *chef* »...

L'inverse est aussi vrai :

« *cantatrice* », « *nourrice* »...

« *Sage-femme* » doit être traité à part, étymologiquement le mot signifie « celui ou celle qui a la sagesse (le savoir) de la femme ».

Choisir son camp

Certains mots nous glissent de la bouche sans que nous en connaissions le sexe. La liste suivante devrait nous épargner cette situation fâcheuse.

Sont féminins

« *acoustique* », « *alcôve* », « *algèbre* », « *amnistie* »,
« *anagramme* », « *anicroche* », « *antichambre* », « *apologie* »,
« *arrhes* » (plur.), « *atmosphère* », « *aura* », « *autoroute* »,
« *azalée* », « *coriandre* », « *ébène* », « *échappatoire* »,
« *écritoire* », « *encaustique* », « *épigramme* », « *épigraphe* »,
« *épitaphe* », « *équivoque* », « *escarre* », « *icône* »,
« *idole* », « *immondice* » (plur. pour les ordures ménagères),
« *interview* », « *mandibule* » (souvent au plur.), « *moustiquaire* »,
« *nacre* », « *oasis* », « *omoplate* »,
« *onomatopée* », « *optique* », « *orbite* », « *oriflamme* »,
« *phalène* », « *réglisse* », « *scolopendre* », « *stalactite* ».

Masculins

« *acrostiche* », « *amiante* », « *antidote* », « *antipode* », « *antre* »,
« *apanage* », « *aparté* », « *apogée* », « *appendice* », « *après-midi* »,
« *arcane* », « *archipel* », « *armistice* », « *augure* »,
« *effluve* », « *épilogue* », « *équinoxe* », « *esclandre* », « *exergue* »,

« exode », « globule », « granule » (pharmaceutique),
« haltère », « hémisphère », « hémistichie », « indice », « insigne »,
« intermède », « intervalle », « isthme », « midi », « minuit »,
« opprobre », « ovule », « pétale », « planisphère », « tentacule »,
« termite », « tubercule ».



« Obélisque » est du masculin comme Astérix (astérisque).

Difficulté - Alvéole

« Alvéole », autrefois masculin, est couramment employé au féminin de nos jours.

Les hermaphrodites

Certains noms ont une double identité (féminine et masculine) :

✓ **Amour** est masculin dans son emploi courant, féminin pluriel dans le sens de la passion.

De nouvelles amours sont nées.

✓ **Cartouche** est du féminin quand il s'agit des munitions, de la recharge du stylo, ou du « pack » de paquets de cigarettes.

Le cartouche encadre un titre ou une légende sur un document géographique, une carte, c'est aussi un ornement sur lequel on appose une inscription.

Des cartouches de l'Antiquité gréco-romaine ont été retrouvés sur des sarcophages pour le plus grand bonheur des historiens.

✓ Nous connaissons tous l'existence d'un **couple**, mais la couple d'œufs nous est moins familière. On l'utilise essentiellement dans cette expression.

L'emploi du féminin requiert toutefois une exigence. Les deux éléments réunis accidentellement doivent impérativement être de la même espèce. (*Une couple de poulets.*) « Le » couple est

plus ouvert à la mixité !

✓ **Délice** est masculin au singulier et féminin au pluriel.

Cette boisson, quel délice !



Expression figée : Un de mes plus grands délices.

✓ L'expression **foudre de guerre** s'adresse à un grand capitaine. Masculin donc comme pour le tonneau.

Le vin était entreposé dans de nombreux foudres.

Féminin pour la foudre de l'orage et pour les foudres de l'excommunication.

✓ Même le beau **geste** n'a rien à envier à la **geste** qui relate l'épopée d'un héros.

Il a légué sa fortune à une œuvre caritative, quel beau geste !

✓ Il est plus prudent d'accepter le **gîte** et le couvert offert par notre amphitryon que de s'aventurer en mer sur un voilier qui risque de prendre de la **gîte** (inclinaison).

✓ **Hymne**, masculin au sens profane, devient féminin au sens religieux.

Ils se sont mis au garde-à-vous pendant l'hymne national.

✓ **Œuvre** est du féminin dans son acception courante, mais le masculin désigne l'ensemble de la production d'un artiste, excepté en littérature où l'on publie des œuvres complètes.

Connaissiez-vous l'œuvre gravé de Callot ?

Masculin aussi pour le **gros œuvre** en bâtiment.

✓ **Orge** relève de la gent féminine, mais reste au masculin dans deux expressions : « l'orge mondé » et « l'orge perlé ».

✓ **Orgue** est normalement du masculin, mais il peut se soumettre au féminin pluriel. « *De grandes orgues* » désignent un seul instrument dans un style emphatique.

✓ **Pâques** est masculin singulier pour désigner la fête chrétienne.

Quand Pâques sera venu.

Féminin pluriel avec un adjectif épithète : *Joyeuses Pâques.*

Féminin singulier pour désigner la Pâque juive (sans s) ou la Pâque russe.

✓ **Solde** féminin pour le traitement des militaires et masculin pour les marchandises vendues au rabais et pour le compte bancaire.

L'essentiel pour un Nul pressé

Le masculin « aime » le féminin.

✓ Ajout du « e ».

Un marchand → Une marchande

✓ Doublement de la consonne + « e ».

Un Breton → Une Bretonne

✓ Changement de la finale (accent + « e »).

Un boulanger → Une boulangère

✓ Le « e » final se féminise en « esse ».

Un âne → Une ânesse

✓ Masculins en « eur » → féminins en « euse » s'il existe un verbe correspondant.

Un chanteur → Une chanteuse (parce qu'il existe un participe présent de même radical : « chantant »)

✓ Masculins en « teur » → féminins en « trice » si pas de verbe ou verbe de radical différent.

Un auditeur → Une auditrice (pas de verbe)

Un lecteur → Une lectrice (verbe lire)

✓ Noms épicènes.

Un fleuriste → Une fleuriste

✓ La structure change de l'un à l'autre.

Un singe → Une guenon

✓ Des noms à double genre.

Il a fini par lever le voile sur sa passion, la voile.

Troisième partie

Sur la trace de la phrase et du mot

Chapitre 16

« Arrière, anacoluthes ! »

Dans ce chapitre :

- ▶ « Anacoluthes, iconoclastes, ornithorynques... »
 - ▶ Barbarismes & solécismes
 - ▶ Pléonasmes
-

On connaît bien les injures du capitaine Haddock, et « anacoluthes » est l'une de ses favorites. Et pour cause. Cette figure de style qui peut faire preuve de poésie et d'humour se montre quelquefois sous son plus mauvais jour, en s'offrant comme une vulgaire faute de construction syntaxique. Par son côté obscur, l'anacoluthes est parente du barbarisme, du solécisme et du pléonisme pour n'en citer que quelques-uns. Ce chapitre nous convie à la rencontre de ces figures décomposées du langage.

« **Anacoluthes, iconoclastes, ornithorynques...** »

Dans la bouche du capitaine, ça ne ressemble certes pas à un compliment. Alors que signifie une **anacoluthes** ? C'est une rupture dans la construction syntaxique.

Vingt ans après sa création, le saxophoniste a remonté son groupe de jazz.

Phrase on ne peut plus claire, personne ne se méprendrait sur son sens. Et pourtant la phrase est fautive. Le sujet de la proposition principale « *le saxophoniste* » doit être aussi celui qui est sous-

entendu dans la première partie. Or, « *vingt ans après sa création* » se rapporte au groupe. Si tout le monde comprend parfaitement, pourquoi changer la phrase ? Cela relève du style, si votre texte exige un style châtié, vous vous ferez un devoir de le corriger ; si vous êtes dans un registre moins classique, plus souple, rien de vous empêche de tolérer certaines anacoluthes.

Une des solutions pour les puristes serait de proposer :

Vingt ans après la création de son groupe de jazz, le saxophoniste a décidé de le remonter.

Dans cette nouvelle version, l'ambiguïté a disparu.

D'abord mobilisé en 1918, son service militaire se poursuit à Saint-Nicolas-de-Port.

Dans cette phrase, on comprend que le service militaire est mobilisé en 1918. Nous nous ferons un devoir de la modifier.

D'abord mobilisé en 1918, il accomplit son service militaire à Saint-Nicolas-de-Port.

✓ Pour corriger une anacoluthie, nous pouvons soit exprimer dans la proposition principale le sujet sous-entendu dans la première proposition.

Nouvelle anacoluthie :

Guerrier confirmé, aventurier mais fidèle, elle le savait craint pour sa bravoure.

✓ Soit insérer un sujet dans la première proposition.

Alors qu'il était un guerrier confirmé, aventurier mais fidèle, elle le savait craint pour sa bravoure.

La reine quitta son grand écuyer, qui resta perdu dans ses pensées. De retour dans ses appartements, une camériste se précipita vers elle, prévenante.

Deux problèmes se posent dans cette phrase. L'accord du participe nous laisse entendre que c'est bien l'écuyer qui reste « *perdu dans ses pensées* », mais, en cas de faute d'accord, aucune indication ne peut nous mettre sur la bonne voie.

Dans la seconde phrase, selon l'analyse grammaticale, c'est la camériste qui est de retour dans ses appartements.

La reine quitta son grand écuyer, lequel resta perdu dans ses

pensées. Dès le retour de la reine dans ses appartements, une camériste se précipita vers elle, prévenante. Mais on n'échappe pas à la répétition de la reine.

Ou Une camériste prévenante se précipita vers la reine quand cette dernière retourna dans ses appartements.

Ce qui alourdit bien notre phrase, il faut en convenir. C'est la raison pour laquelle on jugera de la « gravité » de l'anacoluthie avant d'intervenir. L'exemple du saxophoniste, tout en étant fautif, aurait pu être laissé en l'état.

On rencontre de très belles anacoluthes – n'oublions pas que c'est d'abord une figure de style – dans la littérature que l'on se gardera bien de changer :

« Et pleurés du vieillard, il grava sur leur marbre » La Fontaine

C'est une fable sur trois jeunes gens qui provoquent un vieil homme sur son grand âge, et la morale donne raison au vieillard qui enterre les jouvenceaux !

Barbarismes & solécismes

➤ Commençons par une définition. Le **barbarisme** est une faute de langage qui porte sur un mot. Soit le mot est altéré, soit sa graphie est juste mais son emploi impropre.

**Ils croivent qu'ils pourront entrer dans la discothèque.*

Pour *ils croient*.

**Cette espèce de fou ne cessait de nous agoniser d'injures.*

Pour *agonir*.

**Après son accident, sa boitation n'était pas surprenante.*

On conjugue ici anacoluthie et barbarisme. Le mot « *boitation* » n'existe pas, il faut le remplacer par « *claudication* » et reconstruire la phrase pour supprimer l'anacoluthie. Sinon c'est l'accident de la boitation, et la phrase perd tout son sens !

Sa claudication causée par son accident n'était pas surprenante.

Ou mieux *Après l'accident de Francis, sa claudication n'était pas surprenante.*

Des lois somptueuses pour des lois somptuaires (relatives aux dépenses).

Des magasins bien achalandés signifient que de nombreux clients les fréquentent. Il faut corriger pour *des magasins bien approvisionnés*.

✓ Le **solécisme** est un défaut de construction de la phrase, une impropriété syntaxique.

J'ai allé...

J'en avais profité pour changer de voiture et découvert à cette occasion l'avancée technique des nouveaux bolides.

Il est possible de faire l'ellipse du sujet et de l'auxiliaire dans la seconde proposition, mais uniquement si la construction sous-entendue est identique.

J'avais suivi une formation et appris le maniement de ces logiciels. (« Et j'avais appris le maniement de ces logiciels. »)

L'exemple précédent présente donc un solécisme. La phrase corrigée :

... et j'avais découvert à cette occasion...

Nous ne pouvons pas refuser une aussi gracieuse invitation.

Nouveau cas de solécisme ! « *Aussi* » doit être remplacé par « *i* ».

Nous ne pouvons pas refuser une si gracieuse invitation.

« *Si* » exprime l'intensité, « *aussi* » la comparaison.

Elle est aussi belle que spirituelle.



Dans l'expression de la comparaison, « *aussi* » est supplanté par « *si* » aux formes interrogative et négative.
Il n'est pas si doué que ses prédécesseurs.

Avec le subjonctif, le « *si* » est de rigueur.

Si rusé soit-il...

Je n'ai goûté ni à ce buffet ni bu la moindre coupe de champagne. (Solécisme)

Les deux éléments doivent être de même nature. On peut dire :

Je n'ai ni goûté à ce buffet ni bu la moindre coupe de champagne.

Pléonasmes

✓ Enfin le **pléonasme** qualifie la répétition d'un mot ou d'une expression.

« *Monter en haut* », « *marcher à pied* », « *comme par exemple* », « *au jour d'aujourd'hui* », « *dune de sable* », « *prévoir d'avance* », « *puis ensuite* », « *reculer en arrière* », « *se réunir ensemble* »...

Après la secousse sismique, ils restèrent tétanisés au fond de leur chambre d'hôtel.

Le nom « *secousse* » contient déjà le concept de tremblement de terre, l'association est donc pléonastique. On peut réécrire *Après le séisme...* D'autres pléonasmes à éviter :

Une rafale de vent

Par étapes successives

La destinée fatale

Mais on peut dire une « *rafale de neige* » ou « *de pluie* ».

On n'emploie pas « *où* » et « *y* » dans la même proposition.

**La province où j'y ai mes amis.* À remplacer par *La province où j'ai mes amis.*

✓ On ne peut faire l'impasse sur le **janotisme**, construction des plus ambiguës... qui tourne au ridicule !

C'est le chat de mon voisin qui a été empoisonné.

Qui est coupable ?

✓ Ni sur l'**amphibologie** qui offre un double sens dans sa construction.

Il peint des filles jeunes.

Les filles jeunes sont-elles le sujet de ses tableaux ?

Ou bien ne prend-il que des modèles de filles jeunes ?

Son responsable l'a admonesté le jour de sa rupture.

S'agit-il de la rupture de notre homme ou de son responsable ?

Il croit sa femme coupable.

Il croit sa femme malgré sa culpabilité, ou il pense que sa femme est coupable.

L'essentiel pour un Nul pressé

✓ Anacoluthie : rupture dans la construction syntaxique.

S'asseyant dans un fauteuil face à la flambée, ses pensées la ramenèrent à sa vie sentimentale.

La phrase suppose que ses pensées s'asseyent ... Il faut écrire

Alors qu'elle s'asseyait dans un fauteuil face à la flambée, ses pensées la ramenèrent à sa vie sentimentale.

✓ Barbarisme : faute sur la graphie d'un mot ou sur son emploi.

Les animaux soi-disant malades se portaient comme un charme.

Étymologiquement « *soi-disant* » signifie « *se dire soi-même* » et ne peut donc se rapporter qu'à des sujets parlants. Il faudrait remplacer par « *prétendus* » ou « *supposés* ».

✓ Solécisme : faute sur la construction de la phrase.

Il a commandé des petits-fours pour six à sept personnes.

Construction impossible, « *pour six ou sept personnes* » ou « *pour six à huit personnes* ».

✓ Pléonasme : répétition de la même notion.

Le ciel est constellé d'étoiles.

« *Constellé* » signifiant « *parsemé d'étoiles* », il faut supprimer le complément.

Le ciel est constellé.

Chapitre 17

Une ponctuation au point !

Dans ce chapitre :

- ▶ Compter les points
 - ▶ Ne plus savoir où se mettre devant une citation
 - ▶ Virgule, le signe qui fait couler beaucoup d'encre
 - ▶ Entre parenthèses ou entre tirets ?
-

La ponctuation n'est ni plus ni moins qu'un langage qui aide à décrypter notre langue. Elle se développe essentiellement au XV^e siècle, à partir de l'invention de l'imprimerie. La lecture de textes classiques sert de référence pour constater l'évolution de la ponctuation au cours des siècles. L'usage classique de la virgule, par exemple, n'observait pas du tout les règles auxquelles nous nous plions aujourd'hui. C'est cette pratique actuelle que nous allons détailler dans ce chapitre.

Compter les points

✓ Le **point d'interrogation** est en principe destiné à poser une question. On l'utilisera presque systématiquement lors d'une interrogation directe (sauf si l'auteur veut jouer avec les signes).

As-tu pris tes clés ce matin ?

Il n'apparaît pas dans l'interrogative indirecte.

Je me demande s'il a fermé les volets avant de sortir.

Si plusieurs interrogatives portant sur le même sujet s'enchaînent, on pourra soit les faire suivre d'une virgule et

mettre le signe tout à la fin, soit considérer chaque partie autonome et les ponctuer toutes d'un point d'interrogation. L'usage place souvent des capitales dans ce cas.

De quelle fable ce récit s'inspire-t-il ? Quelle est la morale de l'histoire ? Quel message peut-on transposer à notre réalité quotidienne ?

De quelle fable ce récit s'inspire-t-il, quelle est la morale de l'histoire, quel message peut-on transposer à notre réalité quotidienne ?

Dans la seconde version, le narrateur donne des axes de réflexion différents sur un même sujet et attend un seul et même développement orienté en fonction de ces trois axes. Dans la première, il est possible de détacher les trois réponses, de les traiter de façon distincte. C'est donc une question d'intention de la part de l'auteur.



La capitale n'est obligatoire derrière un point d'interrogation que si elle signale une nouvelle phrase. Si ce qui suit le signe peut être considéré comme une suite, comme une précision de la pensée ou comme la réponse à la question, réponse formulée par le même locuteur (dans le cadre d'un monologue, par exemple), le caractère peut rester en minuscule.

Que se passe-t-il ? je ne comprends pas ce qui justifie ce va-et-vient.

Que suis-je devenu ? je ne suis plus le même depuis son départ de la maison. (Monologue)

Comment vous portez-vous ? votre jambe vous fait moins souffrir ? (Dialogue)



Exception - BD

À l'exception de la BD, on évitera d'enchaîner les ? ? ? ?

✓ Le **point d'exclamation** est réservé aux phrases exclamatives, censées exprimer un sentiment fort (colère, surprise, joie...) et injonctives (qui donnent un ordre, un conseil ou signalent un interdit).

Quelle belle maison vous avez !

Soyez prudent !

Il est normalement d'usage de placer le point d'exclamation derrière une interjection.

Hélas ! il pleut.

- L'assouplissement des règles classiques nous conduit progressivement vers une adaptation où le point d'exclamation – s'il ne disparaît pas complètement – est rejeté en ponctuation finale, tandis que l'interjection est marquée d'une virgule. Cette procédure n'est possible qu'avec une phrase courte. Dans sa version traditionnelle, l'hésitation à passer le mot suivant en capitale contribue à cette évolution.

Hélas, il pleut !

- Derrière l'interjection « ô » (servant à interpeller) suivi d'un nom, ou d'un adjectif et d'un nom, on rencontre le point d'exclamation.

Ô rage ! ô désespoir ! ô vieillesse ennemie !



Difficultés - Des similitudes

Les **similitudes** des points d'interrogation et d'exclamation

Que viens-tu faire ici ? demanda-t-elle.

Je refuse de te prêter ma voiture ! a-t-il répondu.

- ✓ On remarque dans le premier exemple que l'incise « *demaⁿda-t-elle* » n'a pas de majuscule, on ne mettra jamais de capitale aux incises, que ce soit derrière un point d'interrogation ou un point d'exclamation !
- ✓ Le point d'interrogation doit se placer immédiatement derrière la question et donc devant l'incise et non à la fin

de cette dernière.

✓ *Idem* pour le point d'exclamation qui ponctue la remarque ou l'injonction... et non l'incise.

✓ Pas de virgule derrière un ? ni derrière un ! même si les deux signes sont suivis d'un guillemet fermant. Mais rien ne nous interdit de privilégier la virgule derrière une citation au détriment du point d'interrogation ou d'exclamation de la citation.

« *Bon, je suis partant pour cette compétition* », déclara-t-il.

✓ Ces deux signes ainsi que le point final constituent ce qu'on appelle la ponctuation forte, ils signalent en cela la fin d'une phrase.

✓ Le **point** est attribué aux phrases déclaratives (qui racontent un événement, transmettent une information), ainsi qu'aux phrases impératives, qui se ponctuent soit d'un point d'exclamation, soit d'un simple point final selon l'intensité de la parole exprimée.

- C'est le seul signe absolument proscrit dans les titres !
- Il marque les abréviations et prend alors le nom de point abrégatif :

M. pour *Monsieur*

Etc. pour *et cetera* ou *et cætera*

p. pour *page*

Si la dernière lettre du mot apparaît en exposant, nul n'est besoin du point abrégatif.

M^{lle} pour *Mademoiselle*

M^{me} pour *Madame*

Il se confond avec le point abrégatif si celui-ci se place en fin de phrase.

✓ Les **points de suspension** expriment l'hésitation, l'inachèvement de l'expression de la pensée, qui est laissée à la libre interprétation du lecteur. Ils sont alors souvent suivis des points d'interrogation ou d'exclamation.

Il est le seul signe habilité derrière le point d'exclamation ou le point d'interrogation, qui invite ici à la réflexion.

Ce n'est pas croyable !...

On pourrait imaginer une suite :

Ce n'est pas croyable !... cet immense jardin à la végétation luxuriante, caché derrière cette toute petite maison.

✓ Le **point-virgule** est à mi-chemin entre la virgule et le point et est toujours suivi d'une minuscule. Il lie deux phrases grammaticalement indépendantes l'une de l'autre mais unies par le sens.

C'était un personnage grossier, hautain, dédaigneux ; nous ne pouvions l'accepter dans le cercle familial.

Il ponctue aussi une énumération à double niveau.

La fiche d'inscription porte les indications suivantes : civilité, nom, prénoms ; numéro de rue, rue, code postal, commune, téléphone ; situation de famille, nombre d'enfants...

✓ Le **deux-points** annonce une citation, une énumération, une analyse, une explication, une cause, une conséquence, une synthèse. On ne peut le placer deux fois dans une même phrase. Il est suivi d'une minuscule.

Je me suis procuré des outils de jardinage : une pelle, un râteau, une bêche...

Ne plus savoir où se mettre devant une citation

Une citation se doit d'être circonscrite par les guillemets. On se demande souvent où placer la ponctuation finale d'une citation. Plusieurs solutions se présentent en fonction de la structure de la phrase !

✓ La citation est introduite par un deux-points, le guillemet ouvrant, conjugué au deux-points précédant, exige la capitale au premier mot de la citation. La majuscule initiale indique que la phrase débute et sous-entend qu'elle va s'achever. La ponctuation finale doit donc être à l'intérieur du guillemet, et aucune autre ponctuation extérieure n'est permise ! Même si la première proposition est purement déclarative, la ponctuation de la citation quelle qu'elle soit (ici un point d'interrogation) conclut également la première partie de la phrase.

Éric insiste, il vient de me dire : « Le grand air vous ferait le plus grand bien ; quand vous déciderez-vous à passer un week-end dans notre maison de Normandie ? »

Pourquoi ne pas suivre le conseil du médecin : « Le repos, je ne peux que vous prescrire un long repos pour soigner cette

affection ! »

Le point d'interrogation sous-jacent ne trouvera pas sa place, il est en quelque sorte absorbé par le point d'exclamation final, sans aucun souci sémantique.

✓ La citation est signalée par les guillemets, mais pas de deux-points introductif. On considère que la citation est tronquée, elle doit commencer par une minuscule, et si la phrase ne se poursuit pas derrière le guillemet fermant, la ponctuation se placera après celui-ci.

Il se pique d'être un artiste et se prétend « le meilleur sculpteur de sa génération ».

Virgule, le signe qui fait couler beaucoup d'encre

Commençons déjà par oublier quelques principes. La virgule ne se loge pas forcément là où l'on marque la pause à l'oral. Pour la raison simple que la rigueur grammaticale a des exigences incompatibles avec de simples repères de respiration.

✓ Mais il est vrai qu'il existe des virgules de rythme, qui viennent aérer le texte à la condition de ne pas empiéter sur le terrain grammatical.

Le doute était survenu dans la maison le jour où des soi-disant amis lui avaient rendu visite, pour partager un moment de convivialité, et à l'issue duquel elle s'aperçut, stupéfaite, de la disparition de l'argenterie.

Ces virgules, facultatives, ont pour vocation de guider et d'alléger la lecture, et ce, particulièrement dans des phrases jugées longues.

✓ La virgule est obligatoire entre des termes de même nature non reliés par une conjonction de coordination.

Le jardinier reprit sa pelle, creusa de plus belle, souffla un moment, recommença sans se lasser.

Les groupes verbaux doivent être détachés les uns des autres par une virgule, on pourrait aussi ajouter une virgule de rythme après le dernier verbe afin de mettre en exergue le dernier élément de la phrase.

✓ Ce signe caractéristique d'une pause de moyenne durée se positionne devant les conjonctions de coordination autres que

« *et* », « *ou* » et « *ni* ». Cela se vérifie particulièrement avec « *mais* » et « *car* ». N'oublions pas que la virgule, dans ses multiples attributions, symbolise l'équilibre, sa présence se justifie **donc** pleinement dans une phrase déséquilibrée. Or, le « *mais* » introduit une proposition qui relève de l'opposition, ce qu'on appelle un déséquilibre en termes de grammaire ! Le « *car* » devrait être également toujours précédé de ce signe. Plus de réticence s'impose quant au « *donc* ». On ne le fera pas précéder d'une virgule s'il commence une phrase ou s'il suit immédiatement un verbe (*voir le « donc » en gras du paragraphe*). Ce sera donc le sens qui déterminera la virgule. On appliquera cette même logique à la conjonction « *or* », qui n'est soumise à aucune obligation spécifique de ponctuation (que ce soit placé avant ou après).

Il était extrêmement dévoué vis-à-vis de sa grand-mère, mais manifestait une profonde indifférence à l'égard de ses parents.



Difficulté

Mais quoi ?

Si le « *mais* » oppose deux mots de même nature, aucune ponctuation ne viendra casser le rythme percutant de la construction.

Il est riche mais avare.

➤ C'est dans l'incise que la virgule joue pleinement son rôle. Attention de ne pas confondre l'incise dont nous avons déjà parlé précédemment et qui désigne généralement un verbe déclaratif et son sujet (« *dit-il* ») et l'incise – même nom – qui consiste à encadrer de virgules un groupe généralement nominal. Cette portion peut être enlevée de la phrase – à la lecture – sans que cela nuise à sa compréhension. L'incise ne doit donc contenir ni sujet, ni verbe, ni complément d'objet direct. Elles peuvent se succéder.

L'homme, natif de Berlin, âgé d'une cinquantaine d'années, racontait son arrivée en France.

L'homme racontait son arrivée en France.

La suppression des deux incises n'entrave aucunement la compréhension de la phrase.

- « **Et** » une histoire d'équilibre

La conjonction ayant pour rôle de coordonner, l'emploi de la virgule peut paraître redondant, sauf quand les deux propositions créent une construction dissemblable. C'est le cas avec deux sujets distincts ou avec deux modes différents.

Les silences de notre conversation me pesaient, et j'essayais de les traduire.

Venez, et je vous donnerai quelques fleurs.

- « **Ni** »

On ne sépare pas deux « *ni* », mais si un troisième intervient, les trois propositions peuvent se parer de virgules (ou se séparer par elles).

Ni Marc, ni Franck, ni Pascal n'avaient pensé aux alliances des mariés.

Mais Ni Marc ni Franck n'avaient pensé aux alliances des mariés.

- « **Ou** »

La virgule semble superfétatoire avec cette conjonction. Excepté si plusieurs propositions longues se succèdent.

Devais-je accepter cette situation, ou bien engager un conflit qui aurait pu s'éterniser dans le temps, ou tout révéler à la police pour m'épargner le moindre état d'âme, ou...

Que ce soit « *ou* » ou une autre conjonction, la virgule interviendra toujours pour marquer les différentes propositions d'une même phrase, particulièrement si elles s'étirent un peu.

Nous nous sommes familiarisés avec la notion d'incise. Nous allons donc affiner notre connaissance.

➤ Lorsqu'un sujet est suivi d'une relative, il faut s'assurer que la proposition ne détermine pas le sujet pour l'encadrer de virgules. On dit alors qu'elle est « **explicative** ». On rejoint le concept de l'incise qui peut être supprimée de la phrase, son information reste secondaire.

Si la relative détermine le sujet, les virgules constitueraient

une grave faute de compréhension du texte.

Margaux, qui était toujours joyeuse, décida de prolonger son séjour parmi nous.

Le fait qu'elle soit toujours joyeuse justifie sa décision, mais elle ne la conditionne pas. C'est une explication intéressante, mais presque superflue.

Les pommes qui étaient exposées au soleil semblaient plus mûres.

Ce ne sont pas toutes les pommes qui semblaient plus mûres, mais seulement celles qui étaient exposées au soleil.

Son fils Paul signifie qu'il a plusieurs fils, il est ici question de Paul.

Son fils, Paul désigne le fils unique, le prénom est apposé et donné en explication complémentaire.

✓ La virgule s'impose devant un pronom relatif qui se rapporte à un antécédent placé plus en avant dans la phrase.

La jupe à carreaux bleus d'Agathe, qui est signée d'un grand couturier, est décousue.

Mais *La jupe qui est signée d'un grand couturier est décousue.*

✓ Elle se substitue au verbe quand on en fait l'ellipse.

Elle avait vingt ans ; lui, vingt-cinq.

✓ La virgule peut ponctuer le complément d'objet indirect placé en tête de phrase..., mais ce n'est pas une obligation.

À la tombée de la nuit, j'observe les reflets sur l'océan.

Après mon départ elle vendit la propriété.



Difficultés - Les virgules embarrassantes

✓ Elle ne doit pas s'intercaler entre un sujet et un verbe ni entre un verbe et son complément d'objet direct. En revanche, une incise escortée de ses deux virgules peut s'introduire entre ces différents groupes.

Je descends, tous les matins, la rue du Renard.

Cependant deux écoles s'opposent dans le cas d'une

énumération sujet. Pour les uns, le dernier élément peut être ponctué d'une virgule au même titre que ses camarades, celle-ci ne pouvant être considérée comme une virgule séparative. Selon les autres, aucune virgule ne doit se glisser entre un sujet et un verbe quel que soit son contexte...

✓ Si le sujet et le verbe sont inversés, aucune virgule ne doit venir troubler davantage l'ordre (ou plutôt le désordre) de la phrase après le complément qui précède le verbe. Mais une incise peut s'insérer derrière le verbe.

Sur la corde pendait, lourdement, le linge.

✓ Sur le modèle de phrases simples (complément + nom + verbe)

À Toulouse, les habitants ont aménagé les bords de la Garonne. On lit quelquefois

Alors qu'à Toulouse, les habitants ont aménagé les bords de la Garonne...

Et l'on est tombé dans le piège. La construction suppose :

Alors que les habitants... et non *Alors que, les habitants...*

Une alternative s'offre à nous. Glisser entre les deux éléments une information entre virgules : *Alors que, à Toulouse, les habitants...* à condition de supprimer l'élision. Ou supprimer toute virgule.

✓ *Alors qu'à Toulouse les habitants ont aménagé les bords de la Garonne...*

Entre parenthèses ou entre tirets ?

✓ Les **tirets** seront préférés aux **parenthèses** si l'on veut une mise en valeur de notre syntagme. Les parenthèses créent également une rupture plus marquée avec le reste de la phrase. Lorsqu'on place en incise de tirets un groupe de mots, le tiret fermant disparaît au profit de la ponctuation finale. On se sert des mêmes tirets dans le cadre du dialogue ou de l'énumération.

Gladys se préparait pour son cours de danse - comme tous les mercredis matin !

L'essentiel pour un Nul pressé

✓ **Le point d'interrogation** destiné à l'interrogation directe.
Lui as-tu dit la vérité au sujet de ton parcours professionnel ?
Un seul signe suffit et il n'impose pas forcément une capitale à sa suite.

✓ **Le point d'exclamation** traduit souvent des émotions ou accompagne un ordre.

Quel bonheur cette sortie en mer !

Faites attention !

✓ **Le point** est réservé aux simples phrases déclaratives ou quelquefois impératives. Interdit dans les titres.

Indiquez le type de chacune de ces phrases.

✓ **Les points de suspension** marquent l'hésitation ou un sentiment sous-entendu que l'on ne veut pas exprimer.

Si seulement j'osais lui demander...

✓ **Le point-virgule** sert à marquer une relation entre deux propositions ou à distinguer les éléments d'une énumération déjà ponctués de virgules.

L'équipe enseignante était chaleureuse et sympathique ; pourtant je ne me sentais pas appartenir à cette communauté.

✓ **Le deux-points** introduit une citation, une énumération, une explication.

Cette année, nous aborderons les thèmes suivants : l'Antiquité romaine, la mythologie grecque...

✓ Citation avec deux-points et guillemets : capitale initiale + ponctuation à l'intérieur de la citation.

Hugues se tourna vers son hôtesse : « Vous attendez-vous à une visite ? »

Sans deux-points, minuscule au début de la citation et ponctuation à l'extérieur de la citation.

Le chevalier s'était engagé à combattre « les fauteurs de trouble jusqu'aux confins du royaume ».

✓ **La virgule**

Pas de virgule entre un sujet et un verbe ou entre un verbe et son COD.

Elle relie les mots de même nature en l'absence de conjonction de coordination.

Les enfants, les parents, les cousins, les grands-parents, toute la famille s'était réunie pour la circonstance.

Elle se place devant le « *mais* » et le « *car* ».

Elles se déplacent en couple pour encadrer une portion de

phrase → ce qu'on appelle l'incise.

Les institutrices, soucieuses du comportement de l'enfant, convoquèrent les parents.

Elle encadre une proposition relative qui n'est pas déterminante. Si la proposition le devenait, les virgules disparaîtraient.

Cet auteur, dont je dévore chaque œuvre, veut mettre un terme à sa carrière d'écrivain.

Le démonstratif détermine ici l'auteur, mais si on le remplace par un article, la proposition devient déterminante.

L'auteur dont je dévore chaque œuvre veut mettre un terme à sa carrière d'écrivain.

Devant une relative, elle indique que le pronom ne se rapporte pas au dernier nom (placé juste devant le pronom).

La cadre de l'entreprise, qui vient d'être diplômée...

La virgule pointe l'antécédent : c'est la cadre et non l'entreprise qui vient d'être diplômée.

La non-répétition du verbe est marquée par une virgule.

Son visage était marqué, cerné ; ses mains, fripées.

Elle peut ponctuer un complément placé en tête de phrase ou non.

Depuis des événements récents je ne souhaite pas retourner dans cette association.

Avec une inversion sujet verbe, pas de virgule devant le verbe.

Ainsi débuta l'histoire...

✓ **Les tirets** isolent de la phrase certains éléments avec une intention de mise en valeur que n'offrent pas les parenthèses.

C'était un pêcheur invétéré (depuis l'âge de seize ans).

Quatrième partie

Sur la trace des verbes et constructions verbales

Chapitre 18

Les prescriptions verbales

Dans ce chapitre :

- Une histoire de transitivité, de quoi ?

Une terminologie assez complexe identifie les différents types de verbes. Tel le jargon médical, tous ces noms ne nous disent rien qui vaille : verbes transitifs directs, indirects, intransitifs. Avec quelques explications, nous pouvons démythifier ce langage pour enfin comprendre et respecter les prescriptions... verbales.

Une histoire de transitivité, de quoi ?

- ✓ On appelle « *transitifs directs* » les verbes qui ont un complément d'objet direct, donc le complément s'enchaîne directement sur le verbe.

J'aime le poisson frais. C'est meilleur !

J'apprends le chinois.

J'aperçois mon voisin.

J'aime quoi ? le poisson frais.

J'aperçois qui ? mon voisin.

- ✓ Les « *transitifs indirects* » concernent les verbes dotés d'un complément d'objet indirect. Cette catégorie regroupe tous les verbes qui sont indissociables d'une préposition : « *accéder à* », « *attenter à* », « *contribuer à* », « *douter de* », « *nuire à* », « *obéir à* », « *profiter de* », « *relever de* », « *succéder à* »...

Le fils succède à son père à la propriété viticole, ce qui fait la fierté de ce dernier.

Il use de son pouvoir pour faire admettre sa fille dans la célèbre institution.

La sociologie relève des sciences humaines.

« À son père », « de son pouvoir », « des sciences humaines » constituent les compléments indirects parce qu'ils sont introduits par une préposition. Cela nous intéressera particulièrement avec le participe passé (*voir le chapitre 20*).



Comment savoir si le mot qui suit votre verbe est bien une préposition ? Placez « *qui* » ou « *quoi* » derrière pour formuler une question.

Elle parle à son responsable. À qui ? la réponse sera évidemment le complément qui suit. C'est donc bien une préposition.

Elle fait ses courses chez le maraîcher. Chez qui ? chez le maraîcher. Ces réponses constituent des compléments d'objet indirects.

Un repère mnémotechnique peut faciliter notre démarche. *Adam part pour Anvers avec Sansous.* Traduire : à, dans, par, pour, en, vers, avec, sans, sous, les plus courantes des prépositions.

✓ Enfin les « *transitifs indirects* » pointent les verbes sans complément : « *aller* », « *bâiller* », « *bouillir* », « *croître* », « *dormir* », « *durer* », « *partir* », « *venir* »...

Il dort.

Pas de complément.

Des ponts existent entre ces groupes, et il est courant de voir un transitif changer d'appellation selon son emploi.

Il n'obéit plus depuis quelque temps.

Ce transitif indirect (« *obéir à* ») devient momentanément intransitif.



Difficultés - Détournement

Les directs

✓ « *Pallier* » est souvent traité à tort comme un verbe transitif indirect alors qu'il ne doit pas être accompagné de la préposition « à ». Deux acceptions différentes se distinguent. On utilise en principe le verbe dans le sens de « *remédier à* » mais à titre provisoire. Cet emploi est en réalité fautif, mais l'usage a pris le pas sur la sémantique, et c'est dans ce sens qu'on le rencontre le plus souvent.

Alison prend des cours pour pallier ses lacunes en mathématiques.

À l'origine, il avait pour signification « *dissimuler* », « *atténuer* » que l'on retrouve dans l'adjectif ou le substantif « *palliatif* » en médecine.

C'est en vain qu'il aura pallié ses erreurs.

✓ « *Se rappeler* » n'est que transitif direct. Ne le confondez surtout pas avec « *se souvenir de* » (voir le chapitre 7).

Je me rappelle les promenades de mon enfance dans cette campagne encore sauvage.

Ils se souviennent de leurs années de collège.

✓ « *Vilipender* » (traiter avec beaucoup de mépris) se construit directement.

La star a vilipendé les journalistes qui avaient publié un article mensonger.

« *Vitupérer* » (blâmer) subit le même sort.

Il me fatigue à vitupérer les chauffeurs de taxi, les cyclistes, les automobilistes...

Les indirects

✓ Éviter de « *déblatérer sur* » quelqu'un !

En revanche, on peut tout à fait « *déblatérer contre* » qui on veut !

Il s'emploie quelquefois absolument.

Tu n'en as pas assez de déblatérer.

✓ « *Invectiver* », confrère de « *déblatérer* », s'aligne aussi sur sa construction en adoptant la même préposition « *contre* ». Il est plus ou moins admis en version « transitif direct ».

Elle invective systématiquement contre les représentants du gouvernement, quelle que soit la majorité.
Pourquoi invectiver les manifestants ?

La double casquette

✓ « *Postuler* » a la double casquette. Il peut être employé avec (« à », « pour ») ou sans préposition.

Elle postulait un emploi d'expert-comptable.

Il a postulé pour la place de directeur d'école.

✓ « *Suppléer* » une personne. Le verbe se construit sans préposition dans le sens d'un remplacement temporaire.

« *Suppléer* » une chose relève du registre littéraire. Il signifie alors « compléter », « combler », « ajouter » ce qui manque, voire « remplacer » quelque chose d'obsolète, d'inadapté.

Le professeur a suppléé l'exposé de l'élève par quelques définitions techniques.

« *Suppléer à* » quelque chose signifie « remédier au manque ». On ne doit pas l'employer avec une personne.

Sa bonne volonté supplée à son incompetence.

Les intransitifs

✓ « *Débuter* » est normalement un verbe intransitif. On ne débute pas sa carrière, on la commence, mais on peut débiter dans la vie par le théâtre...

Les vendanges débiteront la semaine prochaine.

✓ « *Démarrer* », sur le même modèle, se veut un verbe intransitif, à l'exception du langage maritime, où l'on démarre un bateau (ce qui symbolise non pas le démarrage au moteur, mais le largage des amarres).

Les soldes démarrent demain.

✓ La locution « à ce que » accompagne de nombreux verbes « *condescendre* », « *s'employer* », « *s'exposer* », « *s'habituer* », « *s'opposer* », « *se refuser* », « *tenir* », « *veiller* », « *voir* »...

Il faut veiller à ce que les lumières soient éteintes avant de sortir.

Quatre verbes sont souvent assimilés aux précédents alors qu'ils doivent se construire uniquement avec « que » :

« *aimer* », « *s'attendre* », « *consentir* » et « *demander* ».

Elle aime qu'on la dorlote.

Nous ne nous attendions pas qu'il quitte le groupe si rapidement.

Consentez-vous qu'elle s'absente une journée ?

Ils demandent que le décret soit abrogé.

De même, il faut écrire « de manière que », « de façon que ».

Nous rentrerons suffisamment tôt de façon qu'elle n'arrive pas en retard à son cours.

L'essentiel pour un Nul pressé

✓ **Verbes + COD** = transitifs directs.

J'allume la télévision.

✓ **Verbes + COI** = transitifs indirects.

Il a assisté à un mariage.

✓ **Verbes sans complément** = intransitifs.

L'armée ennemie a finalement capitulé.

✓ **Verbes à risque**

« Pallier », « se rappeler de », « vilipender », « vitupérer » : sans préposition.

Les syndicats ont vitupéré le patronat.

✓ « Déblatérer » et « invectiver » : avec « contre ».

Il déblatère contre ses professeurs.

✓ « Postuler » et « suppléer » = transitifs directs et indirects.

En ton absence, ton assistante te suppléera.

✓ « Débuter » et « démarrer » = intransitifs.

L'émission débute par l'interview d'une star et non Nous débutons l'émission...

Chapitre 19

Les verbes « yéyé »

Dans ce chapitre :

- ▶ Les verbes en « *ayer* », « *eyer* », « *oyer* », « *uyer* »
- ▶ Un futur incertain
- ▶ Ce qui est impératif
- ▶ L'après que
- ▶ Pas de « *pas* »

Ce chapitre n'a pas la prétention de faire toute la lumière sur la conjugaison, ces quelques pages n'y suffiront pas, mais il nous éclaire toutefois sur quelques aspects obscurs du sujet.

Les verbes en « *ayer* », « *eyer* », « *oyer* », « *uyer* »

- ✓ Les verbes en « *ayer* » se déclinent selon deux options.
 - Ils conservent le « *y* » à tous les temps de la conjugaison :
Il essaye, vous payâtes, nous payerons, que tu effrayes...
 - Ils troquent le « *y* » contre un « *i* » mais uniquement devant un « *e* » muet (terminaison en « *e* », « *es* », « *ent* » ainsi que le « *e* » du futur) :
Elle délaie, ils balaient, il s'enraiera, ils relaieront...

Cette disposition concerne les quatre présents (indicatif, conditionnel, subjonctif et impératif) ainsi que le futur. Les deux graphies sont admises.

✓ Les verbes en « *eyer* »

Ils conservent leur « *y* » à tous les temps de la conjugaison. Ces verbes (« *barbeyer* », « *faseyer* », « *capeyer* », « *grasseyer* ») sont d'un usage assez rare, un certain nombre relève du vocabulaire de la voile.

La voile faseye.

✓ Les verbes en « *oyer* » et « *uyer* » changent obligatoirement le « *y* » en « *i* » devant un « *e* » muet. Cela s'applique aux mêmes temps que pour les verbes en « *ayer* ».

Il broie, tu emploies, nous broyons, vous employez...

Tu appuieras, nous appuierons, il s'ennuierait, qu'il ploie, que nous ployions.



Exception - Bien envoyé !

« *Envoyer* » et « *renvoyer* » ne suivent pas la conjugaison classique de leur famille au futur et au conditionnel.

Il enverra, vous enverrez, tu enverrais, nous enverrions...



N'omettez pas le « *i* » derrière le « *y* » aux deux premières personnes du pluriel à l'imparfait de l'indicatif et au présent du subjonctif.

Nous grasseyions, vous essayiez, que nous employions, que vous appuyiez...



Les verbes en « *guer* » conservent le « *u* » à toute la conjugaison, même s'il semble superflu devant les voyelles « *a* » et « *o* ».

Nous conjugurons, elle navigua, ils promulguent, nous irriguons, tu prodiguais, déléguant...

Les verbes en « *ier* » (« *apprécier* », « *scier* ») redoublent le « *i* » avec « *nous* » et « *vous* » à l'imparfait de l'indicatif et au présent du subjonctif.

Nous apprécions, vous sciez, que nous étudions, que vous criiez.

Pour les verbes en « *éer* » (« *agréer* », « *créer* », « *dégréer* », « *gréer* », « *maugréer* », « *procréer* », « *suppléer* »), voir le chapitre 9.

Un futur incertain

Nous venons de voir l'irrégularité des verbes « *envoyer* » et « *renvoyer* » au futur et au conditionnel. Nous connaissons la particularité du verbe « *aller* » qui change de radical aux mêmes temps. D'autres verbes se caractérisent par un futur pas tout à fait calqué sur leur radical.

✓ « *Cueillir* », « *accueillir* » et « *recueillir* » qui présentent déjà des similitudes avec les verbes du premier groupe à certains temps (« *je cueille* », « *ils cueillaient* », « *que j'accueille* », « *que nous accueillions* ») alignent au futur leur conjugaison sur celle de ces mêmes verbes.

Je cueillerai, tu cueilleras, il cueillera, nous cueillerons, vous cueillerez, ils cueilleront.

✓ Au troisième groupe, on constate de nombreuses variantes au futur, le redoublement du « *r* », le changement du radical...

J'acquerrai, vous requerrerez, vous courrez, ils mourront...

Je viendrai, nous tiendrons...

Ce qui est impératif

L'impératif se conjugue sur trois personnes : la deuxième du

singulier et les première et deuxième du pluriel.

- La particularité de l'impératif réside dans la terminaison de la deuxième personne du singulier, qui est dispensée du « s » pour les verbes du premier groupe et pour quelques-uns du troisième (ceux qui ont une finale en « e ») dont « *cueillir* » et ses dérivés.

Cueille, cueillons, cueillez, couvre, ouvre, découvre, souffre, assaille, sache et va...

- Ces verbes prennent toutefois un « s » pour permettre la liaison quand ils sont suivis des pronoms personnels « *en* » ou « *y* ». On les relie alors par un trait d'union (*voir le chapitre 12*). Ces pronoms doivent être compléments du verbe et non suivis d'un infinitif.

Cueilles-en, ramasses-en, vas-y, allons-y

mais *Allons y goûter*. « *Y* » est ici complément de « *goûter* ».

L'après que

La locution « *après que* » exige un temps autre que le subjonctif qui incarne l'hypothèse. Elle peut donc être suivie d'un temps de l'indicatif ou du conditionnel. Le sens même de l'expression suppose que l'action a bel et bien eu lieu. En revanche, « *avant que* » suppose une action à venir, qui peut se produire ou non, et qui justifie l'emploi du subjonctif.

C'est par analogie avec « *avant que* » que l'on observe souvent l'usage totalement fautif du subjonctif derrière « *après que* ».

Appelle-le avant qu'il ne soit trop tard...

Après qu'il eut dégusté sa mousse au chocolat, il se leva pour faire quelques pas.

Pas de « pas »

Certains verbes permettent l'ellipse du « *pas* » dans les constructions, mais rien n'interdit de l'ajouter si la construction vous semble ambiguë : « *cesser* », « *oser* », « *pouvoir* » et

« savoir ».

Elle ne cesse d'y penser.

L'essentiel pour un Nul pressé

- ✓ **Verbes en « *ayer* »** → au choix conjugaison avec le « y » ou le « i ». Attention le « i » ne remplace le « y » que devant un « e » muet.

Ils essaieront...

- ✓ **Verbes en « *eyer* »** → maintien du « y ».

Ce pauvre enfant susseyait (= zozoter).

- ✓ **Verbes en « *oyer* » et « *uyer* »** → le « i » se substitue au « y » devant un « e » muet.

Il le soudoierait bien volontiers.

- ✓ « **Cueillir** » fait au futur « *cueillerai* », « *cueilleras* », « *cueillerons* »...

- ✓ **À l'impératif, deuxième personne** : pas de « s » aux verbes du premier groupe et à certains du troisième.

Tressaille, recueille, soulève...

Sauf devant les pronoms « en » et « y » pour la liaison.

Attrapes-en.

- ✓ « **Après que** » + indicatif ou conditionnel.

Après qu'il eut fini sa sieste, il rejoignit ses amis.

- ✓ « **Avant que** » + subjonctif.

Dépêche-toi de monter avant que le train ne parte.

- ✓ « **Cesser** », « **oser** », « **pouvoir** » et « **savoir** » peuvent se construire sans « pas » à la forme négative.

Peut-être qu'il n'ose te le demander.

Chapitre 20

Accordez vos violons

Dans ce chapitre :

- ▶ Revoir ses bases
- ▶ Un participe passé « à tiroirs »
- ▶ « Être ou ne pas être », la devise des pronominaux

Rien que le nom « *participe passé* » éveille en nous des souvenirs de cauchemar. Et pour beaucoup d'entre nous, l'angoisse ne s'est toujours pas dissipée aujourd'hui. La complexité du participe passé ne réside pas dans ses règles, qui s'avèrent être à la portée de tous, mais dans le nombre. C'est devant l'avalanche de celles-ci que nous prenons la fuite. Alors armons-nous de courage pour escalader cette montagne. Le sommet est au bout de ces pages...

Revoir ses bases

✓ Rappelons le principe de base : le participe passé des verbes conjugués avec avoir s'accorde avec son COD (complément d'objet direct) si celui-ci est placé devant. Accord en genre et en nombre. (*L'emploi avec l'auxiliaire être est traité en fin de chapitre, dans la partie « Être ou ne pas être », la devise des pronominaux.*)

Les fleurs que j'ai cueillies.

Les papillons que j'ai attrapés.

Les amis que j'ai aperçus hier.

Si le COD est placé après, le participe reste invariable.

Nous avons traversé la région de mon enfance.

Comment repérer le COD ? C'est la réponse à la question « *qui* » ou « *quoi* », précédée du participe passé. Nous avons traversé quoi ? « *La région de mon enfance* » est COD. J'ai aperçu qui ? Le groupe « *Les amis* » constitue le COD.

✓ En l'absence d'auxiliaire, plusieurs cas de figure se présentent :

- le participe est en tête de phrase – il joue alors le rôle d'un adverbe ou d'une préposition – ou précède immédiatement le nom auquel il se rapporte, son invariabilité est de rigueur.

Passé vingt heures, vu la situation...

Vous trouverez ci-joint documents...

- Il s'accorde s'il est placé après le substantif ou dans le corps d'une phrase avant un nom précédé lui-même d'un article, d'un adjectif possessif ou numéral :

Les copies ci-jointes.

Veuillez trouver ci-jointes deux copies des contrats...

Les enfants exceptés.

- Lorsque le participe est suivi d'une préposition, même s'il est en tête de phrase, il s'accordera au même titre qu'un adjectif.

Vues d'avion, les voitures sont minuscules.

Le syntagme nominal est antéposé (placé devant) par effet de style, son accord s'impose comme s'il était placé derrière le sujet.

Les voitures vues d'avion sont minuscules.

(Sur les prépositions, voir le chapitre 18.)

Un participe passé « à tiroirs »

Le participe passé (p.p.) regorge de règles qui n'ont pas forcément de lien entre elles et qui ne sont pas transposables d'une phrase à une autre !

✓ Avec « *en* »

Il a acheté des oranges, j'en ai pressé.

Le pronom « *en* » mis pour « *des oranges* » a une valeur de COD. Contre toute attente, le participe ne s'accorde pas. Enfin, pour tenir un discours plus juste, il faut apporter quelques précisions. On a vu que, avec l'auxiliaire avoir, si le COD était

devant le participe, ce dernier s'accordait. Ici, c'est en réalité la même logique, mais il s'accorde avec le pronom « *en* », qui n'ayant ni genre ni nombre est considéré comme neutre ! Au final, le participe ne change pas !



Pour repérer la bonne fonction du pronom « *en* » dans la phrase, il suffit de le supprimer. Quand il est COD, il est impossible de l'ôter de la phrase à moins qu'elle ne perde tout son sens. On ne peut dire : *Il a acheté des oranges, j'ai pressé !*

En revanche dans l'exemple suivant, la suppression du pronom ne nuit aucunement à la structure syntaxique, le « *en* » n'est donc pas COD, nous pouvons accorder le participe avec le bon COD (« *leçon* ») s'il est placé devant. « *En* » renvoie ici à toute la proposition précédente.

J'ai perdu mon argent au poker, et voici la leçon que j'en ai reçue.

✓ p.p. suivi immédiatement d'un infinitif

- Soit le COD fait l'action de l'infinitif, et le participe s'accorde.

Les actrices que j'ai vues jouer.

J'ai vu qui ? « *Les actrices* », le COD, font bien l'action de jouer, donc « *vues* » s'accorde avec « *Les actrices* ».

- Soit le COD ne fait pas l'action de l'infinitif et l'accord n'est plus de mise.

Les pièces que j'ai vu interpréter.



Dans le premier cas, on pourrait intercaler « *en train de* » entre le participe et l'infinitif. *Les actrices que j'ai vues « en train de » jouer.*

Dans le second, on pourrait glisser « *se faire* ».

Les pièces que j'ai vu « se faire » interpréter.

✓ p.p. suivi d'une préposition « *à* » ou « *de* » et d'un infinitif Il suffit de choisir le bon COD et d'appliquer la règle de base.

Les costumes que j'ai donnés à nettoyer.

Accord avec le COD « costumes » parce j'ai donné quoi ? « Les costumes ».

Les analyses que les chercheurs ont eu à commenter.

Le COD est « à commenter ». Ils ont eu quoi ?

« À commenter ». Le COD est placé derrière, pas d'accord.



Difficultés - Les fixes

- ✓ Le participe passé « fait » immédiatement suivi d'un infinitif ne s'accorde jamais.

Les robes que Clara s'est fait confectionner.

Elle s'est fait embaucher.

- ✓ Le participe des verbes impersonnels reste invariable.

Les tempêtes qu'il y a eu.

- ✓ Avec « le »

- « Le » est neutre et n'a pour rôle que d'éviter la répétition de la première proposition, on opte pour l'invariabilité.

L'affaire est plus grave que nous ne l'avions pensé d'abord.

Sans « le », la phrase serait

L'affaire est plus grave que nous n'avions pensé qu'elle était grave.

- « Le » désigne un nom déterminé, on choisit l'accord.

La maison, je l'avais imaginée plus grande.



Quand on passe le sujet au pluriel (avec un sujet singulier), si l'on peut remplacer « le » ou « l' » par « les », c'est que le pronom n'est pas neutre, l'accord est donc de règle.

Les maisons, je « les » avais imaginées plus grandes.

✓ Avec un collectif

L'accord strict de la règle est fonction du déterminant (*pour la règle des collectifs, voir le chapitre 3*).

La multitude des étudiants qu'il avait formée.

Mais *Une masse d'informations que j'ai engrangées* (ou *engrangée*).

✓ Les agents doubles

Une série de verbes « *courir* », « *coûter* », « *valoir* », « *vivre* », « *mesurer* », « *peser* »... peuvent prendre deux sens différents, qui renvoient à deux accords possibles.

- Au sens propre, ces verbes n'ont pas de COD.

Les trois heures que nous avons couru.

Les quatre-vingts kilos qu'il a pesé.

La question sera cette fois « *nous avons couru combien de temps ?* » et non plus « *quoi* », la réponse devient complément d'objet indirect (COI), d'où l'invariabilité.

- Au sens figuré, ces verbes deviennent transitifs directs.

*Les **dix kilos de cerises** qu'il a pesés.*

Il a pesé quoi ? Le complément est COD, d'où l'accord.

« Être ou ne pas être », la devise des pronominaux

Les pronominaux se regroupent en trois catégories : les essentiellement pronominaux, les accidentellement pronominaux et les non-réfléchis. Le plus difficile est de ne pas se tromper de case !

✓ **Les essentiellement pronominaux**, comme leur nom l'indique, n'existent qu'à la forme pronominale :

s'absenter	s'en prendre	se lamenter
s'abstenir	s'enquérir	se méfier
s'accouder	s'en retourner	se méprendre

s'accroupir	s'en revenir	se moquer
s'acharner	s'ensuivre	se morfondre
s'acheminer	s'en tenir	s'obstiner
s'acoquiner	s'entraider	s'opiniâtrer
s'adonner	s'entremettre	se pâmer
s'affairer	s'en venir	se parjurer
s'agenouiller	s'envoler	se pommeler
s'avachir	s'éprendre	se prélasser
s'avérer	s'esclaffer	se prosterner
se blottir	s'escrimer	se ratatiner
se cabrer	s'évader	se raviser
se chamailler	s'évanouir	se rebeller
se dédire	s'évertuer	se rebiffer
se démener	s'exclamer	se récrier
se désister	s'extasier	se recroqueviller
s'ébattre	se formaliser	se réfugier
s'ébaubir	se gargariser	se renfrogner
s'ébrouer	se gausser	se rengorger
s'écrier	se gendarmer	se repentir
s'écrouler	se goberger	se ressouvenir

s'efforcer	s'immiscer	se soucier
s'élancer	s'ingénier	se souvenir
s'emparer	s'ingérer	se suicider
s'empresser	s'insurger	se tapir
s'en aller	s'invétérer	se targuer
s'enfuir		

Inutile de rechercher un COD, ils n'en ont pas.

Le participe de ces verbes s'accorde en genre et en nombre avec le sujet.

Elle s'était évanouie.

Les prisonniers se sont évadés.



Exception - Un verbe arrogant

Le verbe « *s'arroger* » fait exception. C'est en effet le seul de sa catégorie à posséder un complément d'objet direct, son participe est donc assujéti à son COD.

Les privilèges qu'ils se sont arrogés.

Mais *Ils se sont arrogé des privilèges.*

✓ **Les accidentellement pronominaux** concernent les verbes qui peuvent prendre ou non la forme pronominale. Le principe d'accord est identique à la règle de base du participe, la difficulté est de repérer le COD quand il prend la forme d'un

pronom personnel (« me », « te », « se », « nous », « vous »).
Si l'on permute l'auxiliaire « être » avec « avoir », il devient aisé d'analyser la phrase.

Elles se sont disputées.

Elles ont disputé qui ? « se » est mis pour « elles », c'est bien un COD, on accorde.

Elle s'était promis de l'inviter.

Elle avait promis de l'inviter à qui ? « À elle », la réponse commence par une préposition, c'est un COI, le participe reste invariable.

✓ **Les non-réfléchis**

s'apercevoir de	se douter de	s'en prendre à
s'attaquer à	s'échapper de	se prévaloir de
s'attendre à	s'ennuyer de	se railler de
s'aviser de	se jouer de	se refuser à
se battre comme, en	se moquer de	se résoudre à
se départir de	se plaindre de	se saisir de
se défier de se taire	se porter vers	se servir de

Cette dernière catégorie rassemble les verbes qui ne sont ni réfléchis ni réciproques. Le pronom personnel ne peut être perçu comme un COD ici.

Le participe de ces verbes s'accorde avec le sujet.

| Elle s'était doutée de sa venue.

L'essentiel pour un Nul pressé

✓ **Sans auxiliaire participe + nom** → invariable

Nom + participe → accord

Participe + préposition + nom → accord

Passés par l'École polytechnique, les étudiants n'étaient pas inquiets de leur avenir.

✓ « **En** » **COD** → accord du participe

« **En** » **COI** → invariable

Des livres, j'en ai écrit.

✓ **P.p. + infinitif** → accord si le COD fait l'action de l'infinitif

Invariable dans le cas inverse

Les musiciennes que j'ai entendues chanter.

✓ **P.p. de « coûter », « valoir », « peser », « mesurer »...**

Accord au sens figuré

Invariabilité au sens propre

Les deux cents euros que cette robe m'a coûté.

✓ **Les pronominaux**

Essentiellement → accord avec le sujet

Accidentellement → dépend du COD

Non-réfléchis → accord avec le sujet

Elle s'est imaginé que nous la prendrions comme collaboratrice.

Ces rois se sont succédé.

Chapitre 21

La concordance détend !

Dans ce chapitre :

- ▶ La machine à remonter le temps
 - ▶ Ici et maintenant
 - ▶ Retour vers le futur
 - ▶ Deux pépites
-

Tout de suite, les grands mots ! La concordance des temps coordonne les différents temps employés dans une phrase selon des critères préétablis. Le temps de la proposition principale joue le rôle du roi, il est le maître des temps. C'est donc en fonction de lui que se déterminent les valets, les temps des propositions subordonnées.

Passé ce premier cap, il nous reste à nous situer dans « l'espace-temps ». La conjugaison donne du sens à la phrase. L'usage de l'imparfait n'est pas anodin par rapport à un passé simple. Chaque temps véhicule des informations qui lui sont propres. Et c'est grâce à ces atouts que nous pouvons jouer avec la concordance des temps.

La machine à remonter le temps

On parle d'antériorité quand la proposition subordonnée porte sur un événement qui s'est produit avant celui de la principale.

Je sais que tu as eu ton permis de conduire.

Sens : tu as eu ton permis avant que je le sache !

Pour exprimer l'antériorité, le temps de la subordonnée doit impérativement être au passé.

✓ Avec un présent dans la principale (notre exemple), presque tous les temps passés sont permis (excepté le passé antérieur). Le passé composé indique un fait qui a commencé dans le passé et qui est achevé au moment où l'on parle ou qui perdure encore dans le présent. Du fait de sa relation au présent, il ne peut pas se marier avec le passé simple.

Ce dernier que l'on qualifie de temps du récit s'applique à des événements bien déterminés dans le temps.

Tandis que l'imparfait introduit la notion de durée ou d'habitude.

✓ Si la principale est au passé, nous devons signaler un cran de plus dans le passé, et il nous faudra piocher dans les temps composés du passé. Dans l'idéal un plus-que-parfait avec une principale à l'imparfait, un passé antérieur avec une principale au passé simple.

J'ignorais qu'elle avait adopté un enfant.

Les marins rentrèrent au port quand ils eurent achevé leur pêche.

Mais si la principale est déjà à un temps composé, notre marge de manœuvre est réduite. Soit nous alignerons la subordonnée sur la principale, soit nous « surcomposerons » le temps de la subordonnée (solution inadaptée à notre langage actuel).

Il avait appris qu'elle s'était mariée.

Il avait appris qu'elle avait eu eu un enfant. (Temps surcomposé)

✓ Avec un futur dans la principale, c'est dans un temps passé de l'indicatif que nous trouverons là encore notre bonheur.

Tu n'auras qu'à dire qu'il était venu te voir.



Difficulté - Fût-ce même le

subjonctif 1 !

Il existe également des verbes qui exigent le subjonctif, nous choisirons donc le passé du subjonctif pour exprimer l'antériorité (peu importe le temps de la principale).

Je doutais qu'ils aient obtenu gain de cause.

Ici et maintenant

- ✓ L'idée de simultanéité est la plus simple à transmettre, il suffit de calquer le temps de la proposition principale au présent comme au passé pour l'adapter à la subordonnée.

Je devine que tu nous quittes.

Je déballai le cadeau qu'il me tendit.

Les connotations propres à chaque temps dont nous avons déjà parlé peuvent bouleverser un peu l'équilibre énoncé :

Tu arrivas juste quand nous commencions de manger.

- ✓ Avec un futur dans la principale, la subordonnée se plie au présent.

Quand tu iras consulter le tableau des résultats, tu sauras que tu passes en cinquième.



Difficulté - Fût-ce même le subjonctif 2 !

Avec la simultanéité, les verbes qui appellent le subjonctif choisiront le présent quel que soit le temps de la principale.

J'exigerai qu'il soit bienveillant envers toi.

Retour vers le futur

- ✓ Quand la subordonnée exprime une action postérieure à celle de la principale, nous aurons recours au futur que la principale soit au présent ou au futur.

Tu penses qu'il rentrera tard ?

À l'annonce de sa nomination, il saura qu'il devra gérer une trentaine de personnes.

- ✓ Au passé, la situation est un peu différente. Le temps qui exprime le mieux le futur du passé n'est autre que le conditionnel (présent ou passé).

Je croyais qu'il serait parti plus tôt.



Difficulté - Fût-ce même le subjonctif 3 !

Au subjonctif, c'est le présent qui fera office de futur quel que soit le temps de notre principale.

Tu n'aimeras pas qu'il fasse plus âgé que son âge.

Deux pépites

- ✓ « Après que » (déjà rencontré au chapitre 19) doit être suivi d'un temps marquant l'antériorité (indicatif ou conditionnel), donc plutôt un temps composé qui s'harmonise avec celui de la principale.

Après que nous eûmes chanté, nous allâmes dîner.

D'abord on chante, ensuite on dîne.

Les temps composés évoquent l'achèvement d'une action.

- ✓ « Avant que » introduit un verbe signalant la postériorité (subjonctif).

Avant que je ne descende à Toulouse, je dus régler quelque affaire.

D'abord je règle quelque affaire, puis je me rends à Toulouse.

L'essentiel pour un Nul pressé

✓ Antériorité → temps du passé

L'examineur estime que le candidat a bien réussi l'épreuve.

✓ Simultanéité → principale + subordonnée → même temps

Sauf avec une principale au futur, la subordonnée passe au présent.

Je mangeai le gâteau qu'il me tendit.

✓ Postériorité → futur

Sauf avec une principale au passé, c'est le conditionnel qui l'emporte.

Il décida qu'il renoncerait à son activité d'infirmier pour se consacrer à la musique.

Index

« Pour retrouver la section qui vous intéresse à partir de cet index, utilisez le moteur de recherche »

A

à

à ce que

à demi

accent

aigu

circonflexe

grave

adjectifs

attributs

démonstratifs

épithètes

de couleur

association de deux couleurs

classiques

exceptions

invariables

numéraux

possessifs

verbaux

Administration

adverbe

formation de l'

allophones

anacoluthie

années

anté

anti

antonomase
antonymes
apostrophe
après que
article
 défini
 indéfini

au
avant que
avoir
avoir l'air
auxiliaire

B

barbarisme

C

c'
c'est à toi
capitale
cardio
CC (complément circonstanciel)
ceci
cela
cent
cesser
ci
ci-joint
citation
COD (complément d'objet direct)
COI (complément d'objet indirect)
collectif
 introduit par un article indéfini
 précédé d'un article défini,
 d'un démonstratif ou
 d'un possessif

complément de nom
 introduit par à

introduit par de
introduit par en
introduit par par
introduit par sans
sans préposition

concordance des temps
antériorité
postériorité
simultanéité

conditionnel
conjonction de coordination
conjugaison
contre
côte
cueillir

D

de
déblatérer
débuter
démarrer
demi
adverbe
employé (seul) comme nom
après le nom
placé devant le nom

des plus
des moins
des mieux
deux-points
direction
division administrative
dont

E

égal
élision

avec « lorsqu'et » « puisque »
avec « parce que »
avec « presque »
avec « que »
avec « quelque »
avec « quoique »
avec « si »
devant l'initiale d'un prénom
devant les noms étrangers
devant les titres d'œuvres
devant les noms propres français
devant un h
devant un nombre
devant un y
devant une lettre simple

en
entre
et
être
excepté

F

fait
féminin
forme affirmative
forme interrogative
formules de politesse
frais
futur

G

genre des noms
gérondif
grand
guillemet

H

« h » aspiré
« h » muet
homographes
homonymes
homophones

I

impératif
imprimerie
incise
infinitif
infra
intra
invectiver
inversion verbale
italique

L

là
la majorité
la moitié
la plupart
la plus grande partie
large
le quart
lequel
le tiers
liaison
locution
lorsque

M

mais
majuscule
même
micro
mille
milliard

millier
million
minuscule

N

ne... pas
ne... plus
ne... rien
ni
nom composé
nombre
 cardinal
 ordinal

noms
 à double genre
 composés
 créés à partir d'une locution
 d'établissement public
 de lieux-dits
 de pays
 de populations
 de régions
 de rue
 de stations de métro
 de villages
 de villes
 épicènes
 étrangers
 féminins
 francisés
 latins
 masculins
 propres

notes de musique
nous-même
nu

O

œuvres d'art
oser
ou
où

P

page
pallier
par
par contre
parce que
parenthèses
parmi
paronymes
participe passé
 accord avec avoir
 avec « en »
 avec « le »
 avec un collectif
 des verbes impersonnels
 fait
 suivi immédiatement d'un infinitif
 suivi d'une préposition « à » ou « de » et d'un infinitif

accord avec être
 des verbes accidentellement pronominaux
 des verbes essentiellement pronominaux

participe présent
pas
passé
 composé
 simple

phrase
pléonasme
pluriel
 des jours de la semaine, des mois, des saisons
 des lieux géographiques
 des mots composés
 des mots étrangers

- des nombres
- des noms déposés
- des noms en « ail »
- des noms en « al »
- des noms en « au », « eau » et « eu »
- des noms en « ou »
- des noms propres
- des œuvres d'art

- point
 - d'exclamation
 - d'interrogation
 - virgule

- points cardinaux
- points de suspension
- ponctuation
- possible
- postuler
- pouvoir
- préfixe
- prénom
- préposition
- présent
- presque
- pronoms personnels compléments
- pronoms relatifs
- proposition subordonnée
 - principale
 - relative

- puisque

Q

- quantitatif
 - avec « la moitié »
 - avec « la plus grande partie »
 - avec « le quart »
 - avec « le tiers »
 - avec « tant »
 - avec « trop »

avec « une partie »

que
quel que
quelque
quelque + que
quelques-uns
qui
quoi
quoi que
quoique

S

s'arroger
saint
sans
savoir
se rappeler
se souvenir de
si
solécisme
soudure
subjonctif
substantifs
substantivation
super
superlatif
suppléer
supra

T

« t » euphonique
tant
tel
tel que
tirets
tout
tout à
tout autre

tout de
tout en
tout en larmes
trait d'union
tréma
trop
typographie

U

ultra
un grand nombre
une infinité
une partie
unité géographique
untel

V

verbes
 en « ayer », « eyer », « oyer », « uyer »
 en « eler »
 en « eter »
 impersonnels
 pronominaux
 transitifs directs
 transitifs indirects

vilipender
vingt
virgule
vous-même
vu

Y

y

Z

zéro